

LES MATCHES DE CE SOIR



KRISHNAN contre BELKIN

5h.30



OKKER contre SEIXAS

7h.00



SANTANA contre KOCH

8h.30



CBV
980
DES ÉMISSIONS POUR TOUS, DU LEVER DU SOLEIL À VOTRE COUCHER

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
8029 L 1 JANV 68

ction

SEPT CENTS

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

MÉTÉOROLOGIE

Québec généralement nuageux ce matin avec possibilité d'une averse dans la soirée. Mardi, généralement nuageux avec quelques averses. Plus chaud. Maximum et minimum à Québec, 70 et 48.

Lundi, 19 août 1968

QUEBEC — 61e ANNEE — Numéro 18,349

Le "régime sec" se maintiendra au Québec

Les employés rejettent les dernières offres de la RAQ

Par Pierre BOULET

APPUI DE LA CSN

91,6% des 650 employés de la Régie des Alcools de la région de Québec ont voté, samedi après-midi, le rejet des offres salariales de l'employeur et, par la même occasion, ont refusé le conciliateur du gouvernement, M. Gilles Laporte. Les grévistes ont de plus exigé que le gouvernement nomme un médiateur indépendant "qui pourrait dresser une vraie table de négociations". Quelques heures auparavant, 92% des 1,100 grévistes de Montréal avaient formulé la même demande et à St-Hyacinthe, les employés de la Régie avaient fait un vote identique dans une proportion de 98%.

La note d'optimisme qu'avait portée dans le conflit le ministre délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, n'a donc plus sa raison d'être et les syndicats sont décidés à poursuivre la grève jusqu'à ce qu'ils aient obtenu ce qu'ils revendiquent. A Québec, le vote s'est réparti comme suit: 85,4% chez les fonctionnaires de la Régie et 97,8% chez les ouvriers.

Au cours de l'assemblée générale, à laquelle assistaient MM. Marcel Pélipin, président général de la CSN, et Jean-Paul Lalancette, négociateur en chef, les grévistes ont montré plus d'entrain et de détermination que jamais. Les cris et les applaudissements ont accueilli chaleureusement la proposition du comité de négociation à l'effet que les offres patronales devraient être rejetées.

LA DERNIÈRE SEANCE

Le négociateur en chef des employés de la Régie, Me Jean-Paul Lalancette a brossé un bref tableau des dernières rencontres avec les représentants de la Régie et de la Fonction publique. La dernière chance de conciliation, a-t-il déclaré, a eu lieu vendredi dernier et n'a duré que très peu de temps. Me Lalancette a expliqué quel était le seul changement qu'avait apporté le gouvernement à sa contre-proposition.

Selon le chef négociateur, la partie patronale offre une augmentation de 7 1/2% à partir du 1er avril dernier plutôt qu'à partir de la date de signature du contrat de travail. Cette clause est valable pour les employés des magasins et des bureaux. Du côté ouvrier, le même 7 1/2% est offert à dater du 1er avril dernier et une nouvelle échelle de salaires vient s'ajouter à compter de la signature.

Pour les 194 des 194 femmes employées par la Régie des Alcools du Québec ainsi que pour les journalistes, les offres restent les mêmes, soit deux fois 7 1/2% en trente-six mois.

De plus, les représentants gouvernementaux ont introduit une nouvelle classification à l'intérieur de la "manutentionnaire" qui, si l'on en croit Me Lalancette, n'affecterait que 200 employés. Le négociateur en chef a cependant souligné qu'il avait été impossible pour le syndicat d'obtenir des précisions sur les fonctions des manutentionnaires.

Le dirigeant syndical a révélé que la partie patronale n'avait pas abordé ce point lors de la rencontre de vendredi. Il s'est élevé contre le fait que le ministre Masse qualifie de sécurité d'emploi la possibilité pour les employés de voir leurs noms s'ajouter à une liste d'attente en cas de mise à pied par ralentissement de service. "Il est clair, a poursuivi Me Lalancette, que le ministre Masse ne veut pas changer les clauses de la convention".

Le chef négociateur a aussi précisé que la nouvelle échelle des ouvriers était synonyme de rétroactivité pour les représentants patronaux. Il a posé la question à savoir pourquoi le même principe n'était pas appliqué au niveau des magasins et des bureaux. Selon les termes mêmes de Me Lalancette, la politique salariale de M. Masse est une politique de crève-faim.

S'adressant aux grévistes de Québec, le président général de la CSN, M. Marcel Pélipin, a déclaré que le rapport et la recommandation de Me Lalancette étaient appuyés formellement par la Confédération des Syndicats nationaux. Le chef syndical a ajouté que si le conflit avait des répercussions sur la population, cela ne voulait pas dire que la grève était dirigée contre le public. "La seule raison de l'arrêt de travail, a poursuivi M. Pélipin, c'est que l'employeur refuse à ses travailleurs la sécurité d'emploi et des salaires convenables".

Devant une telle situation, le président de la CSN s'est dit d'avis que la population devrait être sensibilisée. Pour ce faire, il a déclaré qu'une série de réunions syndicales seraient organisées à travers toutes les Fédérations de la province en vue d'informer les travailleurs sur le conflit. M. Pélipin espère que de cette façon, tous les syndicats, quel que soit leur secteur, apporteront aide et compréhension aux grévistes de la RAQ. Dès le début de la semaine, de telles réunions doivent se tenir à St-Joseph d'Aima et à Rimouski.

Reprenant la parole après le vote des grévistes, M. Pélipin a fait un appel aux autorités de la Régie et du gouvernement pour que l'on donne aux employés au moins ce qui leur revient. "Les employés n'ont même pas reçu leurs chèques de vacances, a déclaré le président de la CSN. On essaie d'utiliser des moyens mesquins pour réduire l'entrain des travailleurs, a-t-il poursuivi. Cela n'a pas de sens, a conclu le président, de laisser des gens dans une situation pour une théorie".



Quatre crises en deux jours

Eisenhower dans un état critique

WASHINGTON (AFP) — Malgré l'application d'un traitement électrique, le général Eisenhower continuait hier soir à subir des crises d'irrégularités des battements du cœur et son état demeurait "critique". C'est ce qu'annonçait à 21 heures 45 un bulletin de santé publié par l'hôpital militaire Walter Reed.

En fin de journée, poursuivait le bulletin, le général a subi deux nouvelles crises d'irrégularité cardiaque.

Ces deux crises se sont terminées rapidement et les fonctions vitales demeurent stables, ajoutait le bulletin. Voici le texte du bulletin publié par les autorités médicales: "Le général Eisenhower demeure très gravement malade. La régulation électrique par l'intermédiaire d'une sonde intraveineuse s'est révélée inefficace pour supprimer les périodes d'irrégularité ventriculaire. Deux nouvelles crises, chacune rapidement réprimée, se sont produites depuis le bulletin de l'après-midi. Les signes vitaux, entre les crises, restent essentiellement stables. Le général ne souffre pas, il repose confortablement et dort de temps à autres. Les membres de la famille demeurent à proximité et ont vu le général à plusieurs reprises".

Réponses écrites
D'autre part, dans des réponses écrites aux questions des journalistes, les médecins de l'hôpital Walter Reed ont indiqué que la cause des crises d'irrégularité cardiaque était "une sérieuse maladie fondamentale du cœur". Ils ont en outre révélé que le général a eu quatre crises depuis samedi soir, ce qui signifie qu'il en avait eu deux dans la nuit de samedi à dimanche puisque le dernier bulletin fait état de deux crises en fin de journée.

Ils précisent que le pouls et la respiration du malade restent stables entre les attaques. Dans les milieux médicaux, on indique que le régulateur cardiaque électrique que les médecins utilisent pour combattre les crises d'irrégularité est constituée par une sorte de sonde en matière inerte, munie de deux électrodes, que l'on introduit dans une veine et que l'on fait remonter jus-qu'au cœur.

L'appareil est ensuite relié à une pile électrique et le courant stimule et régularise les contractions du muscle cardiaque.

Voici, sur la base des indications des médecins et des bulletins de l'hôpital Walter Reed, comment a évolué l'état de santé du général depuis l'infarctus de vendredi après-midi.

Vendredi après-midi: état stationnaire.

Samedi matin: état "critique". Le général a brièvement perdu conscience pendant la nuit durant deux crises d'irrégularité ventriculaire.

Samedi après-midi: état "extrêmement critique". Le général a subi deux autres crises d'irrégularité.

Samedi soir: état "critique" mais le rythme cardiaque est plus stable.

Dimanche matin: le général a subi plusieurs crises d'irrégularité pendant la nuit et les médecins s'inquiètent de la continuation de ces attaques en dépit des soins administrés pour les combattre.

Dimanche après-midi: le rythme cardiaque est à nouveau plus stable, mais l'état du général reste "critique".

Complète lucidité
En dépit de la gravité de son état, il reste parfaitement conscient. Le bulletin de dimanche après-midi précise que le général a gardé "son sens aigu de l'humour".

Un ancien président s'entretient fréquemment avec son épouse Mamie et son fils John qui logent tous deux à l'hôpital Walter Reed. Il converse également avec ses médecins et ses infirmières. Il absorbe que quelques aliments légers, mais son alimentation est complétée par voie intraveineuse.

Les battements de cœur du général sont surveillés en permanence par un électrocardiographe. On lui a également administré de l'oxygène par sonde nasale.

Les médecins de l'hôpital Walter Reed restent extrêmement discrets sur la condition de l'ancien président. Les bulletins de santé qui sont publiés trois fois par jour sont d'une brièveté toute militaire et apportent peu de détails. Les réponses que les médecins font par écrit aux questions soumise également par écrit par les journalistes sont elles aussi extrêmement brèves. Ils évitent soigneusement de faire toute prévision sur l'évolution future de l'état du général et se contentent de le qualifier de "critique". Il faut noter toutefois que dimanche matin, ils exprimaient leur inquiétude devant la continuation des crises d'irrégularité cardiaque en dépit du traitement administré, et que dimanche après-midi, ils annonçaient que le général n'avait traversé aucune crise depuis l'aube.

Les médecins de l'hôpital Walter Reed précisent par ailleurs que les crises présentent pour l'état du général "un danger constant et critique", mais n'apportent pas de plus amples détails. Dans les milieux médicaux, on indique cependant que ces attaques peuvent causer des dommages sérieux au cerveau par suite d'un manque d'irrigation sanguine. La multiplication de ces crises, ajoute-t-on dans les mêmes milieux, peut entraîner une issue fatale.



BOGOTA — Le cardinal Giacomo Lercaro a inauguré, dimanche, à Bogota, le 39e Congrès eucharistique international. (Téléphoto UPI)

Paul VI définit les buts du voyage qu'il effectuera jeudi en Colombie

CASTELGANDOLFO, (A.F.P.). — Célébrer triomphalement la gloire du Christ, rendre aux pauvres, rappeler aux riches leurs devoirs, œuvrer pour l'unité et favoriser la paix: Paul VI a ainsi défini les buts de son voyage en Colombie, dimanche, avant de donner sa bénédiction aux fidèles, du balcon du palais de Castelgandolfo.

"En faisant ce pèlerinage, a dit le Saint-Père, nous avons plusieurs buts. Avant tout nous voulons rendre au mystère eucharistique l'hommage de notre foi et de notre amour. Ce mystère mérite la compréhension la plus profonde et la plus solennelle... Le congrès eucharistique est le triomphe du Christ, humble et silencieux, mais vrai et vivant, dans la rénovation sacrée de son sacrifice rédempteur... Queiconque voudrait, dans un esprit sincère de mortification, minimiser cet aspect ex-

terieur du congrès, oublierait peut-être que d'autres, jadis, ont su applaudir et glorifier avec des palmes l'entrée triomphante de Notre-Seigneur à Jérusalem. Honneur donc au Christ vivant en son Eglise, en son Eglise qui a rayonné à travers les siècles sur la terre". Paul VI a également mentionné que le rayonnement du congrès eucharistique se reflète sur "un peuple cher à notre cœur", le peuple colombien, sur tous les peuples d'Amérique latine et sur tous les peuples de la terre.

Mais le pape a surtout mis l'accent sur sa rencontre avec les pauvres et a rappelé les devoirs des pays riches à l'égard de ceux en voie de développement.

FOULE DES PAUVRES
"Nous nous proposons, à l'occasion de cette grande réunion religieuse, a dit Paul VI, de rencontrer tout spécialement la foule des pauvres qu'on ne met pas à l'honneur et qui manquent de pain. Nous désirons que le symbole sacramentel assume également sa signification humaine autour d'une table fraternelle de multiplication des pains, d'une table où seraient distribués les avantages sociaux et économiques". Dans la lutte contre la faim des humbles de tous les pays en voie de développement, les riches, les peuples possédants doivent accomplir un effort pour "mettre fin à une situation où l'on voit d'un côté des privilégiés inactifs et de l'autre des miséreux hâletants...".

"Nous souhaitons également, a ajouté le Saint-Père, que la célébration eucharistique soit un signe d'unité avant tout pour le peuple croyant, pour le peuple catholique et ensuite pour tous nos chers frères chrétiens dont les réserves envers la seule vraie foi font que nous ne pouvons encore rompre le pain avec eux, d'un seul cœur et d'une seule âme".

Les pilotes d'Air Canada ont voté pour la grève

MONTREAL (P.C.) — Les pourparlers entre Air Canada et l'Association canadienne des pilotes de ligne ont pris fin tôt la nuit dernière et un porte-parole de la société d'Etat a révélé que des "progrès raisonnables" avaient été faits. Il a ajouté qu'on avait suspendu les travaux après 11 heures d'entretiens qui avaient commencé dimanche après-midi et qui reprendront ce matin à 10 heures. Un autre porte-parole plus tôt dimanche avait laissé entendre que la compagnie était prête à une entente et que Air Canada était prêt à résoudre les problèmes qui se présenteraient. Entre-temps, dimanche soir, les pilotes ont accordé à leurs représentants syndicaux, par un vote fortement majoritaire, un mandat leur permettant d'ordonner la grève à l'échelle nationale, qui pourrait immobiliser les avions de cette compagnie dès mardi, annonça-t-on hier.

Un porte-parole de l'Association canadienne des pilotes de ligne, qui représente les pilotes d'Air Canada, a déclaré que ces derniers avaient voté en faveur de la grève dans une proportion de 88,8 pour cent afin d'appuyer leurs demandes de contrat. Le scrutin secret a été tenu mardi dernier dans quatre centres d'aviation du Canada. Le dépouillement du scrutin a donné comme résultats 916 votes en faveur de la grève contre 115 voix s'opposant à cette mesure, les résultats étant favorables à un arrêt de travail dans les quatre villes.

Les pilotes de Toronto ont appuyé la grève par 380 contre 37; ceux de Montréal par 366 contre 49; les pilotes de Vancouver se sont montrés favorables à la grève par 199 votes contre 4; et enfin, ceux de Winnipeg, par 70 contre 25.

Les négociations entre la compagnie aérienne et l'Association ont repris hier

après-midi et se sont poursuivies dans la soirée.

Une grève des pilotes immobiliserait au sol les appareils d'Air Canada pour la deuxième fois en moins de deux ans.

Les 5.200 mécaniciens de la compagnie, membres de l'Association internationale des mécaniciens, avaient déclenché une grève qui avait duré 12 jours en novembre 1966, avant d'accepter une augmentation de salaire de 20 pour cent et des bénéfices marginaux, ainsi que des ajustements, leur accordant sept pour cent d'augmentation additionnelle.

Les 1.100 pilotes ont demandé une augmentation de salaire de 21 pour cent. Leur salaire actuel varie, selon l'Association, entre \$700 par mois et un maximum de \$28.000 par an pour les pilotes de la première catégorie.

OFFRE PATRONALE
Air Canada a offert une augmentation de 17 pour cent répartie sur un contrat de 23 mois, ce qui augmenterait les dépenses de la compagnie de \$5.700.000 au chapitre des salaires.

Un conseil de conciliation présidé par Me Maxwell Cohen, doyen de la faculté de Droit de l'université McGill, avait recommandé une augmentation de 16,5 pour cent pour un contrat de 26 mois.

L'offre d'Air Canada consistait en une augmentation de 9 pour cent rétroactive au mois d'avril 1968 avec une hausse additionnelle de 8 pour cent commençant le 1er août 1969.

Les autres offres concernant les conditions de travail et les changements apportés aux bénéfices marginaux constituaient une augmentation supplémentaire d'environ 4 pour cent si elle avait été acceptée, a déclaré Air Canada dans un communiqué émis après que l'offre en question eut été faite aux pilotes dimanche dernier.



Annonces classées	16
Bridge	17
Décès et funérailles	17
Editorial	4
Féminine	6
Finance	8
Horoscope	6
Mot caché	9
Mots croisés	16
Nouvelles canadiennes	11
Nouvelles provinciales	11
Nouvelles internationales	18
Spectacles, T.V.	9-15
Sport	12-13-14-15

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé le rattachement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



● Le Conseil national canadien de la recherche est à mettre au point une clôture de sécurité. Cette clôture, faite de supports d'acier et d'un double câble élastique a fait ses preuves en Angleterre. Cet auto, alourdi de plaques d'acier, est allée s'y arrêter à plusieurs reprises sans dommage. (Téléphoto U.P.I.)

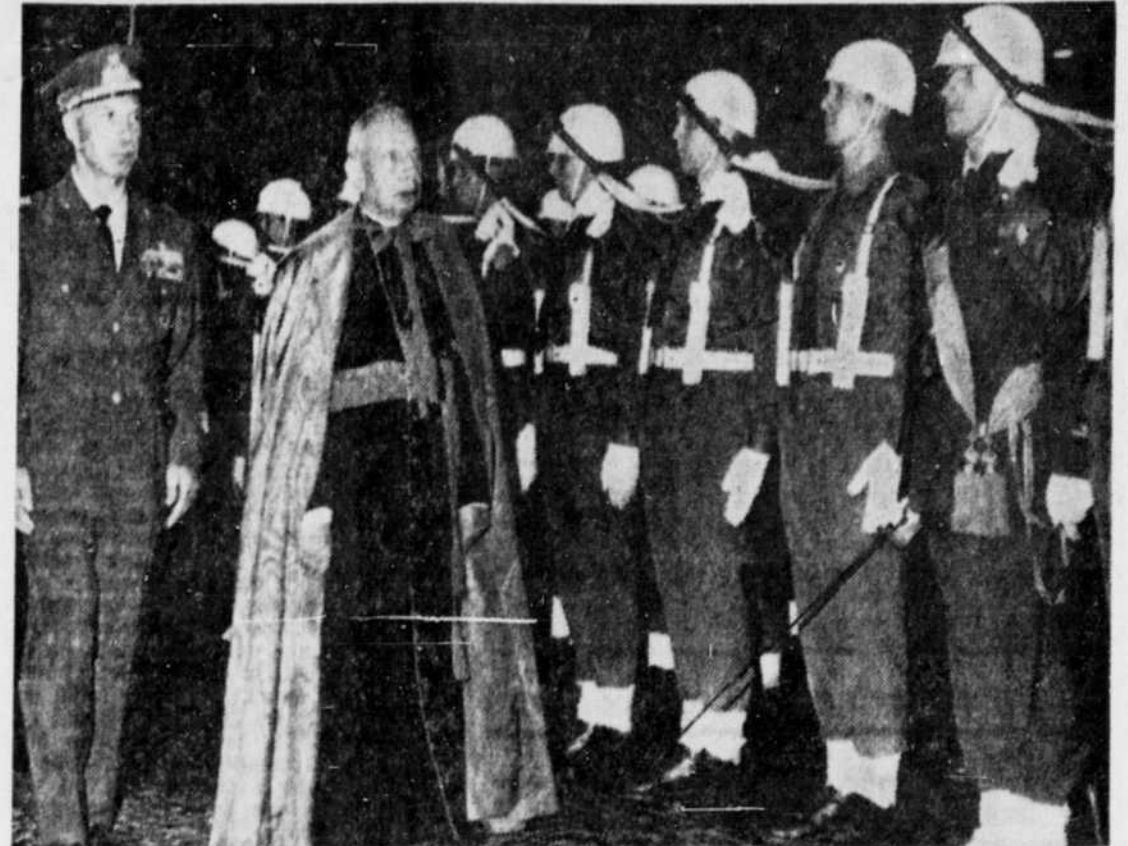
L'ACTUALITÉ EN IMAGES



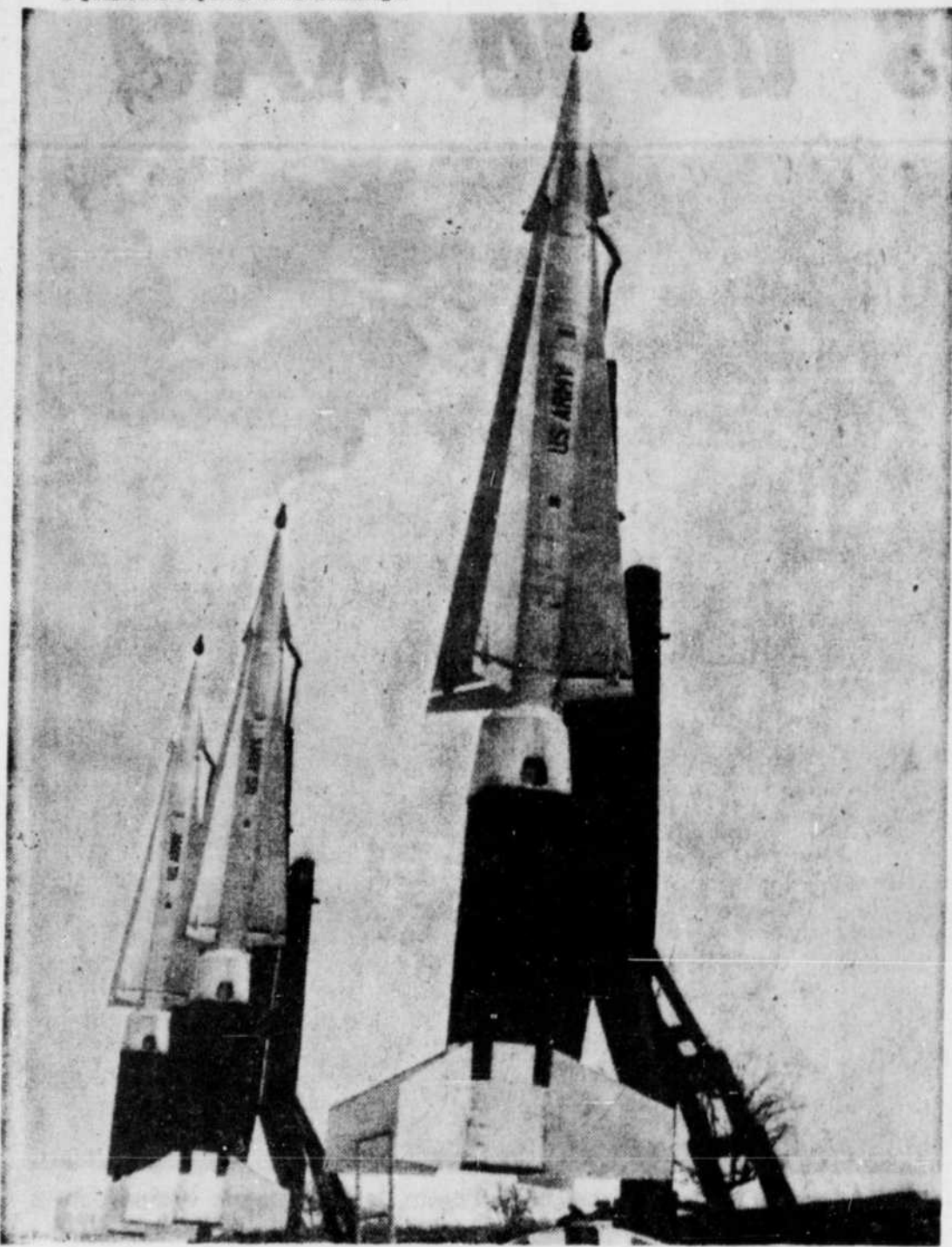
● LE SENATEUR Edward M. Kennedy affiche un nouveau style de coiffure à cheveux longs alors qu'il revient d'un séjour de vacances en Grèce. (Téléphoto UPJ)



● Deux patients de l'hôpital militaire Walter Reed pointent la chambre où repose dans un état critique l'ancien président des Etats-Unis, Eisenhower. Il est dans la chambre à l'extrême gauche, au dernier étage. (Téléphoto U.P.I.)



● Le cardinal Giacomo Lercaro, chef de la Mission pontificale au Congrès Eucharistique international de Bogota, passe en revue une garde d'honneur avant de s'envoler pour Bogota. (Téléphoto U.P.I.)



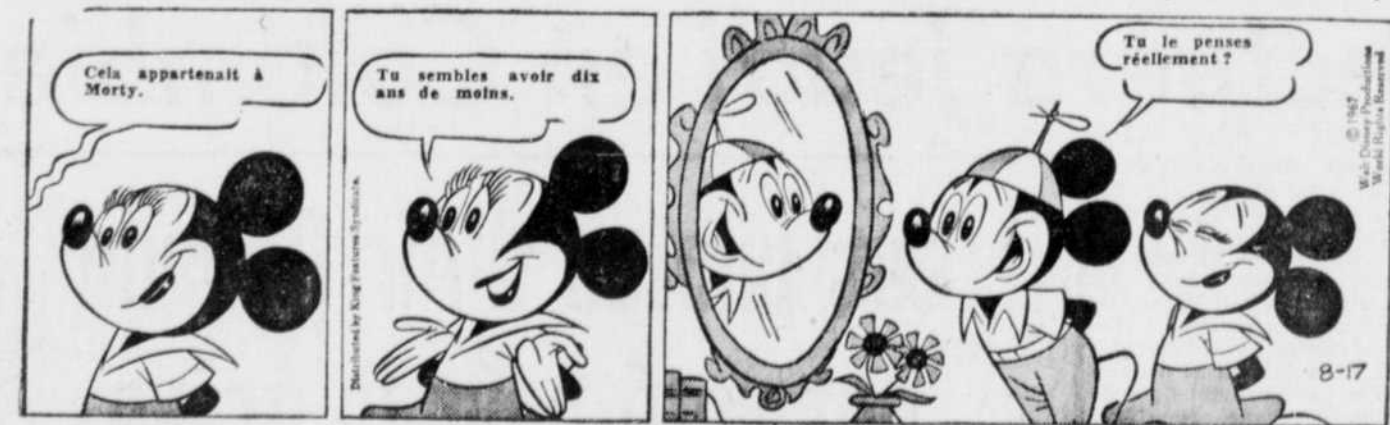
● L'armée américaine a décidé de prendre des mesures économiques en fermant 23 bases de missiles Nike-Hercules (du même type que nous apercevons sur la photo). Sept autres installations seront également réduites. (Téléphoto U.P.I.)



● Deux déserteurs de l'armée américaine, qui ont reçu asile politique de la Suède, viennent de débarquer d'un avion en provenance de Bulgarie où ils ont assisté à un Festival de la Jeunesse communiste. (Téléphoto U.P.I.)

LA SOURIS MIQUETTE

par Walt Disney



LE FANTOME

par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE

par Ernie Bushmiller



EMBAUCHONS des ETUDIANTS
CONSULTEZ VOTRE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

Quarante personnes meurent dans l'écrasement d'un avion

LE CAIRE (PA-AFP) — Un avion de la United Arab Republic Airlines transportant 41 personnes est tombé dimanche dans la Méditerranée entre Chypre et l'Égypte. Apparemment, tous les occupants de l'appareil auraient perdu la vie. Six des passagers étaient des Égyptiens, le reste appartenant à différentes nationalités. Les huit membres de l'équipage étaient tous Égyptiens.

L'épave de l'Antonov a été localisée. Des équipes de secours égyptiennes et chypriotes sont sur les lieux pour rechercher les corps des passagers et des membres de l'équipage, qui ont péri dans l'accident.

L'Antonov de la United Arab Airlines assurait la liaison Le Caire-Damas. Il avait quitté la capitale égyptienne dimanche matin à 8 heures et tout contact avait cessé avec l'avion un peu plus tard.

L'appareil transportait 8 membres d'équipage et 33 passagers de diverses nationalités arabes, 11 Irakiens, 9 Palestiniens, 6 Égyptiens, 4 Syriens, un Jordanien, un Algérien, un Soudanais.

Aussitôt après l'arrêt du contact radio avec l'avion, des opérations de recherches avaient commencé et l'épave avait été aperçue à une soixantaine de miles au sud de Nicosie.

Des équipes de secours chypriotes encadrées par des équipes de secours égyptiennes s'étaient rendues immédiatement sur les lieux.

Horlogers — Bijoutiers

LE PRIX du GROS SUR

DIAMANTS MONTRES, ETC.

Épargnez de 10 à 50% chez :

OMER ROUSSEAU
BIJOUTIER-IMPORTATEUR
Tél.: 524-1372

802 est, St-Joseph
STATIONNEMENT GRATUIT

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

notre correspondant

EDDY LABRIE
522-4771

abonnements - service :
ROBERT BRETON
54, Boul. de l'Entente
LAUZON - LEVIS
Tél.: 837-1922

Magasins à louer

A LEVIS

LIBRE LE 1er SEPTEMBRE

Magasin ou bureau à louer, 500 pieds carrés, vitrine, chauffé. Pour informations, Tél.: 837-8824 ou 837-6208. 7221 3-8 (1 mo) 123 C.L.

Avis divers

60 ans d'expérience pour mieux vous servir

DECORATION - AMEUBLEMENT - APPAREILS ELECTRIQUES

G.J. Lemieux

15 RUE ST-LOUIS LEVIS, QUE. TEL.: 837-8821

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

Autos à vendre

RINFRET

AUTOS INC.
Dépositaire

VOLKSWAGEN
36 RUE ST-LOUIS

LEVIS
TEL.: 833-2133

6461 20-6 CI mer. v. au 21-8 A.V. C.L.

La fin de semaine n'a pas été trop calme à Québec

Incendie à Québec

Pas moins de 60 pompiers ont combattu un incendie pendant deux heures, tôt samedi matin. Cet incendie qui s'est déclaré à 4 heures du matin, a causé de lourds dommages au 2030 de la rue Maisonneuve à Québec.

Deux établissements commerciaux de même qu'un logement ont été atteints par l'élément destructeur. Le feu a pris naissance dans un entrepôt situé à l'arrière de la maison et ont du sonner deux alarmes.

Les flammes ont détruit un salon de coiffure, l'épicerie Maisonneuve et le logement de M. J. Albert Ferland. Deux sapeurs-pompiers ont été blessés durant les opérations.

Visiteur battu

Un visiteur qui était de passage à Québec a dû être hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec, tôt samedi matin, après avoir été sauvagement attaqué par cinq voyous près de la Traversée de Lévis.

Il s'agit de M. Yves Laurin, domicilié au 3450 de la rue des Erables à Montréal. Ses agresseurs qui ont été appréhendés peu de temps après l'attentat ont été identifiés comme étant Réjean Goklet, Maurice Marcoux, Louis Ferland, André Gauthier et un adolescent de 16 ans. Ils ont comparu en cour samedi matin et ils subiront leur enquête préliminaire dans huit jours.

Enfant blessé par une automobile

Un garçonnet de 7 ans Michel Cormier, domicilié au 1975 de la rue De Granville à Québec a subi des blessures aux jambes vers 2h samedi après-midi.

L'accident s'est produit lorsque sa bicyclette est entrée en collision avec une automobile à l'angle de la rue Mauffils et de la 18 rue à Limoilou. Il fut conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils.

Collision sur le boulevard Ste-Anne

Une collision survenue vers 8h30 samedi après-midi sur le boulevard Ste-Anne à Québec.

Les beaux côtés de la vie

Le bien devrait faire du bruit

Un jour, il m'arriva qu'une sortie s'avère nécessaire, et je n'avais pas le sou... A pied, je me dirigeais vers l'endroit qui me réquerait sans toutefois être sûr de ma route véritable.

Une religieuse venant sur la même voie me fut une providence. Je pris renseignements pour savoir si j'étais sur le bon chemin: elle me répondit en me donnant les précisions nécessaires...

— "Cependant, me dit-elle, vous avez un long chemin à parcourir; vous feriez mieux de prendre l'autobus et vous arriveriez exactement à tel endroit que vous cherchez..."

— "Ma soeur, lui dis-je, il m'est impossible de prendre l'autobus... je n'ai pas d'argent!"

La religieuse me donna son billet d'autobus qu'elle n'utilisait pas... pour se donner la joie d'une marche au grand air. J'aurais peiné son coeur au geste si spontané en ne l'acceptant pas.

Pas si mal, Monsieur Gaillard, de la part de la Religieuse que l'ont critiqué si souvent de nos jours!

Pierrot.

Le billet d'autobus qui vous a été donné si gracieusement s'identifie au simple verre d'eau dont le Seigneur dit, en l'évangile, que donné en son nom, il ne restera pas sans récompense.

C'est évidemment la foi en la Parole du Christ qui a motivé le don dont vous avez été l'objet. C'est le Seigneur Jésus dont la clairvoyance est parfaite qui nous apprend que la valeur d'un don ne vient pas de la chose donnée, mais bien du coeur qui la donne, de ses dispositions intérieures...

Combien de choses communes ne peut-on pas donner un prix divin, une valeur éternelle si on les donne pour faire découvrir, à travers le don même, Dieu d'Amour Père de tous, en lequel se découvre notre fraternité humaine!

Quant à la critique malveillante et injuste, elle ne peut que favoriser la pureté d'intention dont notre vie a besoin pour être pleinement valable.

GAILLARD

Accident boulevard Charest et Dorchester

Un accident survenu vers 5h30 dimanche après-midi, et impliquant trois automobiles, à l'angle du boulevard Charest et de la rue Dorchester à Québec, a fait six blessés.

Accident à Charlesbourg

Six personnes ont été blessées lors d'une collision impliquant deux automobiles et une camionnette, vers 7h30, samedi soir, à l'angle de la 76e rue et du boulevard Henri-Bourassa à Charlesbourg.

Il s'agit de M. et Mme Lucien Villeneuve, dans la quarantaine, et de leurs fils de 17 ans, Jacques, domiciliés au 8925 à Charlesbourg de Réjean Denis du 436 de la rue St-Benoît à Québec, de Jacques Bernier, 21 ans, du 475 de la 25e rue et enfin de M. Jean-Pierre Cantin, âgé d'environ 30 ans, demeurant au 717 de la rue Ste-Thérèse à Québec.

Il s'agit de M. Yves Laurin, domicilié au 3450 de la rue des Erables à Montréal. Ses agresseurs qui ont été appréhendés peu de temps après l'attentat ont été identifiés comme étant Réjean Goklet, Maurice Marcoux, Louis Ferland, André Gauthier et un adolescent de 16 ans.

L'accident s'est produit sur le boulevard Ste-Anne à Beauport. Son automobile est entrée en collision avec une autre voiture. Il a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par une voiture patrouille de la police de Beauport.

Plusieurs accrochages, dimanche

Deux voitures sont entrées en collision vers midi, dimanche à l'intersection du Chemin St-Louis et de la rue d'Argenteuil à Ste-Foy.

L'accident a causé des blessures mineures à deux femmes. Elles ont été conduites à l'hôpital Laval par les voitures ambulances de la police de Ste-Foy. Elles ont pu regagner leur demeure quelques instants plus tard.

Par ailleurs, deux automobiles se sont heurtées vers 12h45, dimanche après-midi, à l'angle de la rue St-Sacrement et de la rue Sample à Québec.

Trois personnes ont été légèrement blessées dans cette accident mais il appert que les véhicules ont été lourdement endommagés.

Un accident survenu vers 5h30 dimanche après-midi, et impliquant trois automobiles, à l'angle du boulevard Charest et de la rue Dorchester à Québec, a fait six blessés.

Il s'agit de M. Aimé Leblond, 20 ans, du 2436 de la rue Goulet à Giffard, de Mme Germain Bender, 46 ans, domiciliée au 895 St-Olivier à Québec, et de quatre membres d'une même famille, habitant Maple street à Fenwick en Ontario. Ces dernières personnes sont M. et Mme Arnold Heirichs, âgés d'environ 40 ans, et de leurs filles Marguerite, 9 ans, et Peggy, 4 1/2 ans.

Le transport de toutes ces personnes a été effectué par les voitures ambulances des compagnies Bouchard, Moisan et Cloutier. Tous ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Près du pont de l'Île

Une collision survenue à environ 1,000 pieds du pont de l'Île d'Orléans, a fait deux blessés. L'accident s'est produit vers 8h30, dimanche soir.

Les blessés sont: M. André Audet, 27 ans, du 621 avenue Royale à St-Jean d'île d'Orléans, et Pierre Marceau, 33 ans, de Ste-Pétronille île d'Orléans.

Ils ont été conduits à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils. Leur état est considéré comme satisfaisant.

Vois à main armée

Deux "hold-up" ont été perpétrés à une heure d'intervalle dans la nuit de dimanche à lundi. Ces vols à main armée ont été effectués dans les limites de la ville de Québec.

Le premier eut lieu vers 1h15 du matin et l'établissement touché fut la discothèque La Licorne, sise à 28 St-Stanislas à Québec. En cet endroit un individu s'est enfilé à bord d'une automobile avec une somme d'argent non encore déterminée.

Le second "hold-up" se produisit au restaurant Pen-Mass du 600 Belvédère. C'est vers 2h15 que deux individus se sont enfilés de cet endroit emportant un montant d'argent qui reste encore à déterminer.

La Sûreté municipale de Québec a immédiatement ouvert une enquête en rapport avec ces deux vols à main armée. Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été blessé durant ces incidents.

Le premier spectacle aérien de l'Ancienne-Lorette a attiré des milliers de personnes depuis jeudi

par C.C. — C'est M. C. Statin, copilote attaché à la compagnie Québécoise, pilotant un Cessna 150, qui a gagné le trophée-vainqueur dans le cadre des courses d'avions du premier spectacle aérien qui a eu lieu à l'aéroport de Québec en fin de semaine dernière.

Organisé en collaboration avec le Ministère des Transports et les responsables de l'Aéro Club de Québec Inc. ont voulu, par cette initiative promouvoir l'aviation et donner au Québec la place qui lui revient sur le plan international.

De plus, nous a précisé M. Raymond Thabet, gérant de l'Aéro Club de Québec, nous avons encore souhaité par ce festival informer le public sur les différents types d'avions et faire connaître aux jeunes les possibilités d'emploi dans l'aviation civile.

Des expositions prenant place à l'intérieur et à l'extérieur de l'Aéro Club ont encore complété ce festival aérien qui a commencé jeudi dernier et se terminera en fin de journée hier.

C'est en présence de quelque vingt mille personnes qu'une centaine d'avions ont décollé de l'aéroport pour présenter soit des démonstrations d'acrobaties ou des courses aériennes.

Parmi les figurants qui ont participé aux numéros acrobatiques au cours de la journée d'hier on retrouvait le nom de Mme Connie March du Maryland qui a d'ailleurs fait les honneurs de la fermeture en cette division. Elle pilotait son Smith Biplane.

En plus de la participation locale et gouvernementale M. Thabet, nous a souligné les présences de toutes les compagnies canadiennes et américaines. Un avion russe a également figuré dans ce festival.

Le premier spectacle aérien de l'Ancienne-Lorette a attiré des milliers de personnes depuis jeudi

Le major-général Jacques A. Dextraze, CBE, DSO, CD passe en revue les 1100 cadets qui terminaient aujourd'hui leurs six semaines d'entraînement à la Base des Forces canadiennes de Valcartier.

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

Le président Lamontagne s'explique

L'Action éditoriale

Une occasion de mieux connaître nos Fondateurs

L'an passé, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du Comité des Fondateurs de l'Église du Canada, avaient eu lieu des manifestations d'hommage aux pionniers de la foi catholique chez nous. Elles s'étaient déroulées aux sanctuaires de Notre-Dame-du-Cap, à l'Oratoire Saint-Joseph et en la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Le geste, qui est appelé à devenir annuel, sera renouvelé cette année, à ces hauts lieux de piété. Le 1er septembre prochain, soit dans une quinzaine de jours, S. Exc. Mgr J.-A. Plourde, archevêque d'Ottawa, sera le prédicateur lors d'une cérémonie à Sainte-Anne. Le dimanche suivant, l'évêque des Trois-Rivières, S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, prononcera un sermon au cours de la messe célébrée à 11 heures, au Cap. Un peu plus tard, en octobre, la population de la ville de Montréal et des environs aura à son tour l'occasion de rendre hommage à ceux qui jetèrent les fondements de la vie catholique en Nouvelle-France.

On connaît les noms de ce Serviteur et de ces Servantes de Dieu que l'Épiscopat considère comme les Fondateurs de l'Église dans la colonie naissante. Ce sont : le Vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec et fondateur du Séminaire de Québec; la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame; la Bienheureuse Marguerite d'Youville, née à Varennes, fondatrice des Soeurs Grises de Montréal; la Vénérable Marie-de-l'Incarnation, fondatrice du monastère des Ursulines de Québec; Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal et co-fondatrice de Ville-Marie, et l'Augustine hospitalière Marie-Catherine de Saint-Augustin dont la mort en odeur de

saineté remonte à exactement 300 ans, cette année.

Les nôtres savent les noms de ces âmes héroïques qui, par leurs prières et leurs labeurs, ont tant fait pour instaurer la foi catholique au pays. Connaissions-nous assez leurs vies et leurs oeuvres? Avons-nous lu, à tout le moins, une de leurs biographies? Dans la négative, la chose serait regrettable. Car nous aurions beaucoup à apprendre des faits et gestes de ces illustres pionniers de la vie chrétienne en Nouvelle-France.

Qu'aux jours annoncés, soit le 1er et le 8 septembre prochain, pèlerins et pèlerines tiennent à se rendre à Sainte-Anne-de-Beaupré et au Cap-de-la-Madeleine. En octobre, un bon nombre de fidèles de la métropole et des alentours iront, à l'Oratoire, entendre parler des éminentes vertus et des courageux travaux de nos Fondateurs. Nos Fondateurs, parmi lesquels l'on compte deux Bienheureuses et deux Vénérables, furent d'infatigables témoins et apôtres du Christ-Jésus. Principalement dans les temps actuels, nous avons besoin du réconfort de leurs exemples! Ils connurent, comme nous, bien des épreuves, bien des difficultés, mais, la grâce de Dieu aidant, y firent face avec générosité, abandon à la divine Providence, en toute fidélité.

Ne manquons point ces occasions qui nous sont offertes de rendre hommage aux pionniers de la foi catholique chez nous. Sollicitons humblement la protection de ces âmes d'élite. Prions-les avec confiance. Ils nous montreront la voie à suivre: celle d'une foi vécue, agissante, vouée à la plus grande gloire de Dieu et au bien, à la consolation du prochain.

Odilon ARTEAU

Domage, bien domage!

Domage, grand domage! s'écrieront à juste titre bien des gens en apprenant ceci: Pendant toute la durée de l'Exposition de Québec, plus de 800 gallons de lait iront chaque jour aux égouts. Cela, parce qu'il s'agit de lait cru et que l'on n'a pas sur les lieux de quoi le pasteuriser. Cela, parce que l'Office des producteurs de lait du Québec exige des laiteries qu'elles achètent leur lait des cultivateurs dûment acceptés par le Service de santé de la ville et le Syndicat québécois des producteurs. Cela, parce que, en l'occurrence, on fait face à un laps de temps bien court — dix journées — et qu'il serait apparemment bien complexe d'adopter une attitude différente.

Ce lait, les élèves exposants, venus d'un peu partout dans le Québec, ne peuvent même point le donner à titre gratuit soit à des individus, soit à des institutions. Pour la protection du public, répétons-le, le Service municipal de la santé exige que seul le lait pasteurisé ait libre cours à Québec. Les producteurs dont le bétail séjourne dans la capitale ne disposent pas, à l'Exposition, des mêmes moyens de réfrigération qu'ils ont sur leur ferme. Par ailleurs, les autorités municipales et de la Commission de l'Exposition disent que l'installation d'appareils pour

refroidir le lait, pour un si brève période, ne serait pas, au demeurant, pratique. Autrement dit, le jeu n'en vaudrait point la chandelle. A ce sujet, le maire Gilles Lamontagne explique qu'en fait, dans cette éventualité, il en coûterait beaucoup plus cher que ce que l'on retirerait de la vente dudit lait.

Quand même, domage, trois fois domage! Jeter autant de lait, quotidiennement, pendant dix jours, ce n'est vraiment pas drôle. Surtout par ces années où le coût de la vie est si élevé; où tant et tant de foyers ont peine à rattacher, chaque semaine, les deux bouts. Situation plus que bizarre, insolite.

Y aura-t-il, un jour, moyen de la corriger, de l'améliorer? Aux connaisseurs, aux spécialistes de se prononcer. Ne pourrait-on point trouver quelque état de choses moins triste, affligeant? Que se fait-il ailleurs, dans le cas des autres Expositions? Nous avouons ne pas pouvoir répondre. Quoi qu'il en soit, jeter aux égouts 800 gallons de lait par jour, c'est plus qu'étrange. Souhaitons que, moyennant des accords indiqués, opportuns, plus rationnels, l'on en vienne à trancher pareil noeud gordien!

Odilon ARTEAU

BILLET

Question d'amour

Comme titre de ce billet, j'avais d'abord écrit: c'est une question de générosité. Je me suis ravisé et je l'ai intitulé: c'est une question d'amour. Me donneriez-vous raison? Notre-Seigneur n'est pas l'homme des demi-mesures: son premier commandement vient du Sinaï: "Dieu tu adoreras et aimeras à la perfection". Cette loi n'a jamais été abrogée. Il nous a dit qu'il n'était pas venu abolir la loi, mais la mettre en pratique. Et pour éviter toute équivoque, il nous a donné une nouvelle version du même commandement: "Tu aimeras Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de toutes tes forces". Eh bien, voici le point: on est d'accord sur l'obligation

d'aimer Dieu, mais on hésite sur le dosage d'amour: dans le "tout ton coeur", c'est le TOUT qui est un peu fort. La messe tous les dimanches. Je le veux bien, mais communier tous les dimanches... La chasteté des fiancés et des époux est une garantie de bonheur, mais est-elle toujours possible aujourd'hui...? (On devine quelque'un qui veut se justifier). La vie chrétienne est une ascension de montagne; malheur à ceux qui s'installent à mi-côte. Si vous allez en pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine ou à Sainte-Anne, vous n'arrêtez pas en route, n'est-ce pas? Vous vous rendez au sanctuaire. Notre christianisme est une

affaire d'amour. Le Christ nous a aimés jusqu'au bout. Pourrait-il ne pas en exiger autant de chacun de nous? En amour, vous savez, les cinquante pour cent, les quatre-vingt pour cent sont insultants. Vous me direz peut-être, pour plaider la cause de notre médiocrité, que la générosité à jet continu est au-dessus de nos forces. C'est bien le pire malheur que d'aimer si mal, d'un amour à éclipse, d'une générosité si vite tarie. En tout cas, Notre-Seigneur n'aime guère les tièdes... sur-tout ceux qui le sont de parti pris.

André JOBIN, ptre

S'il y a diversité de dons, il n'y a qu'un même Esprit; s'il y a diversité de ministères, il n'y a qu'un même Seigneur; s'il y a diversité d'opérations, il n'y a qu'un même Dieu qui opère en tous.

(Paul, I Cor., xii, 4)

Si nous prétendons être sans péché, nous nous abusons, la vérité n'est pas en nous.

(Jean, I, Ep., I, 8)

DIEU

nous parle

dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

LA PAROLE est aux lecteurs

L'Astiqueuse (2)

Mon ASTIQUEUSE a bien d'autres caractéristiques. J'en avais oublié...

Donc, à part tout ce qu'on en a dit, il reste quelques points à préciser.

La bonne humeur, ce n'est pas son fort. Elle est trop préoccupée. "Son" mari (oh! si peu, le saint homme!), d'après elle, n'est qu'un fainéant, un sans-coeur, un égoïste, etc., dans cette veine.

Malgré ce que ça lui prend d'endurance pour continuer la vie avec sa "femme" (oh! si peu, la mégère "non-approuvée"), Alphonse a gardé sa bonne humeur et son sens de l'humour (mais oui!); c'est ça qui le sauve, j'en suis sûre. Quand Alphonse mourra, il faudra nous procurer des petits morceaux de ses vêtements, comme reliques pour frotter nos petits (et gros) bobos...

Mon ASTIQUEUSE est un genre intéressant. Elle a une conversation incomparable! Ses sujets, à elle, ne sont pas ceux du commun des mortels. Elle parle "poussière", "crasse", "saleté", et aussi de ses innombrables maux. La collection de grimaces qu'elle peut nous servir, en une demi-heure de verbiage, est d'une incroyable variété. Aussi, il faut dire que son visage porte la trace de toute cette gymnastique... faciale!

Alphonse n'avait pas prévu toute cette gamme vocale avant le matin fatidique de l'irrévocable "oui", qu'il avait prononcé (dans sa candeur) avec tout l'enthousiasme et l'ardeur de sa nature.

C'est à petit feu que son ASTIQUEUSE le tue. On se demande comment il parvient à survivre, malgré toutes les réprimandes caustiques, les innombrables attaques de cette banque machiavélique.

Elle, bien sûr, vivra longtemps, et avec acharnement, à combattre la poussière... et Alphonse! Elle se dit malade (oh! le nombre de maux qu'elle a!). Elle dort mal, elle a mal au dos, au foie (quelle bile!), au coeur (pourtant absent!), aux jambes, à la tête (et comment donc!), aux pieds, partout partout! Mais elle continue toujours de gratter et frotter, tout en pestant contre Alphonse (d'abord), contre les hommes en général, les

enfants, les chats, chiens, tout ce qui vit dans son sillage.

Son nom? Je l'avais oublié: "Aphrosine". Tout comme son doux prénom, elle est originale et antique.

L'hiver n'empêche pas Aphrosine d'aller dehors frotter son balcon et ses fenêtres. Elle y attrape mille maux, mais qu'importe, pourvu que son balcon et ses vitres soient propres.

Les jeunes d'aujourd'hui! Doux Jésus! ce qu'elle en voit des choses! Elle ne devrait pas oser regarder dans les fenêtres, mais c'est tellement dans sa nature de le faire. Et puis, il faut bien vérifier, ici et là, hein!

En plus de ce qui se passe chez la jeunesse de nos jours, il y a la corde à linge de la voisine, qui peut bien n'être pas tout-à-fait selon les normes d'Aphrosine...

Aphrosine fait tout à perfection. Ménage, lavage, repassage (il faut voir avec quel soin elle passe et repasse le fer sur chaque morceau, jusqu'à ce qu'il ait l'air de sortir du magasin. Jusqu'aux plus petits sous-vêtements!)

Pour Aphrosine, pas question de lire le journal; ça lui donne mal aux yeux, et elle n'en a pas le temps. La télévision ne l'intéresse pas non plus. La radio, ça dépend. S'il s'y trouve un programme concours, elle suit cela, le linge à épousseter à la main, la grimace à la face, espérant toujours gagner quelque argent, qu'elle emploierait sans doute à acheter quelque détergent ou autre article d'usage semblable.

Les nouvelles municipales, régionales, provinciales, nationales, mondiales, n'entrent pas dans les oreilles d'Aphrosine. Elle est trop occupée à la chasse à la crasse et la poussière.

Quand l'âme de la douce Aphrosine aura quitté cette terre de poussière, son ange gardien (le "povre") ne saura trop où la mener, tant elle était de bonne foi! Il n'osera jamais la reconduire dans le coin du paradis où le pauvre Alphonse aura trouvé (enfin!) une oasis, car elle pourrait bien recommander à épousseter là-haut!

Je pense que Dieu, dans sa toute puissante miséricorde, aura prévu un paradis tout spécial par les ASTIQUEUSES de toute la terre...

Michèle HAMEL.

L'air de "Pointe-au-Pic"

On a chanté dans tous les pays du monde "L'AIR DE PARIS", la très jolie mélodie en vogue, encore fredonnée universellement. Pourquoi "L'AIR DE POINTE-AU-PIC" ne serait-il pas aussi mis en musique, avec paroles de notre terroir, afin d'honorer tout spécialement, sur les bords de notre majestueux St-Laurent, ce coin enchanteur et ce centre de villégiature renommé?

Ce n'est pas un secret pour personne que le premier ministre du Québec, Me Daniel Johnson, y a goûté la joie de vivre, en respirant l'air combiné du grand fleuve et des pins, dans ce coin prestigieux du comté de Charlevoix.

J'ai la conviction profonde que l'air de Pointe-au-Pic n'a rien à envier à l'air de Paris. L'incomparable beauté de cet endroit, fait de Pointe-au-Pic, un monde à part. Perché comme un nid d'aigles tout au haut d'une falaise, enfoui entre les pins et les sapins de cette nature enchantée, Pointe-au-Pic respire l'odeur des algues marines, mêlée à la sève de notre forêt canadienne.

Contrairement à certains pays au charme exotique, où le léger vent vient froter les captales, les nuits de Pointe-au-Pic sont tout autres. Ce sont des pas nonchalants dans le silence sombre... c'est la violette, sur la mousse brune, qui fait fleurir, à la faveur de la nuit, chaque étoile une à une,

pendant que la plaine et les monts se fondent dans l'ombre. C'est un ruisseau qui s'écoule sous la lune, un feu-follet qui s'allume et danse sur la du... Au sommet des côtes bruit une mer d'argent et le zéphyr se parfume au coeur mouillé des roses, pendant que la nuit s'étiole avant l'éclat d'un jour d'or qui fera son apparition en miroitant sur la mer.

N'est-ce pas là un décor à faire rêver tous les amoureux du monde et mettre en musique l'air de Pointe-au-Pic, susceptible aussi de faire son petit tour du monde?...

Souhaitons que notre premier ministre, après avoir apprécié cette région, se penche sur le sort de certains malheureux, astreints à un chômage coutumier, à seule fin d'envisager avec son gouvernement la possibilité d'apporter un peu plus de bien-être à ces populations.

Il y aurait lieu également de tenter de régler plusieurs problèmes d'ordre économique, tout spécialement, celui de ramener les beaux bateaux blancs sur les eaux du grand fleuve, pour qu'ils reprennent leurs croisières habituelles de Montréal au Saguenay, ce qui contribuerait à combler le vide qui s'est fait dans les coeurs et les estomacs à beaucoup de travailleurs de la région), dont le nécessaire manque à leur existence.

HENRYVONNE

L'avenir du bois commence-t-il?

BRAUNSCHEWIG. — Le Dr Paul Schorning, directeur de l'Institut Wilhelm Klauwitz pour la recherche du bois de l'Université Technique de Braunschweig a réussi, après de longues années d'expériences à rendre le bois conducteur d'électricité. Cette découverte ouvre de toutes nouvelles perspectives dans l'application de ce matériau qui compte parmi les plus anciens que nous connaissions. A l'avenir, le bois peut être galvanisé et recouvert électrolytiquement de chrome,

de zinc, de cuivre ou d'autres métaux. Il est donc possible de le vernir électro-statiquement par pistolet ou plongée, vernis qui résistent beaucoup mieux aux influences extérieures que les protections appliquées au pinceau. Ce procédé peut être utilisé pour les portes, les fenêtres et les coques de bateaux par exemple. Le danger d'incendie est ainsi considérablement abaissé.

D. K. (Deutsch Korrespondenz)



"L'homme et la femme d'aujourd'hui vivent entre deux mondes, celui de l'univers sensible et celui de l'univers spirituel, celui des voix qui montent de la terre et celui des harmonies qui descendent du ciel. A eux de choisir."

Maurice Tièche (Guide de formation personnelle)

Un ordinateur parfaitible: LE CERVEAU (2)

"Malnutrition sociologique ou l'influence du milieu"

Par Monique HECKER

Un enfant héréditairement sain peut devenir un débile mental par faute d'une "malnutrition sociologique". Pour que s'extériorisent les capacités inscrites dans les gènes, il faut un milieu intellectuel propice. Le sociologue Jean Fourastié définissait ainsi le problème. "Le milieu sociologique où vit l'enfant, dans la période intra-utérine et pendant les premières années, exerce une grande influence sur la structure des connexions entre les cellules et molécules cérébrales et, par suite, sur la facilité, la difficulté ou même l'impossibilité de certaines associations d'idées: certaines associations seront "évidentes" pour les uns et hors du champ de la conscience claire pour les autres".

Ce thème de l'influence exercée par l'environnement sur les fonctions cérébrales et le comportement a été traité avec beaucoup d'éloquence par le professeur Adeoye Lambo, de l'Université d'Ibadan (Nigeria), qui a conclu: "La nature des hommes est identique: ce qui les divise, c'est leur manière de vivre". Pour M. Lambo, les différences constatées dans les performances intellectuelles d'enfants africains et occidentaux sont dues essentiellement à des différences de traditions sociales et intellectuelles. S'appuyant sur des enquêtes menées notamment en Ouganda, au Sénégal, à Madagascar, il a démontré que, jusqu'à l'âge de 3 ans, l'enfant africain,

choyé par sa mère et tous les membres de la "grande famille", se montre plus précoce que de jeunes Européens ou Américains du même âge: mais, passé 3 ans, le rapport est inversé par suite, semble-t-il, de la carence de stimulations intellectuelles après le sevrage. Au cours d'une autre enquête, au Nigeria, deux groupes d'enfants issus des uns de milieux instruits et "occidentalisés", les autres (n'ayant jamais fréquenté l'école) de familles rurales (paysans et artisans) ont été soumis à des tests encéphalographiques et psychologiques. Si la première série de tests a donné des résultats sensiblement identiques pour les deux groupes, les tests psychologiques devaient révéler un retard considérable chez les enfants ruraux aux niveaux de la perception, de la conception et de la capacité d'abstraction. Et M. Lambo de conclure: ces variations découlent du fait que la culture africaine traditionnelle est essentiellement une culture orale. D'où l'idée, partagée par d'autres chercheurs, d'élaborer des méthodes pédagogiques nouvelles spécialement adaptées au contexte africain, et qui permettraient de tirer parti au mieux de l'excellente mémoire et de l'habileté manuelle qui sont l'apanage des Africains.

L'enrichissement du milieu Pour le professeur Mark Rosenzweig, de l'Université de Californie, "l'enrichissement de l'expérience" exerce une influence directe sur le dévelop-

pement cérébral. A l'appui de cette thèse, il cite des observations faites sur des groupes de rats placés dans de très grandes cages remplies de "jouets": roues, bascules, trappes, qu'on changeait fréquemment. Cet "enrichissement du milieu" suffit à leur procurer un gain de 6% dans le poids du cerveau. De là à penser que ces enseignements sont également valables pour l'homme il n'y a qu'un pas. Et, ici, le raisonnement du savant américain rejoint celui de M. Fourastié: la vraie démocratisation de l'enseignement ne peut s'effectuer par le seul biais de bourses d'études et de mesures économiques. La "malnutrition sociologique" entrave également le développement intellectuel des enfants de familles défavorisées. Pour assurer leur promotion, il faut suppléer à cette déficience du milieu familial en concevant de manière très nouvelle les crèches, les maternelles, l'école primaire...

Nombre de spécialistes ont partagé ce point de vue: il ne leur paraît pas douteux que les inégalités qui persistent dans l'enseignement secondaire et supérieur soient dues à l'avantage considérable acquis dès l'âge de 2 ans par les enfants de classes favorisées qui sont l'objet de stimulations intellectuelles constantes. Aussi suggèrent-ils de procéder dès l'âge de 3 ou 4 ans à l'apprentissage des mots, de la lecture, du calcul...

(Informations UNESCO)

La rencontre du pauvre

Quand un chrétien rencontre "un pauvre", un "sous-développé", personne sans poids dans la jungle humaine, il est aculé tôt ou tard à l'abandonner, ou à se convertir. Le pauvre ne nous laisse pas neutre. Sa rencontre nous déloge d'une vision du monde figée et confortable. Le pauvre, quand il fait irruption dans notre vie, révèle le Dieu que nous connaissons. Il est le test qui souligne l'identité ou l'écart du premier et du second commandement. L'homme riche, parce que sa connaissance de Dieu est illusoire, est incapable de reconnaître Dieu, là où il est, dans le pauvre Lazare. Le pauvre est le révélateur de toute contrefaçon dans la charité; il met à jour la présence ou l'absence de la gratuité de Dieu dans le don de soi.

René BERNARD, S.J. (Cf. JESUS CARITAS, no 148; p. 84)

LUMIERES sur la route

Le corridor aérien

Le Canada prie le Nigéria de reconsidérer son refus

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a demandé vendredi au Nigeria de reconsidérer son refus de permettre l'établissement d'un corridor aérien facilitant à la Croix-Rouge l'envoi de secours au Biafra.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a lancé cet appel dans un communiqué public, et un porte-parole a déclaré que le message serait transmis au gouvernement nigérian.

En même temps, M. Sharp a prié les autorités biafraises d'autoriser la création d'un corridor terrestre dans leur région pour permettre l'arrivée de secours. Le Canada a promis des secours de l'ordre de \$500,000 aux victimes de la guerre civile nigérienne mais, jusqu'à présent, un seul avion a pu être envoyé.

Le ministre a déclaré que le gouvernement canadien "continue à s'inquiéter profondément" de l'incapacité des parties en conflit à s'accorder sur les arrangements nécessaires à la distribution de vivres.

M. Sharp a précisé qu'un expert technique canadien était parti mercredi pour Genève pour assister le comité international de la Croix-Rouge sur la création et le maintien d'un corridor aérien.



● CAMP BOUCHARD, Ste-Thérèse — Les deux officiers responsables du cours de deux semaines à l'intention des membres du Service Féminin des Forces canadiennes, mettent la dernière main au programme d'entraînement. Il s'agit du capitaine Paulette Dupuis, commandant (à gauche) et du capitaine Grace Ford, instructeur-chef, (à droite). Soixante-quinze femmes et jeunes filles séjournent au camp Bouchard, à 25 milles au nord de Montréal. Le cours, qui a débuté dimanche, le 11 août, se terminera le 24 du même mois. (Photo des Forces canadiennes).

Le hold-up raté de Montréal-Est

La police arrête le suspect qui aurait grièvement blessé son complice

MONTREAL (PC) — La police a déclaré, samedi, qu'elle avait arrêté un individu âgé de 32 ans en rapport avec la tentative de hold-up survenue dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale, dans l'est de la métropole, à la suite de laquelle celui-ci aurait tiré sur son complice durant leur fuite.

Pendant ce temps, le second suspect dans cette affaire serait dans "un état de santé satisfaisant" à l'hôpital, où il a dû subir une intervention chirurgicale jeudi soir, opération au cours de laquelle on lui a extrait deux balles qui s'étaient logées dans sa poitrine.

Un porte-parole de la police a déclaré que deux hommes armés et masqués avaient quitté les mains vides, jeudi, la succursale de banque et que l'un avait tiré sur l'autre "par exaspération" parce que celui-ci, ayant perdu son calme, avait raté la tentative de vol à main armée.

Les deux individus seraient entrés dans la banque peu après-midi jeudi alors que six employés et un client se trouvaient sur les lieux.

L'un des bandits se dirigea directement vers le bureau du directeur de la succursale, tenta de forcer le verrou de la porte et en brisa la partie vitrée.

Apparemment énervé par le bruit de la vitre brisée, le second bandit, qui se tenait près de l'entrée de la banque, tira deux coups de feu dans le mur et s'enfuit en courant, suivi de près par le premier.

Le système CHARGE X entre en opération aujourd'hui

TORONTO, (P.C.) — Le système de crédit Charge X créé par quatre banques à charte canadiennes entrera en opération aujourd'hui.

On a posté 1,000,000 de cartes aux clients des banques ce mois-ci. Grâce à celles-ci, les clients pourront acheter des marchandises et se prévaloir de services dans environ 10,000 établissements des régions de Montréal et de Toronto qui ont accepté de faire partie du réseau Charge X.

Les banques garantissent le paiement immédiat aux entreprises des marchandises achetées par les clients de Charge X.

Les banques qui font partie du réseau Charge X sont la Banque Canadienne Nationale, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et la Banque Toronto-Dominion.

Camp de formation pour le personnel féminin des Forces armées canadiennes

CAMP BOUCHARD, Ste-Thérèse — Institutrices, sténographes, secrétaires, étudiantes, ménagères partagent le même idéal pendant deux semaines, alors que 75 femmes, membres du Service féminin des Forces canadiennes, affectées à différentes unités de Milice, participent à un entraînement intensif au Camp Bouchard, à 25 milles au nord de Montréal.

Les membres du Service féminin de l'Armée, remplissent certaines fonctions administratives au sein des unités de Milice. Le séjour de deux semaines au Camp Bouchard a pour but de favoriser les échanges de vues et de renouveler leurs connaissances militaires par des cours sur différents sujets tels que : cartographie, communications, leadership et administration. En fait, cette année trois catégories de cours sont au programme : cours en vue d'une promotion d'officier, cours destinés aux recrues et cours de spécialisation comme commis de bureau.

Le capitaine Paulette Dupuis, de Québec, est commandant du camp, tandis que le capitaine Grace Ford, de Montréal, est responsable de l'entraînement. Toutes deux sont membres de la Force régulière.

A sa fondation, en 1941, il y a plus d'un quart de siècle, le Service féminin de l'Armée canadienne avait pour but de fournir des candidats aux postes de téléphonistes, dactylographes, sténographes, afin de libérer les soldats qui remplissaient ces fonctions. L'efficacité que ces femmes ont montrée fut telle qu'on leur confia de plus grandes responsabilités par la suite.

Peu nombreuses dans la Force régulière, ces femmes sont d'une valeur inestimable dans les unités de Milice, spécifiquement dans le domaine de l'administration. Il est prouvé que, dans l'accomplissement de certaines tâches, les femmes

démontrent plus d'habileté que les hommes.

Ainsi, plusieurs sections du Corps de Transmissions de l'Armée ont constaté que les femmes excellent comme opératrices de radio, à cause du registre de leurs voix. Elles montrent aussi plus d'exactitude et de patience que les hommes dans les procédures administratives.

En somme, 14 jours d'études, samedis et dimanches inclus, une centaine de périodes d'instruction à l'horaire, très peu de loisirs.

Revue financière de la semaine

Le taux de croissance des dividendes en régression

Par la Presse Canadienne

Le taux de croissance au chapitre des paiements des dividendes accuse une régression, ce qui reflète, en partie du moins, des inquiétudes quant au fléchissement des profits des sociétés.

Les chiffres, émis la semaine dernière par les courtiers torontois J.R. Timmins and Co., démontrent que les dividendes payés ou payables au cours des huit premiers mois de cette année totalisent \$898,663,447, au regard de \$882,089,681 au cours de la même période l'an dernier.

Ces chiffres correspondent à un gain de deux pour cent sur l'an dernier et neuf pour cent sur 1966.

Bien que les profits des sociétés avaient manifesté des signes de vie au cours du premier trimestre après une période de désastreuse en 1967, plusieurs d'entre elles ont causé des surprises en enregistrant des bénéfices inférieurs au cours du premier semestre cette année.

Malgré tout, le marché canadien, s'opposant à la tendance de Wall Street, a repris de l'énergie mercredi, alors que les marchés de Montréal et Toronto enregistrèrent une légère hausse alors que la Bourse de New York était fermée. Ces fermetures du mercredi, commencées depuis juin, se poursuivront pendant une certaine période jusqu'à ce que les courtiers américains aient pu mettre leur documentation à jour.

Parmi les industrielles, les meilleures hausses, ainsi que les communications, les boissons, les pipe-lines et les mines, mais la tendance journalière a été imprévisible.

Les analystes sont d'avis que les séances de juin et juillet où les marchés canadiens étaient complètement indépendants des événements extérieurs sont bien terminées.

Le seul détail intéressant des derniers jours a été la reprise modeste des aurifères. Dome a grimpé de 3 à 60, Campbell Red Lake de 2 à 30 et Camflo de 70 cents à \$5.35.

Cette progression serait due en partie à la publication d'un déficit accru de la balance commerciale du Royaume-Uni pour juillet, ainsi qu'à la faiblesse de la livre sterling. Mais un élément de mystère continue d'entourer le problème de l'avenir de l'or.

Les valeurs pétrolières et les compagnies ayant des propriétés dans le delta du Mackenzie ont continué leur activité intense, malgré une certaine perte de terrain.

Cette remontée laisse prévoir la même situation pétrolière sur le sol canadien que celle qui a été rapportée chez Prudhoe Bay, Alaska, par Humble Oil et Atlantic Richfield. Dome Pete a progressé de 8 1-8 à 70, Bow Valley de 3 3-4 à 21 3-4, Pacific Pete de 1 1-2 à 22 1-4, Shell Canada de 1 1-4 à 32, Yelloknife Bear de 45 cents à \$7.60, French Pete de 30 cents à \$8.20 et Numac de 30 cents à \$7.90.

Imperial Oil et Great Plains Development ont perdu chacun 1 1-2 à 75 et 21 1-2 respectivement et Western De-calta 25 cents à \$4.55.

A Toronto, l'indice des industrielles a avancé de .88 à 168.36, celui des métaux de base de 1.34 à 106.63, celui des aurifères de 9.01 à 194.97 et celui des pétroles de l'Ouest de 8.53 à 210.52. Au total, 16,575,000 actions ont changé de mains en cinq séances, au regard de 13,649,000 en quatre séances la semaine dernière.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 403 à 334.

Aux marchés canadiens et de Montréal, l'indice global a grimpé de 1.13 à 162.84. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 187 à 150.

Trente-neuf jours pour traverser l'Atlantique

CHAMBLY (P.C.) — Tom Stacey et son épouse Jill ont quitté leur pays, la Grande-Bretagne, après avoir acheté un yacht muni d'une coque en acier, et se sont alors embarqués à destination des îles Canaries en compagnie d'un ami, Bill Bishop.

Cela se passait en octobre dernier. Jeudi, le "Arvin Court II" arrivait à Chambly, près de Montréal, après avoir traversé l'Atlantique en 39 jours pour ensuite s'engager dans la rivière Hudson et traverser l'Etat de New York, et enfin poursuivre leur route sur la rivière Richelieu.

Le yacht a 46 pieds de long et possédait au départ un mât de 62 pieds de hauteur, mais on dut abaisser le mât pour que le bateau puisse passer sous les ponts qui se trouvent sur la rivière Hudson.

Le pilote Stacey a déclaré qu'il avait déjà servi dans la marine royale mais qu'il n'avait que peu d'expérience de la navigation à voile avant de quitter son emploi de courtier en assurance pour reprendre la mer.

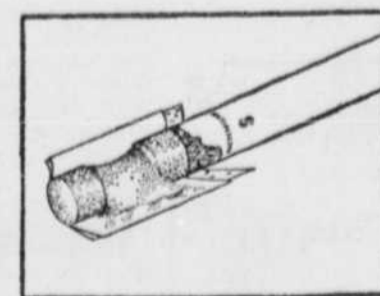
Le moteur d'automobile que l'on avait transformé pour fins de navigation a fait défaut à un moment du voyage et l'on a alors dû se servir uniquement des voiles.

FLATTEZ VOTRE GOÛT, DITES...RICHMOND

LA PREMIÈRE CIGARETTE À FILTRE STRICKMAN DU MONDE

UNE SENSATION NOUVELLE ET AGRÉABLE.

Pourquoi parle-t-on partout de la Richmond? Parce que la Richmond offre beaucoup plus que le haut degré de filtration du filtre Strickman; elle offre la combinaison parfaite de fins tabacs Virginie alliés à tous les avantages d'un tel filtre. Elle procure par ce fait même, une très agréable sensation... jamais brûlante, jamais âpre, jamais sèche. C'est pourquoi la Richmond flatte votre goût.



Le filtre Strickman est un filtre à cigarette d'un concept entièrement nouveau. Des milliers de minuscules granules polymères sont enserrés à l'intérieur de la substance filtrante conventionnelle de cellulose ce qui donne à la Richmond une efficacité filtrante différente de celle de n'importe quelle autre cigarette.

CE SYMBOLE VOUS GARANTIT QUE LA RICHMOND RENCONTRE LE HAUT DEGRÉ DE FILTRATION SPÉCIFIÉ PAR LA ROBERT L. STRICKMAN FOUNDATION INC. IL N'EXISTE QU'UN SEUL FILTRE STRICKMAN ET LA RICHMOND EN EST MUNIE.

RICHMOND LA CIGARETTE QUI FLATTE VOTRE GOÛT

si VOTRE DENTIER bouge...

Saupeudrez-le simplement d'un peu de FASTEETH, ce qui le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH est une formule alcaline (non acide). Ne rancit pas dans la bouche, assainit l'haleine. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

AVIS

COMMISSION D'ETUDE DES PROBLEMES JURIDIQUES DE L'EAU

Invitation à soumettre des mémoires

La Commission d'étude des problèmes juridiques de l'eau, constituée par le gouvernement du Québec le 3 juillet 1968, a été chargée d'étudier :

- le régime juridique actuel de l'eau suivant les lois et la jurisprudence;
- le régime juridique nécessaire à la meilleure gestion et administration des eaux;
- les droits actuels du public et des riverains à l'utilisation des cours d'eau et des lacs;
- l'opportunité d'astreindre l'exercice des droits à l'utilisation des cours d'eau à la réglementation de l'Etat ou à leur acquisition par ce dernier;
- l'établissement des mécanismes juridiques et des instruments institutionnels nécessaires pour régler les problèmes juridiques soulevés par l'eau dans ses rapports avec le régime foncier et en particulier les problèmes relatifs à la domanialité de l'eau et aux limites de cette domanialité;
- l'opportunité d'intégrer en un Code des eaux toute la législation pertinente et de modifier en conséquence les lois comportant des dispositions incompatibles, s'il y a lieu;
- la possibilité de créer un organisme judiciaire auquel serait référé tout litige consécutif à l'application des pouvoirs conférés à l'Etat dans le domaine de l'eau et de suggérer la nature et les limites de la juridiction d'un tel organisme.

La Commission invite donc les personnes, compagnies, organismes et corps publics désireux de lui soumettre des opinions, études ou suggestions relatives aux questions qu'elle doit étudier à le faire le plus tôt possible et au plus tard le 1er mars 1969. Ces opinions, études ou suggestions doivent être transmises, sous forme de mémoire, et en dix (10) exemplaires, au secrétaire, Commission d'étude des problèmes juridiques de l'eau, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Les personnes, compagnies, organismes et corps publics qui entendent soumettre des mémoires sont priés d'en informer immédiatement la Commission.

La Commission tiendra des audiences publiques dans les principales régions du Québec aux dates et lieux qui seront annoncés.

Le secrétaire, Donald Guay.

Selon les policiers

Dossman aurait eu \$35,000 en poche avant sa mort

MONTREAL (P.C.) — André Dossman, 41 ans, dont le corps criblé de balles a été trouvé flottant dans l'eau de l'écluse Côte Ste-Catherine, à Montréal, il y a 10 jours, était en possession d'un montant de \$35,000 peu avant sa mort, a déclaré vendredi la police.

Le porte-parole de la police a dit que la victime, qui habitait à Saint-Michel, en banlieue de Montréal, avait obtenu cet argent à la suite d'une transaction financière, mais n'a pas précisé davantage.

Dossman avait été atteint de deux balles et ligoté avec de lourdes chaînes avant d'être jeté dans les eaux du St-Laurent. Dossman avait émigré de France au Canada en 1951.

Depuis la

Confédération

Nystrom serait le plus jeune député élu

OTTAWA (PC) — Selon le Nouveau Parti démocratique, M. Lorne Nystrom, récemment élu député NPD dans Yorkton-Melville, en Saskatchewan, est le plus jeune député qui soit jamais entré au Parlement. Il a 22 ans.

Jusqu'à récemment, on croyait que le record appartenait au libéral George Casey, élu dans Elgin Ouest en 1872. Le leader parlementaire néo-démocrate, M. Stanley Knowles, a précisé en fin de semaine que Casey avait 22 ans et cinq mois au moment de son élection, alors que M. Nystrom avait 22 ans et deux mois au 25 juin. M. Nystrom est né le 26 avril 1946.

EMBAUCHONS des ETUDIANTS

CONSULTEZ VOTRE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

L'Action féminine

Pause-café



Le croc sous le sourire

par Thérèse Dallaire

Nombreuses sont les femmes dans le passé, qui ayant eu à se frotter de très près au monde des affaires, avec un tout petit bagage d'expérience se sont fait rouler par des "brasseurs d'affaires" que le scrupule n'étouffait pas.

J'y ai goûté un tout petit peu, il y a quelques jours, quand j'ai dû bagarrer pendant près de trois heures dans l'étude d'un notaire. Coïncidence étrange, ma jeune cousine au visage angélique a dû, elle aussi et dans la même semaine élever la voix et montrer les dents pour faire valoir ses droits. Son beau rêve d'un chalet en montagne n'a pu se réaliser sans un grand accroc à la patience et à la douceur, deux vertus bien "féminines".

Il est tout de même étonnant qu'à l'époque où l'on parle avec tant d'assurance de l'évolution du statut de la femme; à l'époque où tous et chacun reconnaissent à la femme une intelligence et un jugement de valeur égale à celle de l'homme, il se rencontre encore des descendants d'Adam pour croire à la naïveté des filles d'Eve et vouloir en abuser.

Non, messieurs, acceptez un tout petit avertissement. Quand vous voudrez prendre les femmes dans les "mailles" de vos "affaires"... souvenez-vous que sous le "sourire" féminin se dissimule souvent un "croc" qui mord dangereusement.



● MONTREAL — Suzanne Tremblay et Lisa O'Neil, deux adolescentes qui représenteront l'Ambulance St-Jean du Québec au Pays de Galles à l'occasion du Jubilé d'Or international du Prieuré de l'Ordre de St-Jean, sont revenues dans la métropole jeudi dernier, le 8 août.

Elles reviennent du Pays de Galles

MONTREAL — Il n'est pas donné tous les jours à des adolescentes de participer à un Jubilé d'Or International dans le Pays de Galles. C'est pourtant ce qui arriva à Suzanne Tremblay et Lisa O'Neil âgées de 17 ans, qui furent toutes deux déléguées de l'Ambulance St-Jean du Québec lors de

ce camp international qui groupa plus de 500 jeunes brigadiers de tous les coins du monde. Suzanne et Lisa, originaires respectivement de Chicoutimi et des Westmount, furent également reçues dans une famille écossaise au terme de la tenue du camp et ce n'est qu'après un séjour de

trois semaines qu'elles revinrent au pays jeudi, le 8 août dernier.

A tous les ans, l'organisation internationale de l'Ambulance St-Jean organise pour les jeunes cadettes et cadets une session multi-nationale afin de promouvoir les liens de solidarité entre les divers groupes ethniques qui oeuvrent au sein de la Brigade Ambulancière St-Jean dont la fondation remonte à quelque 900 ans.

Or la tenue de cette session coïncidait cette année avec le cinquantième anniversaire du Prieuré de l'Ordre de St-Jean au pays de Galles.

Pour une disposition originale des fleurs d'été

Les fleuristes, vous ne le savez peut-être pas, sont aussi chatouilleux que les couturiers lorsque, dans leur travail, ils s'efforcent de ne pas créer deux modèles identiques.

Au dire de la Florist' Transworld Delivery Association, le souci des fleuristes pour l'originalité est particulièrement aigu en été alors que les réceptions données sur le patio procurent aux invités l'occasion d'admirer la disposition des fleurs du jardin et la décoration florale.

Aux yeux des fleuristes, c'est un crime impardonnable lorsque Madame, invitée à une réception chez son amie, constate de visu que l'arrangement floral créé pour elle est le même que celui de son hôteesse.

Il faut donc que dans chacune de ses créations, le fleuriste se pique d'originalité.

Alors, dans la réalisation de son projet, il commencera par tenir compte de l'arrière-plan du lieu. Un mur de brique ou de pierre ne présente pas le même aspect qu'un bosquet ou une plantation d'arbustes.

Il peut s'agir de décorer un coin du salon, un centre de table ou simplement d'agencer une corbeille suspendue.

Voilà autant de points qui déterminent si l'arrangement floral doit être vu d'un côté seulement, de deux ou de plusieurs côtés à la fois, et qui décident de la forme qu'on donnera à l'objet.

Le choix des fleurs qui serviront à la décoration est relativement facile. Selon un stylistique de l'Association susmentionnée, le fleuriste alors recherche un double objectif: il choisira des couleurs "légères", — fleurs blanches, jaunes dans un agencement de gypsophiles (baby's breath) peut-être, — accompagnées de fleurs aux couleurs vives.

Ces dernières ajoutent une note de gaieté et d'intimité à toute décoration florale de l'extérieur. On peut y mélanger des bleuets, des boutons-d'or,

des gueules-de-loup, des géraniums ou des oeillets. Ou encore peut-on recourir à un ensemble de fleurs roses ou rouges, à des oeillets, des roses ou des glaïeuls.

Une fois la décoration terminée, elle affichera un air plutôt champêtre et léger, tout en étant capable de résister à la chaleur de l'été. L'ornement complètera le coloris du jardin, méritant ainsi à l'hôteesse des compliments bien mérités.

Et le fleuriste, lui, relèguera à ses dossiers le plan de sa création pour ne pas y recourir avant longtemps.

Horoscope

MARDI LE 20 AOÛT

21 mars au 20 avril (Bélier) — Cultiver la confiance en vous-mêmes et dans vos semblables. Journée d'un rythme modéré, sans heurt ni incident.
21 avril au 21 mai (Taureau) — Différents facteurs conduiront les natifs de ce signe au succès, pendant la période qui commence, aujourd'hui. Journée bien remplie.
22 mai au 21 juin (Gémeaux) — On profitera de vos bonnes dispositions pour vous demander un service. N'entretenez pas d'inquiétudes vaines.
22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne rougissez pas de vos bonnes actions. On vous fait une recommandation pleine d'à propos. Il est temps que vous

pensiez davantage à vous-même.

24 juillet au 23 août (Lion) — Ne veillez pas trop tard, le manque de sommeil est nuisible à votre système nerveux. Aspects planétaires propices aux confidences.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Diplomatie, dignité et versatilité, trois mots-clés pour les natifs de ce signe, actuellement. Ne ménagez pas les compliments à qui les mérite.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ne vous surmenez pas, sachez arrêter quand c'est le temps. Vous ne regretterez pas d'accepter une invitation de la dernière heure.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — N'acceptez pas d'emblée toutes les informations qu'on vous donne, prenez le temps de les évaluer. Bonne journée dans l'ensemble et le détail.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Songez à mériter de nouveaux lauriers, ça vous fera un but stimulant. Les intérêts de votre santé ne sont pas à négliger.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Prenez le temps de solidifier vos amitiés. Début d'une période sous le signe de la coopération dans tous les domaines.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Les idées-force, les initiatives audacieuses et les compétitions sportives sont à l'ordre du jour. Accordez-vous une somme de repos raisonnable.

20 février au 20 mars (Poissons) — Intégrité, sympathie et dévouement vaudront leur pesant d'or, tant dans le domaine familial que professionnel et social.

SI VOUS ETES NE UN 20 AOÛT

Vous n'aimez pas recourir aux subterfuges. Quand vous gagnez une faveur elle est généralement méritée. Votre zèle pour défendre vos intérêts professionnels est en tête de vos belles qualités de citoyens. Les natifs de ce signe brillent dans plusieurs domaines.

Chez Morin on nettoie bien
MAISON RECOMMANDEE PAR TOUS LES GRANDS MAGASINS
LE PRESIDENT EST HORACE MORIN
diplômé de l'Institut national des nettoyeurs de Washington
H. Morin
195 Prince-Edouard angle Caron
Tél.: 522-4795

Maintenant à Place Laurier
où nous vous offrons un formidable choix d'articles en cuir de haute qualité.
Valises - sacs à main - articles de bureaux - cadeaux - etc.
Les Maroquins Inc.
2700, boul. Sir Wilfrid Laurier, Ste-Foy
TEL : 651-5522

Vaste assortiment de corseterie et lingerie
PERSONNEL SPECIALISE A VOTRE SERVICE
Stationnement gratuit sur le terrain. Tlèden, au arrière de notre magasin.
P.M. Boucher inc.
1024, RUE ST-JEAN
525-6785

Conseils pratiques Sécurité routière (7)

Ce ne sont pas les voitures qui causent 95% des accidents, mais bien les gens qui les conduisent. L'automobiliste qui ne veut rien laisser au hasard fait quand même vérifier périodiquement son moteur, sa transmission, ses freins, ses lumières et son klaxon.

Le vendredi soir est la soirée de magasinage par excellence des Canadiens. Cela signifie que les trottoirs et les rues sont encombrées. Que vous soyez piéton ou automobiliste, pourquoi n'arrêteriez-vous pas prendre une tasse de café à votre grand magasin ou centre d'achat préféré avant de rentrer à la

DES EMISSIONS POUR MADAME

MARDI — RADIO

CBV: "Le matin d'aujourd'hui", 9 h. 30 à 10 h. 30 a.m.

"Fernand Gignac" 10 h. 32 à 11 h. 30 a.m. De la terrasse du pavillon de la jeunesse à Terre des Hommes, Fernand Gignac et Nicole Bisailon présentent des enregistrements de chansons et de musique variée.

"Du Saint-Laurent aux Sources Françaises" 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. Le R. P. Julien Déziel, président de la Société géologique canadienne-française, a rencontré des familles installées au pays depuis bien longtemps et essaie de retrouver la trace des premiers arrivants. Animateurs: Lizette Gervais et Jean-Paul Nolet. "La famille Panet".

"Les Bou-Bou", 1 h. 30 à 4 h. 30 p.m. Magazine moderne et varié groupant une série d'émissions réunies sous un même titre. Animateurs: Line Bourgeois et Jacques Boulanger.

"D'une certaine manière", avec Robert Gaudous et Laurence Vallier. Texte: Eugène Cloutier.

"Carnets des Arts", 6 h. 20 à 6 h. 30 p.m. Actualité artistique. Billets ou entrevues calendrier des concerts, expositions, films et autres formes de spectacles, émissions de radio et de télévision de la soirée.

"Autour d'une chanson", 7 h à 7 h. 15 p.m. La Yougoslavie. "Partance" de Claude Gauthier. "Des livres et des hommes", 10 h. 30 à 11 h. p.m. Emission consacrée à l'écrivain américain John Updike. — Invités: Peter Sourian romancier Ursula Molinaro, romancière et Pierre Brodin, directeur du lycée français de New York, auteur d'une série d'études sur les écrivains américains d'aujourd'hui. — "La Ferme" roman d'Updike.

Elle étudie les méthodes de la physiothérapie

MONTREAL (PC) — Durant son séjour d'un mois au Canada, Joyce Nielson étudie les méthodes de physiothérapie qui pourraient être utilisées dans d'autres pays pour le traitement de la lèpre.

Directrice dans le domaine de la santé publique en Grande-Bretagne, elle set secrétaire générale du congrès mondial des thérapeutes, dont le siège social est à Londres.

Son voyage se terminera au cinquième congrès international de médecine thérapeutique, le 25 août à Montréal.



Les poils faciaux vous confinent-ils au foyer?

Ces poils superflus si embarrassants gardent des femmes fort attrayantes captives de leur foyer. Certaines sont pleinement conscientes de ce fait, d'autres le sont moins. Elles se donnent comme excuse que c'est "trop de trouble" ou, sans l'avouer, elles manquent de confiance dans leur apparence.

La solution logique, c'est de faire enlever ces vilains poils sans plus tarder... enlèvez-les, une fois pour toutes, de la vue des autres et n'y pensez jamais plus.

C'est maintenant facile avec la thermolyse Gregory.

Gregory a surmonté les trois objections des femmes à l'épilation permanente—la lenteur, le malaise, le coût.

Songez que de nombreuses femmes dans quatre pays différents font épiler des surfaces aussi grandes que leurs bras et leurs jambes par les habiles techniciennes Gregory. Plusieurs en profitent pour lire ou s'endormir pendant le traitement.

N'est-ce pas là une preuve de la rapidité, du confort et du coût raisonnable de la thermolyse?

Voulez-vous une preuve encore plus convaincante? Acceptez un traitement-échantillon gratuit à la clinique Gregory la plus rapprochée. Vous n'avez qu'à le demander.

Fixez votre rendez-vous et réglez ce problème de façon permanente dès maintenant.

gregory system
CLINIQUE EPILATION ROYALE
Ouvert de 10 h. a.m. à 7 h. 30 p. m. Samedi, de 9 h. à 2 h. Ville de Québec — SUITE 2, EDIFICE MORISSET 695 EST, BOULEVARD CHAMPEL — TEL. 529-1879

CONCOURS CLIENT CHANCEUX chez GAGNON
LE GAGNANT AURA DROIT AU
REMBOURSEMENT
DU MONTANT DE SON ACHAT
(Une attribution chaque semaine.)
Pourquoi ne serait-ce pas vous ?

LES CHAUSSURES REVOLUTIONNAIRES!

AVANT-GARDE... NOUVEAUTES... CHEZ GAGNON!

POUR ELLE... Deux jolis modèles: "Loafer" ou à courroies. Cuir sauvage. Couleurs: Brun Mexico, vert algue, antique. Semelles avec extension. Talon bloc.
Pis: 5 à 10
Marque "FRANCA" (d'importation française)
Seulement: \$12.99

POUR LUI... Deux jolis modèles "Loafer" ou lacé. Choix de couleurs: Brun, or et vert algue. Cuir sauvage, antique, avec décoration de clous. Doublure en cuir. Confortables et durables.
Pis: 6 à 10 1/2
MARQUE REPUTEE
Seulement: \$16.99

TOUJOURS UN VASTE CHOIX A DES PRIX AVANTAGEUX CHEZ GAGNON
Nous honorons la carte **credic**
Aucune surcharge ni intérêt
Les plus grands détaillants de chaussures à Québec
260 est, St-Joseph • 896 est, St-Joseph • 180 ouest, St-Vallier • 568, 3e Avenue

Le train 166 s'est arrêté à Mystic

Le rêve de trois enfants est enfin devenu réalité

MYSTIC, S.D. (PA) — Le train 166, qui normalement traverse en trombe la petite agglomération de Mystic, dans le Dakota Sud, s'y est exceptionnellement arrêté, mercredi, afin de permettre aux cheminots de rencontrer trois petits amis.

L'arrêt a duré une demi-heure avec l'approbation du siège social, de la Chicago, Burlington and Quincy Railroad, de Chicago. Il s'agissait de faire plaisir à trois jeunes admirateurs qui tous les jours, agitaient leurs petites mains avec enthousiasme au passage du train.

Les trois invités d'honneur étaient : Kevin Brown, 9 ans; son frère Brian, 7 ans, et leur sœur Carry 6 ans. Les enfants, venus d'Anchorage, en Alaska, passaient leurs vacances avec leurs parents, M. et Mme Jim Brown, dans la région de Black Hills, à proximité de Mystic, où M. Brown avait passé une partie de sa jeunesse.

L'été dernier, venus pour la première fois passer leurs vacances dans cette région, les enfants Brown attendaient tous les jours le passage du train et agitaient leurs petits bras en guise d'amitié en direction des cheminots. Ces derniers leur rendaient la politesse.

Les liens d'amitié ont été renoués cet été. Et tout récemment, un beau jour, le train, contrairement à son habitude, a ralenti en traversant sur la région de Mystic. Les membres de l'équipage lancèrent des douces aux enfants.

Douceurs et lettre

Excités par cette marque d'attention, les enfants écrivirent une lettre à l'équipage, signée : "Les trois enfants qui vous font des signes". La lettre disait :

"Chaque jour nous prions l'oreille et nous attendons votre passage. Nous serions fiers qu'un grand train fasse reten-

tir ses sirènes rien que pour nous. Merci pour les douceurs. Nous le raconterons à nos amis, quand nous serons de retour chez nous. Nous rentrons à Anchorage dans deux semaines, pour la rentrée scolaire. Mais cet hiver, quand nous penserons à Black Hills, nous nous souviendrons de vous".

Les responsables de la compagnie reçurent communication de la lettre. Ils donnèrent donc l'ordre à l'équipage de faire un arrêt à Mystic, qui fut une petite ville ferroviaire et minière active et qui, actuelle-

ment, ne compte plus que quelques bicoques le long de Castle Creek. On peut y voir encore un vieux magasin fermé et une vieille église abandonnée. La population n'atteint même pas les 15 habitants.

En voyant de loin le train commencer à ralentir, Kevin se mit à crier : "Il va arrêter". "Pas possible" répliqua Brian.

Le conducteur du train, R.V. Avery, invita les enfants à grimper dans le fourgon pour faire connaissance avec les six autres membres de l'équipage.

Puis, les cheminots et leurs trois petits invités allèrent s'asseoir sur le gazon pour déguster les gâteaux, les glaces et les boissons fraîches qu'ils avaient spécialement apportées pour l'occasion.

Au bout d'une demi-heure, les membres de l'équipage monterent à bord du train No 166, firent retentir la sirène et pendant qu'ils disaient adieu, de 1 a main, à leurs petits amis, le train reprit son parcours qui le mène trois fois par semaine de Deadwood à Edgemont.

On craint à nouveau une épidémie d'hépatite

Par KEN KELLY (de la Presse Canadienne)

A la suite d'une flambée soudaine d'hépatite infectieuse en Terre-Neuve, en Saskatchewan et en Alberta, on commence à craindre que cette maladie du foie ne prenne des proportions épidémiques à l'instar des années 1961 et 1962.

Pour le moment, le mal ne fait de progrès à ce rythme que dans ces trois provinces. En Colombie-Britannique, les cas se multiplient, il est vrai, mais n'ont pas encore atteint la côte d'Alerte.

La plupart des autres provinces semblent, pour le moment, avoir été épargnées par ce cycle qui ramène une porte poussée d'hépatite tous les sept ans.

L'hépatite est une maladie due à un virus qui peut attaquer le foie, provoquer la jaun-

isse et devenir fatal dans certains cas.

Maladie hautement infectieuse, elle se transmet généralement là où dominent de mauvaises conditions d'hygiène, sur le plan aussi bien personnel que public.

Selon les plus récentes données statistiques disponibles à Ottawa, 4,159 cas ont été signalés pour les provinces au 6 juillet, contre 5,244 à la même date, l'an dernier.

De l'avis du Dr J. W. Davies, directeur de la division d'épidémiologie, au ministère fédéral de la Santé, il faut s'attendre à 10,000 cas, d'ici la fin de l'année, soit 2,000 de plus que l'an dernier.

Les années record ont été celles de 1961, avec 12,314 cas et 1962 avec 12,538 cas. D'après les statistiques établies au 6 juillet, voici comment se présente la situation dans chaque

province le premier chiffre est celui enregistré au 6 juillet 1968, et le second, celui de la période correspondante de l'an dernier :

- Terre-Neuve : 1,000 et 318.
- Ile-du-Prince-Edouard : 111 et 118.
- Nouvelle-Écosse : 104 et 176.
- Nouveau-Brunswick : 111 et 254.
- Québec : 249 et 283.
- Ontario : 995 et 1,168.
- Manitoba : 173 et 183.
- Saskatchewan : 946 et 260.
- Colombie - Britannique : 950 et 868. Plusieurs provinces ont récemment signalé une régression du mal, ce qui serait dans l'ordre normal des fluctuations saisonnières, puisqu'on enregistre généralement moins de cas en été qu'en automne ou en hiver.

Au profit des affamés du Biafra

A neuf ans, Mélanie se fait diplomate

NEW YORK (PA) — "Et, un petit enfant les conduira".

Ces paroles du prophète Isaïe servent de leitmotiv à une tournée qu'entreprend une petite fille, au profit des enfants affamés du Biafra en guerre, dans le Nigeria oriental.

Mélanie Nix, âgée de 9 ans, va aller à Londres voir l'archevêque de Cantorbéry, le Rév. Michael Ramsey, puis à Rome pour rencontrer le Pape Paul VI, et demander leur aide.

"Elle se fait la représentante de tous les enfants, ceux qui sont bien portants, comme ceux qui sont mourants", a dit Paul Connett, président du comité pour la survie du Biafra. Nous espérons qu'elle sera reçue et qu'on l'écouterà".

Il a ajouté que : "Trop de dirigeants prennent avec calme la famine qui attaque les enfants du Biafra en masse, et nous espérons qu'on prêterà l'oreille à l'appel d'une enfant".

"Ce serait, dit-il, une bien triste époque que la nôtre, si l'on ne fait pas cas d'un enfant".

Ce comité est une organisation non-sectaire qui recueille les secours à envoyer par l'intermédiaire d'organisations religieuses et autres.

Flamme symbolique Il a proclamé ce dimanche "Journée internationale de la

tristesse et de l'espoir" tristesse pour les enfants morts et espoir pour ceux qui restent encore en vie. Les églises ont été invitées à organiser des prières spéciales et à faire retentir leurs cloches.

"Si les cloches sonnent maintenant l'espoir, elles n'auront pas, plus tard, à sonner le glas", a dit Connett. Un télégramme a été adressé au président Johnson lui demandant de proclamer cette journée internationale et de faire mettre les drapeaux en berne.

Dans le cadre de cette journée, le comité a demandé aux Américains de laisser brûler une flamme dans tous les appartements et les maisons au cours de la nuit de dimanche, symbolisant ainsi le mot d'ordre : "Ne laissez pas les lu-

mières s'éteindre pour les enfants biafrais".

Mélanie, qui vient de South Amboy, N.J., doit partir jeudi soir de l'aéroport Kennedy à bord d'un avion de la British Overseas Airline, à destination de Londres, en compagnie d'un membre du comité d'une conférence de presse.

Paul VI à l'ONU Elle compte, entre autres, essayer d'obtenir l'adhésion des dirigeants des Eglises en faveur de la journée internationale et faire une visite aux Nations unies au profit des enfants américains de laisser brûler une flamme dans tous les appartements et les maisons au cours de la nuit de dimanche, symbolisant ainsi le mot d'ordre : "Ne laissez pas les lu-

mières s'éteindre pour les enfants biafrais". Elle faisait partie du groupe d'enfants qui, il y a une semaine, recueillait dans le voisinage des l'ONU des vivres et conserves pour le Biafra.

En plus du voyage de Mélanie, a dit Connett, des milliers d'enfants vont défiler à travers les rues de New York, dimanche, pour manifester leur inquiétude. Selon lui, l'ONU n'a pas su remplir ses obligations humanitaires dans cette crise.

"Nous avons essayé d'en appeler à la conscience universelle par une veillée de 36 heures à l'ONU, a-t-elle ajouté. Mais il n'y a pas eu de réponse. Encore une fois, nous en appelons aux dirigeants du monde. Entendront-ils les voix des enfants qui pleurent pour que vivent d'autres enfants?"

Au coeur de la capitale britannique

Frank West veut rénover Piccadilly Circus à l'image de l'Expo '67

Par CAROL KENNEDY LONDRES (PC) — Frank West, architecte de Westminster-

ter, entretient un rêve — ou un cauchemar, selon le point de vue où l'on se place : il veut reconstruire le coeur de la capitale britannique et un style de l'âge spatial.

Il a conçu un plan de rénovation de Piccadilly Circus — le sixième depuis 1958 — qui ferait du vieux rond-point, familier aux Londoniens, un réseau futuriste de pyramides, de cubes et d'un édifice-tour, un peu à l'image de l'Expo 67.

Ce ne serait là que le début d'un plan général de rénovation du quartier Ouest, qui comprendrait des rues à toits de verre pour les piétons, à l'étage, et la circulation automobile au rez-de-chaussée.

Les autres plans touchant Piccadilly ont été jetés au panier presque en quittant la table de dessin, mais le projet actuel a été livré à l'opinion publique avant qu'on donne le feu vert aux promoteurs du plan.

Un modèle à l'échelle, exposé dans l'édifice Criterion, datant lui-même de 1878 et qu'on démolirait également, a attiré les commentaires favorables de visiteurs, mais le débat a pris une autre tournure, plus acridulée, lorsqu'un architecte a publiquement condamné le plan comme "une tragédie d'efforts mal placés".

L'EROS REHAUSSE

S'il est approuvé, le nouveau rond-point de \$104 millions serait construit d'ici 1976, mais l'idée révolutionnaire de Frank West est loin d'être admise.

Dans son plan, la célèbre statue de bronze appelée Eros serait reposée à 26 pieds au-dessus du sol et un peu à

l'est de sa location actuelle sur une promenade de piétons couvrant trois côtés du rond-point. La plate-forme ouverte à la circulation automobile vers l'ouest, serait soutenue par une gigantesque tige d'acier et des arches.

L'édifice victorien qui abrite présentement le théâtre-restaurant Criterion serait remplacé par une tour de 30 étages recouverte de verre bronzé, comme l'édifice Seagram dans Manhattan. Le nouveau cinéma London Pavilion serait une pyramide de verre, derrière laquelle une pyramide plus grande, inversée celle-là, abriterait un hôtel moderne sur l'emplacement du vieux Trocadéro.

Jusqu'à expiration du bail de la Couronne vers 1990, le nouveau développement laisserait intouché l'élegant ensemble d'immeubles du côté Ouest du rond-point, formant l'entrée sur la rue Regent et baptisé Quadrant.

Eventuellement, cependant, on sacrifierait ce pâté à la moderne rue Regent, liée au passage pour piétons sur Piccadilly Circus.

Dans The Observer, l'architecte Ian Nairn a qualifié l'idée de "monumentale perte de temps" pour le quartier Ouest de Londres. Le projet Piccadilly, selon lui, ne tient pas compte du fait que le rond-point est intéressant comme carrefour de Londres.

Nairn recommande qu'on conserve les édifices et qu'on rende la circulation du rond-point aux vieilles artères autour de l'Eros.

"Si les administrateurs de Londres veulent à tout prix laisser leur marque, conclut-il, qu'ils le fassent dans un quartier qui en a vraiment besoin."

VENTE FORMIDABLE DE FOURRURES

Les spécialistes en fourrure "Prémont" vous offrent des aubaines extraordinaires à l'occasion de l'ouverture de la saison 1968-69

- DE LA NOUVELLE MARCHANDISE!
- DES NOUVEAUX STYLES!
- DES NOUVEAUX BAS PRIX!

MAIS TOUJOURS LA QUALITÉ RECONNUE "PREMONT"

Madame, comparez les prix — mais surtout comparez la qualité et la coupe — vous ferez alors le meilleur achat

LE VISON : TOUS LES TONS, TOUS LES STYLES

Manteaux - Peaux allongées Peaux entières

TONS : Pastel Brun foncé Gris Acier Violet Teint noir

SPECIAL D'OUVERTURE DE SAISON PRIX A COMPTER DE \$895⁰⁰

Peaux travaillées horizontalement

TONS : Pastel Brun Foncé Gris Acier Perle Teint brun ou noir

SPECIAL D'OUVERTURE DE SAISON PRIX A COMPTER DE: \$375⁰⁰

LE CASTOR

Des réserves du Québec Uni au garni de vison SPECIAL D'OUVERTURE PRIX à compter de: \$545⁰⁰

LE MOUTON DE RUSSIE

Gris naturel. Teint noir ou brun SPECIAL D'OUVERTURE DE SAISON PRIX à compter de: \$395⁰⁰

LOUTRE DU BRESIL

SPECIAL D'OUVERTURE DE SAISON PRIX à compter de: \$895⁰⁰

AUTRES GRANDS SPECIAUX D'OUVERTURE DE SAISON

LYNX SPECIAL PRIX à compter de:	\$695 ⁰⁰	OPOSSUM Noir naturel:	\$245 ⁰⁰
CHAT OCELOT SPECIAL PRIX à compter de:	\$475 ⁰⁰	RAT MUSQUE Naturel, teint brun Spécial à compter de:	\$299 ⁰⁰
RENARD Bleu de Norvège, Rouge des prairies PRIX spécial à compter de:	\$345 ⁰⁰	CHAT SAUVAGE Naturel, teint Blaireau Spécial à compter de:	\$365 ⁰⁰

GRAND SPECIAL JAQUETTES et CAPES DE VISON Un choix limité. Hâtez-vous.

Rabais de 50%

UNE FOURRURE SIGNÉE "PREMONT" EST UN BON PLACEMENT!

- GARANTIE D'UN AN CONTRE TOUTE DEFECTUOSITÉ
- ENTREPOSAGE GRATUIT
- ASSURANCE TOUT RISQUES SUR VOTRE FOURRURE

STATIONNEMENT GRATUIT ANGLE ST-ANSELME BOUL. CHAREST

LES FOURRURES **PREMONT**

125 Est - St-Joseph — 132 Notre-Dame des Anges

LE SALON "PREMONT" DANS LE MAIL ST-ROCH EST OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIR

L'Action économique

Le nouvel instrument de la

liquidité financière mondiale

"L'or-papier"

par Jean-Pierre Gagnon

L'élargissement progressif du champ d'activité du Fonds Monétaire International et du groupe de la Banque mondiale ne va pas sans poser de nouveaux problèmes, étant donné les nombreuses difficultés qui surgissent sans cesse sur la scène financière internationale.

Malgré le rôle important qu'a joué le Fonds monétaire international en vue de restaurer la stabilité du dollar américain et de la livre sterling, qui ont été soumis ces derniers mois à des pressions exceptionnelles et intenses, il a quand même fallu, pour enrayer celles-ci, conclure des arrangements spéciaux en marge du Fonds lui-même.

C'est grâce à ces arrangements que le Fonds vient de se voir confier une tâche des plus importantes, celle de constituer et de gérer le nouvel instrument de la liquidité financière mondiale, à savoir les droits de tirage spéciaux, communément appelés "l'or-papier".

L'or-papier

L'or constituait, jusqu'aux dernières décennies, le principal moyen de régler les déficits de la balance des paiements, et, partant, de stabiliser les taux internes du change. Il a été constaté que l'intensification de l'offre d'or n'a pas nécessairement de corrélation avec le besoin grandissant de réserves de change.

D'ailleurs, il est à noter qu'une part sans cesse croissante de la nouvelle production d'or est maintenant absorbée par l'industrie.

Un spécialiste en la matière, M. J.-M. Keynes avait prédit, à la Conférence de Bretton Woods tenue en 1944, que l'éventualité d'une telle situation ne manquerait pas de provoquer un déficit dans les réserves internationales et il avait alors suggéré que le Fonds se constitue en banque centrale internationale, avec pouvoir de créer et de distribuer un nouveau pouvoir de créer et de distribuer un nouveau genre "d'or-papier".

Pouvoirs plus limités

Cependant, le Fonds, tel qu'il a finalement été constitué, s'est vu investi de pouvoirs beaucoup plus limités. Il pouvait emprunter des devises d'un pays A, et donner des devises d'un pays B, à condition que le pays A, dans le cadre de la Grande-Bretagne, mais il n'avait pas l'autorisation d'augmenter le montant total des réserves monétaires internationales.

Le besoin d'un plus grand volume de réserves monétaires s'est de plus en plus fait sentir au cours des dernières années afin de faciliter le règlement de la balance des paiements internationaux. Malgré que les importations mondiales aient doublé au cours de la dernière décennie, atteignant ainsi plus de \$200 milliards, le volume des réserves officielles d'or s'est accru beaucoup moins rapidement.

En effet, les réserves d'or sont demeurées presque inchangées, à \$40 milliards, tandis que l'accroissement des devises en dollars américains et en livres sterling, qui constituent les deux devises officielles de change, n'a pas été aussi rapide que celui du commerce international.

À l'heure actuelle, les réserves autres que celles de l'or font, avec le chiffre des réserves des pays membres du Fonds, un total de quelque \$33 milliards. L'ensemble des réserves monétaires intérieures et extérieures s'élevait donc à environ \$73 milliards, mais ce chiffre ne représente que 36 pour cent des importations mondiales actuelles, contre 52 pour cent il y a dix ans.

De plus, le développement accru qui se produit dans nombre de pays augmente des exigences en liquidités. Étant donné la distribution inégale des réserves entre les pays, la baisse continue de la masse des liquidités internationales par rapport à l'activité économique mondiale pourrait provoquer une pénurie de ces liquidités dans l'avenir.

L'accroissement des réserves officielles de change en dollars américains et en livres sterling résulte des déficits continus des actions dont les perspectives d'avenir sont pleines de promesses.

La formation de ce fonds réponds à une demande du public qui en plus d'investir dans des valeurs représentant le progrès des industries canadiennes, désire placer une partie de ses capitaux dans d'autres valeurs progressives que le marché canadien ne peut lui offrir. Cette nouvelle compagnie lui permettra donc une diversification plus complète de ses placements et un choix entre le fonds canadien du group OrPrêt et Revenu dont l'objectif est de maintenir un portefeuille d'environ 80% de valeurs canadiennes et la balance dans des valeurs étrangères, et ce nouveau fonds dont la politique de placement sera de maintenir 80% ou plus de son portefeuille dans des valeurs américaines ou étrangères, et la balance dans des valeurs canadiennes.

Fonds Américain Prêt et Revenu Ltée a été incorporé en

S.). Les droits sont spéciaux en ce sens que, contrairement aux tirages ordinaires ou aux emprunts temporaires que les pays se procurent du Fonds, ils ne doivent être remboursés que dans une certaine limite. C'est à cause de cette particularité que les D.T.S. ont déjà été qualifiés d'or-papier.

En vertu de ce programme, chaque pays aura droit à un montant annuel de D.T.S. proportionnel à sa quote-part au sein du Fonds. De cette façon, si la première mise en vigueur des D.T.S. porte sur un montant de \$10 milliards, disponible à raison de \$2 milliards par an, le Canada pourrait, au cas de besoin, effectuer des tirages pour \$70 millions par an, correspondant de la part lui revenant de la totalité des fonds constitué par les quotes-parts.

Ces droits peuvent être utilisés pour combler les déficits internationaux, soit par le transfert de ces droits de tirage aux pays créateurs, soit par l'échange de ces mêmes droits du Fonds contre d'autres devises jugées nécessaires. Si un pays donné n'utilise pas le montant alloué en droits de tirage spéciaux, il s'accumulera à son crédit.

La valeur des D.T.S.

La valeur des D.T.S. dépendra de l'engagement que prendront les autorités monétaires participantes de les accepter mutuellement, de la même façon qu'elles acceptent la devise convertible ou l'or.

Afin de prévenir un usage excessif de ces droits de tirage, il a été décidé que tout pays qui effectuerait des retrais dépassant, au cours de la période initiale de cinq ans, 70 pour cent du montant de ses droits, se verrait demander soit de rembourser le surplus ou de le reconstituer.

Entre autre, cela signifie que les pays ne sont pas censés considérer leurs D.T.S. comme une forme inférieure de réserve avant même d'avoir entamé une partie de leur réserve d'or ou de devises convertibles.

Par ailleurs, les banques centrales des pays excédentaires ne sont tenues d'accepter les D.T.S. que dans un montant limité, et jusqu'à concurrence d'un montant représentant le double de l'allocation cumulative accordée à ces derniers sous forme de D.T.S. Pour mieux inciter les pays à détenir des D.T.S., il sera conféré à ceux-ci une valeur or fixe.

Quant aux D.T.S. qui sont transférés aux pays excédentaires, ils produiront de l'intérêt à un taux modéré, évalué par les experts à environ 1 1/2 pour cent par an, tandis que les pays débiteurs paieront un taux similaire sur les montants qu'ils utilisent.

Le groupe Prêt et Revenu vient de former un nouveau fonds mutuel appelé Fonds Américain Prêt et Revenu Ltée qui a comme objectif de placer 12 millions de dollars.

Tel qu'indiqué dans son prospectus le premier objectif de ce fonds est la plus-value du capital. En acquérant des actions de ce fonds, l'investisseur acquiert un intérêt dans des industries choisies sur le continent nord-américain et même éventuellement sur d'autres continents. Il permet à l'actionnaire de participer à la croissance de compagnies qui, par la technologie moderne, orientent leur production vers les secteurs du marché les mieux développés et les plus prometteurs.

Au début toutefois, la compagnie projette d'investir spécialement dans des valeurs américaines, puisque c'est aux États-Unis que les compagnies de recherches industrielles et de technologie sont les plus en avance. La politique de la compagnie consistera à réaliser ses objectifs en effectuant principalement des placements dans des actions dont les perspectives d'avenir sont pleines de promesses.

La formation de ce fonds réponds à une demande du public qui en plus d'investir dans des valeurs représentant le progrès des industries canadiennes, désire placer une partie de ses capitaux dans d'autres valeurs progressives que le marché canadien ne peut lui offrir. Cette nouvelle compagnie lui permettra donc une diversification plus complète de ses placements et un choix entre le fonds canadien du group OrPrêt et Revenu dont l'objectif est de maintenir un portefeuille d'environ 80% de valeurs canadiennes et la balance dans des valeurs étrangères, et ce nouveau fonds dont la politique de placement sera de maintenir 80% ou plus de son portefeuille dans des valeurs américaines ou étrangères, et la balance dans des valeurs canadiennes.

Fonds Américain Prêt et Revenu Ltée a été incorporé en

Les objections de la France

La France a soulève certaines objections à l'idée d'émettre des D.T.S. Elle a en outre signalé que le volume de l'or-papier n'est pas assés à la même limitation matérielle que celle s'appliquant à l'accroissement des réserves d'or et ils considèrent essentiel de veiller à ce que les montants des D.T.S. créés ne soient généreux au point d'égarer la nécessité pour les pays souffrant de déficits de change d'avoir à exercer sur le plan intérieur, des restrictions dans le domaine économique. Il faudra, pour parler à toute éventualité d'inflation, mesurer avec soin le montant global de l'allocation accordée chaque année pour les droits de tirage.

Accord ratifié

Les grandes lignes du programme portant sur les D.T.S. ont fait l'objet d'un accord ratifié à l'assemblée annuelle du conseil des gouverneurs du Fonds en septembre dernier et l'on demanda alors aux administrateurs délégués de cet organisme de proposer les modifications et les additions nécessaires aux clauses de la Convention du Fonds. A une réunion tenue à Stockholm vers la fin de mars, le Groupe des Dix, agissant en tant que groupe consultatif non officiel des administrateurs délégués du Fonds, examina les propositions; puis il fut annoncé, le 16 avril, que les dirigeants du Fonds avaient approuvés les détails du programme. La seconde étape, terminée le 31 mai, consistait dans l'adoption, par le conseil d'administration du Fonds, d'une résolution proposant des modifications à apporter au schéma de la Convention du Fonds, dans le but de créer des facilités pour les droits de tirage spéciaux (a) et (b) de donner suite, tel que recommandé par les administrateurs, à certains amendements des règlements et des pratiques actuels du Fonds. Chaque gouvernement est maintenant requis d'accepter les modifications proposées lesquelles, dans la plupart des cas, exigeront une intervention parlementaire.

Le premier de ces amendements consiste dans une nouvelle clause introductive établissant que le Fonds doit diviser ses opérations en deux parties: la première, le Compte général, englobera toutes les opérations du Fonds telles qu'effectuées jusqu'à présent; quant à la deuxième partie, elle visera le nouveau service des droits de tirage spéciaux. L'amendement proposé entrera en vigueur dès sa ratification par 65 membres, réunissant au moins 80 pour cent de la totalité des voix. Pour avoir le

droit de participer au nouveau service, le pays membre doit déposer auprès du Fonds un instrument par lequel il déclare s'engager à remplir toutes les obligations imposées à un participant. C'est seulement après que cette formalité aura été remplie par les membres réunissant au moins 75 pour cent de la totalité des votes que le service des droits de tirage, dont la mise en marche se fera par la suite. Pour ce qui est des décisions concernant l'allocation, elles ne pourront être prises que sur une proposition du directeur général du Fonds, sur laquelle les administrateurs délégués devront se mettre d'accord et qui devra être approuvée par les gouverneurs à raison de 85 pour cent de la totalité des voix des participants.

Bien que l'approbation de la modification proposée soit prévue pour le début de l'année prochaine, l'on n'a encore mentionné aucune date précise quant aux étapes qui lui succéderont. La première décision à prendre au sujet de l'allocation de D.T.S. devra tenir compte de trois facteurs importants: l'opinion générale selon laquelle il existerait un besoin collectif de voir se parfaire les réserves de change, la nécessité d'améliorer la position de la balance des paiements des États-Unis, et la possibilité de trouver à l'avenir une meilleure application du processus d'ajustement à l'échelle internationale, par suite de la mise en pratique des droits de tirage spéciaux.

Sept des principales banques centrales du monde décideront le 17 mars de cette année, d'adopter, pour l'or, un arrangement basé sur deux prix (d'achat et de vente) de l'or et d'acheter ou de vendre des réserves monétaires d'or sur le marché libre. L'adhésion à ce programme pourrait signifier qu'à toutes fins utiles, la quantité des réserves monétaires d'or dans le monde ne va vraisemblablement pas s'accroître au-delà de son niveau actuel. C'est pourquoi cette décision semble devoir être d'autant plus urgente la nécessité d'activer la création du système de réserves "d'or-papier".

Il importe de constater que le programme visant à créer des droits de tirage spéciaux ne soulève pas les problèmes de la balance des paiements. Il est plutôt destiné à apporter une amélioration progressive dans les liquidités internationales, en permettant un développement équilibré de la production et du commerce mondiaux, grâce à l'amélioration apportée à la stabilité du change et à la libéralisation des paiements en or.

Le 28 mai 1968, la compagnie a émis 644,485 actions de son capital-actions à la Gulf Oil Corporation en compensation de l'intérêt d'un tiers de la Gulf dans la Shawinigan Chemicals Limited et d'un intérêt à 100 pour cent dans la Perkins Glue Company of Canada, Limited. Ces deux compagnies sont maintenant des filiales en propriété exclusive de la British American.

Des dispositions ont été prises récemment pour l'émission de 550 millions d'un montant de \$50 millions qui comprennent des débentures de série D à 7 3/8 pour cent, pour un montant de \$10 millions venant à échéance en 1978 et des débentures de série E à 7 3/8 pour cent, pour un montant de \$40 millions venant à échéance en 1988.

M. Hay rapporte que la production de pétrole brut et de liquides du gaz naturel, pour ces six mois, a augmenté de plus de huit pour cent et a at-

Le gouvernement n'a peut-être pas obtenu une majorité aussi forte qu'il aurait pu le souhaiter à l'occasion de l'adoption en deuxième lecture du projet de loi britannique sur les prix et salaires; mais ce texte législatif est maintenant sûr d'être adopté en définitive. Ce fait aura des conséquences immédiates et considérables pour deux raisons.

Premièrement, le renforcement du contrôle des salaires est, comme le ministre des Finances, M. Roy Jenkins, l'a dit lui-même dans son discours sur le budget, partie intégrante de sa stratégie économique générale.

Ainsi, tandis que le budget était considéré communément à la fois courageux et adéquat, on avait tenté (particulièrement à l'étranger) à une certaine réserve et on attendait de voir à l'exécution la politique des salaires du gouvernement.

Deuxièmement, on a pu avoir des doutes quant à la détermination du gouvernement d'aller de l'avant dans l'application d'une mesure qui devait inévitablement être impopulaire auprès de ses propres sympathisants. Et ces doutes n'ont pu s'être renforcés par l'écrasante défaite du parti travailliste aux élections municipales.

En fait, on pouvait non seulement douter de la détermination du gouvernement sur cette question, mais aussi de sa capacité à faire respecter cette mesure. On a maintenant la réponse.

Le gouvernement a montré qu'il essaierait de faire tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir une prise sur les salaires, et par suite, sur les coûts industriels. En outre, il a clairement fait comprendre à ses sympathisants que la seule chance de succès économique et politique résidait dans le maintien de sa politique actuelle, quel qu'en fût le prix aux élections dans l'immédiat.

Le projet de loi donne au gouvernement des pouvoirs accrus sur les prix et lui permet de différer de douze mois, les augmentations de salaires qu'il considère comme excessives.

La politique du gouvernement est toujours de maintenir à 35% le taux d'augmentation des salaires. Ce pourcentage est un chiffre idéal, et l'on ne s'écartera inévitablement que peu. Mais cela serait vrai pour n'importe quel pourcentage-limite fixé par le gouvernement. Et le chiffre de 35% offre un volant de sécurité.

L'important à ce stade est

Prix et salaires

Le gouvernement britannique fait preuve de fermeté

Par M. H. FISHER

de garder le sens de la mesure. Les gouvernements aiment parler de "juguler l'inflation". Mais les prix, après tout, n'ont fait que monter depuis le jour où on ne sait qui eut l'idée d'utiliser des coquilles en guise de monnaie.

Les périodes de baisse des prix, autrement dit les périodes de déflation que le monde a connues ont toujours été des périodes de grande misère humaine.

Ce qui dans le contexte présent, c'est de conserver l'avantage relatif que le Royaume-Uni a acquis par la dévaluation. Et cela, bien entendu, ne dépend pas seulement de ce que dans les puits au Royaume-Uni, mais aussi des événements survenant dans le monde entier.

L'offre et la demande

La mode change en économie comme en toute chose, et en ce moment il se trouve que la politique des salaires soit le dernier cri.

Pendant un certain temps, les Américains ont utilisé avec succès, un système de lignes directrices pour les salaires. D'autres gouvernements exercent une influence sur les niveaux généraux des salaires, et en particulier ils fixent les salaires dans le secteur public. Dans les pays communistes, les salaires et les prix sont réglementés par décret administratif. Et l'on ne doit pas oublier que dans n'importe quelle économie, toute forme de politique des salaires ou de contrôle des prix n'est qu'un aspect de l'administration générale de la demande.

Il importe de se le rappeler, ce en dernier ressort, le marché de la main d'oeuvre, comme tout autre marché, doit répondre à la loi de l'offre et de la demande.

Les syndicats pourraient réfléchir à deux fois

Dans des conditions de plein emploi, ce qui dans le contexte britannique signifie un taux de chômage inférieur à 18%, nulle politique des salaires ne saurait être opérante. Dans des conditions de pénurie aiguë, le coût de la main d'oeuvre sera en hausse, quoi que dise la loi.

Inversement, si le taux de chômage est élevé, les employeurs tendront à résister aux revendications de salaires, des syndicats devront inévitablement faire valoir avec prudence leurs revendications.

Mais il est un secteur qui est situé quelque part entre ces extrêmes et où une politique des salaires menée fermement et judicieusement peut et doit certainement faire valoir les augmentations de salaires à un taux inférieur à celui

qu'elles pourraient atteindre autrement. La raison en est très simple: dans l'ensemble, les Britanniques se conforment à la loi. Mais le maintien d'une loi impopulaire peut résulter dans l'effritement du respect qu'elle rallie.

Le fait d'instituer une date limite pour l'utilisation des pouvoirs du gouvernement en matière de salaires et de prix constitue une reconnaissance de ce fait, bien que le gouvernement n'ait pas promis qu'il n'y aurait pas un autre projet de loi si cela s'avérait nécessaire. Mais, en la circonstance, il y a toutes les chances que les syndicats réfléchissent à deux fois avant de défier l'employeur ou le gouvernement.

Une politique volontaire

Une question demeure pour l'avenir: que se passera-t-il lorsque le gouvernement n'aura plus le droit d'exercer ses pouvoirs? Pour ses pouvoirs légaux en ce qui concerne les salaires, le gouvernement britannique est allé plus loin que n'importe quel autre pays industrialisé en temps de paix. Mais il a toujours souligné que le mécanisme en question devait être en grande partie un mécanisme volontaire.

Si malgré des nombreuses difficultés, d'ordre institutionnel et autre, la Confédération des syndicats peut renforcer sa prise sur les syndicats qui la composent, il se peut qu'une forme de politique des salaires administrée volontairement surgisse, pourvu que les conditions économiques soient favorables.

Changement psychologique

Deuxièmement, et c'est beaucoup plus important, on met l'accent sur la négociation selon la productivité. La façon dont cette expression est parfois employée (comme une manière de contourner le plafond de 3 1/2%) est dangereuse. L'expérience a montré que la négociation d'un accord basé sur la productivité au niveau local, niveau où cela compte, est une opération délicate et de longue haleine. Mais il y a des indices selon lesquels la fixation d'un plafond pour les augmentations générales de salaires est en train d'amener de plus en plus d'entreprises et de plus en plus de syndicats à envisager la possibilité de lier les majorations de salaires à une efficacité accrue.

Si cette tendance se maintient ou si le projet de loi sur les prix et salaires l'accélère, ce dernier fera plus que de permettre de gagner du terrain sur une époque où cela est particulièrement nécessaire. Cela pourrait, dans une certaine mesure, susciter un changement psychologique dans l'attitude tant du patronat que des syndicats.

B.A. Oil accroît ses bénéfices de 6.5%

TORONTO — M. Charles Hay, président, rapporte dans un message aux actionnaires que les bénéfices nets de la British American Oil pour les six premiers mois ont atteint \$21.3 millions, soit un accroissement de 6.5 pour cent par rapport à la même période l'année dernière. Les bénéfices étaient de 94¢ par action, alors qu'ils étaient de 91¢ l'année dernière.

Le 28 mai 1968, la compagnie a émis 644,485 actions de son capital-actions à la Gulf Oil Corporation en compensation de l'intérêt d'un tiers de la Gulf dans la Shawinigan Chemicals Limited et d'un intérêt à 100 pour cent dans la Perkins Glue Company of Canada, Limited. Ces deux compagnies sont maintenant des filiales en propriété exclusive de la British American.

Des dispositions ont été prises récemment pour l'émission de 550 millions d'un montant de \$50 millions qui comprennent des débentures de série D à 7 3/8 pour cent, pour un montant de \$10 millions venant à échéance en 1978 et des débentures de série E à 7 3/8 pour cent, pour un montant de \$40 millions venant à échéance en 1988.

M. Hay rapporte que la production de pétrole brut et de liquides du gaz naturel, pour ces six mois, a augmenté de plus de huit pour cent et a at-

DIVIDENDES

(Par la Presse Canadienne)
Canadian General Investments Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: \$2,064,412, soit l'équivalent de 78 cents l'action, au regard de \$1,956,939 et 74 cents l'action en 1967.

Pine Point Mines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: \$13,191,000, soit l'équivalent de \$2.92 l'action, au regard de \$18,504,000 et \$4.10 l'action en 1967.

Third Canadian General Investment Trust Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: \$485,894, au regard de \$305,854 en 1967.

Triab Mining Co. Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: \$44,654, aucun chiffre de comparaison pour 1967.

Canadian Seudder Investment Fund Ltd., 7 cents, le 30 août, inscription le 16 août.

Investors Growth Fund of Canada Ltd., 21 cents, 13 septembre, inscription le 30 août.

teint 78,400 barils par jour; d'autre part, les ventes de gaz naturel ont augmenté de 13.5 pour cent et ont atteint 320 millions de pieds cubes par jour. L'adoption par les débouchés de B-A des nouveaux motifs et couleurs continue à se traduire par une nette augmentation des ventes.

Sur les vingt-et-un puits de recherche et 43 puits de développement achevés durant la première moitié de l'année, sept puits de recherche et 39 puits de développement ont été couronnés de succès. Parmi ces puits, dix sont situés dans la région du lac Zama, dans le nord-ouest de l'Alberta.

Les travaux d'exploration se poursuivent dans le delta du fleuve Mackenzie, territoire du Nord-Ouest, où B-A et ses associés projettent de forer un deuxième puits dans le sud-ouest de l'île Richard. B-A occupe 26 millions d'acres dans les régions du delta du fleuve Mackenzie et de la mer de Beaufort, à environ 350 milles à l'est de l'endroit où l'on a récemment découvert du pétrole, en Alaska.

Des contrats ont été adjugés à la nouvelle raffinerie d'une capacité de 60,000 barils par jour, située à Point Tupper, Nouvelle-Ecosse, ainsi que pour le programme d'expansion à 50 pour cent de la raffinerie de B-A à Port Moody, Colombie-Britannique.



M. Jules-Henri Paquet, V.A., La Direction de la Société de Fiducie du Québec est honorée d'annoncer la nomination de M. J.-H. Paquet à la gérance de son service d'immobilier. M. Paquet s'est acquis une grande renommée dans le courtage immobilier, ce qui lui a valu la présidence de la Chambre d'Immobilier de Québec et le poste de directeur de la Corporation des Chambres d'Immobilier de la Province. (**)

Bénéfices nets

Sogemines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: \$3,503,000, soit l'équivalent de 63 cents l'action, au regard de \$2,023,000 et 42 cents l'action en 1967.

Western Mines Ltd., pour les neuf mois terminés le 30 juin 1968: \$3,114,905, soit l'équivalent de 65 cents l'action, aucun chiffre comparatif pour 1967.

C.A.N.A.D.A. PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC No. 153 310

DANS LA COUR SUPÉRIEURE CHARCUTERIE HYGIENIQUE (19-54) corps politique et incorporé, ayant son siège social à 27, rue St-François, Québec, district de Québec.

ORDONNANCE Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans un délai d'un mois à compter de la dernière publication du présent ordre dans le journal en langue française "L'ACTION", et dans le journal en langue anglaise "THE CHRONICLE TELEGRAPH".

PRÉNEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au Greffier des Cours de la Ville de Québec, le 16 août 1968.

VILLE D'ORSAINVILLE COMTE DE CHAUVEAU

égout pluvial, chaînes de rue, trottoirs, voirie, sol-ciment et pavage

DEMANDE DE SOUMISSIONS contrat 68-19

La Ville d'Orsainville, Comté de Chauveau, demande des soumissions publiques pour des travaux d'égout pluvial, chaînes de rue, trottoirs, voirie, sol-ciment et pavage à être effectués dans différentes rues de la Ville d'Orsainville.

Les soumissionnaires peuvent se procurer copie des plans, devis et formulaires de soumission au bureau de MM. Bernier, Bouchard & Marchand, Ingénieurs Conseils, 4765, 1ère Avenue, Charlesbourg, en y faisant un dépôt de \$50.00 qui sera remboursé sur présentation de bon ordre des documents au plus tard le 15 SEPTEMBRE 1968, aux entrepreneurs qui ont remis une soumission dans les formes et dans les délais prescrits.

Seuls sont invités à soumissionner sur ce projet, les entrepreneurs ayant leur place d'affaires dans les Comtés de Québec Métropolitain ainsi que dans les Comtés de Lévis, Portneuf et Montmorency.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉ, TOUTE SOUMISSION DEVRA ÊTRE: a) Conformément aux devis et faire sur les formules officielles fournies par les Ingénieurs Conseils. b) Accompanné d'un chèque certifié pour un montant de \$4,500.00 fait à l'ordre de la Ville d'Orsainville. c) Remise avant huit (8:00) heures P.M. MERCREDI LE 28 AOUT 1968 au bureau du soumissionnaire, 4215, Avenue des Sauges, Orsainville, P.Q.

L'ouverture des soumissions sera faite en public à huit heures et quinze (8:15) P.M. MERCREDI LE 28 AOUT 1968, dans la salle des délibérations du Conseil, à l'Hôtel de Ville.

La Ville ne s'engage à accepter ni le plus bas, ni aucune des soumissions reçues et les travaux pourront commencer après l'approbation du règlement d'emprunt par toutes les autorités compétentes. Le 19 août 1968.

Armand Lévesque Secrétaire-Trésorier.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien

Fondé en 1880

vous offre

7 1/2 %

Obligations 2 et 3 ans
Montant minimum: \$1000

Actif: \$211 800 000
Capital et réserves: \$44 600 000

1135 Chemin St-Louis
Québec
Téléphone 681-0277

CINE-BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Épiscopat canadien). Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films. D'autres renseignements sont donnés, complémentarément, sous forme abrégée:

EXPLICATIONS

CONVENANCE POUR LES JEUNES: E—enfants; A—adolescents. VALEUR ARTISTIQUE: 1—chef d'œuvre; 2—remarquable; 3—très bon; 4—bon; 5—moyen; 6—pauvre; 7—minable; —pas coté.

CANADIEN. — Sur semaine: Films à venir à 1.00, 9.00. Where were you when the light went out? (—) à 2.25, 9.25. Fin à 10.52. Samedi et dimanche: Films à venir à 1.00, 3.00, 7.00, 9.00. Where were you when the light went out? à 1.25, 3.25, 7.25, 9.25. Fin à 10.52 heures.

PALAIS MONTCALM

MERC., JEUDI 4-5 SEPT.

Canadian Concerts & Artists présente l'unique, l'irrésistible artiste toujours aussi jeune de cœur et d'esprit, dans son "one man show"

Maurice CHEVALIER

Billets en vente la semaine du 19 au 24, de 10 h. à 6 h., \$3., \$4., \$4.50, loges \$5. Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat-poste et une enveloppe-retour affranchie.



EMBAUCHONS des ETUDIANTS

Un passe-temps agréable et divertissant

MOT-CACHÉ

- A Ajax, B Ballet, Bell, Bond, Bravo, Breeze, Brodie, C Camay, Carnation, Catelli, C.C.M., Château, Chrysler

Le mot-caché du problème No: 68 BREBIS — MOUTON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
P	T	F	F	O	Y	S	A	E	L	U	X	E	Y	B	B	I	L	L	M
C	I	N	R	E	H	T	R	O	N	L	C	A	R	N	A	T	I	O	N
E	H	C	A	C	T	O	M	T	T	E	A	O	J	N	L	C	R	D	O
A	Z	A	N	T	E	N	Y	T	N	E	D	V	Y	A	I	E	U	O	T
N	T	E	T	I	I	T	A	O	E	I	L	R	I	G	D	Z	P	S	A
I	R	R	L	E	C	B	U	C	E	L	O	O	T	R	O	Y	E	O	E
F	E	E	D	L	A	H	A	N	E	V	T	C	O	O	M	G	R	L	M
I	H	N	E	L	E	U	R	H	I	N	O	S	P	M	I	S	R	L	I
N	C	N	L	S	T	R	S	Y	I	M	E	I	E	D	N	Y	E	E	T
D	I	E	S	N	S	S	S	D	S	G	O	R	L	N	O	D	T	J	L
L	T	K	E	A	U	O	A	R	R	L	G	C	O	L	T	D	T	Y	E
A	S	G	Y	N	O	S	L	O	M	A	E	I	L	N	E	O	E	A	T
Y	E	U	O	O	H	E	V	Q	Y	N	S	R	N	I	T	T	D	M	F
R	M	C	N	I	M	E	Z	U	S	C	A	Y	B	S	H	R	A	A	A
C	O	K	E	K	R	N	L	E	Y	I	I	O	T	R	O	P	E	C	R
O	D	T	P	S	I	O	W	B	E	A	L	U	X	F	A	O	S	E	K
N	O	T	S	E	W	S	A	E	N	R	T	E	J	Y	E	V	O	D	O
D	M	O	H	E	P	R	T	C	O	E	B	O	N	D	D	L	O	U	D
O	O	C	M	C	G	S	T	L	L	E	B	O	C	L	O	O	W	A	A
R	O	S	P	R	A	W	I	N	D	S	O	R	A	V	I	V	L	L	K

Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc. Reproduction interdite par l'auteur.

Cette grille-mystère vous a plu! Alors procurez-vous

GRILLE-MYSTERE ET MOT-CACHE

en vente dans tous les kiosques de la province.

Ce fascicule a été monté pour vous par **Jean-Claude Langlois** créateur de la grille-mystère au Québec.

ou faites parvenir votre abonnement au coût de \$3.00 pour 12 numéros (un par mois) à l'adresse suivante:

Le Centre des Mots-Croisés Inc.
Case Postale 92,
St-Eustache, P.Q.



LA CHANTEUSE Edie Adams est fière de montrer son nouveau garçon à pour nom Joshua, au moment où elle quitte un hôpital de Los Angeles. Joshua est né le 8 août et à sa naissance il pesait 6 lbs et 14 onces. Le mari et père est le photographe Marty Mills.

Le premier septembre prochain

Radio-Canada présentera le film "Les Acadiens de la Dispersion"

MONTREAL (PC) — Le film Les Acadiens de la dispersion, une production de l'ONF, sera présenté en grande émission spéciale au réseau français de Radio-Canada, le dimanche 1er septembre, de 20h à 22h.

Les Acadiens de la dispersion, oeuvre d'un Acadien, le cinéaste Léonard Forest de l'Office nationale du film, fut réalisé avec des Acadiens d'un peu partout. Ce sont eux qui nous expliquent, qui nous chantent et nous font découvrir, à la fois leur histoire et les problèmes de leur existence dans un présent sans pitié pour les minorités isolées et écartelées entre leur culture ancestrale et les exigences quotidiennes qui forcent à l'assimilation.

Ceux qui s'attendent à trouver dans ce film une oeuvre de promotion touristique de l'Acadie seront déçus: Léonard Forest n'est pas un chasseur d'images. Les paysages sont ceux de l'âme des Acadiens qui expriment, chacun à sa manière, ce qu'ils sont. Acadiens des Maritimes, de Louisiane ou d'ailleurs, malgré les distances qui les séparent, malgré des modes de vie souvent bien différents, ont tous cependant gardé le trait d'union du souvenir et celui, plus important encore, d'une langue commune: le français.

Les Australiens sont aussi aux prises avec la censure

MELBOURNE (PC) — Il y a des Australiens qui alimenteraient le théâtre assez assés. Mais dès qu'ils ont l'occasion d'en voir un peu, la main de fer des autorités vient tirer le rideau.

Les gouvernements de la Nouvelle Galles du Sud et de Victoria ont eu recours à la force policière pour interdire une courte pièce de sept minutes intitulée Motel et qui fait partie d'une trilogie de Jean-Claude van Italle appelée America Hurrah. La pièce veut décrire une partie de la vie américaine sans voiles.

Le secrétaire général de la Nouvelle Galles du Sud, M. Eric Willis, a envoyé deux policiers, un homme et une femme, pour voir America Hurrah. Dans la scène intitulée Motel, les deux policiers au travail apparemment étés masculins vêtus en poupées géantes de sexe différent, simulant l'acte sexuel et griffonnant des mots de cinq lettres sur le décor.

M. Willis a immédiatement interdit la représentation de la pièce. Le président du théâtre, M. Roger Milliss, a déclaré: "C'est une attaque à la liberté artistique". A quoi a répondu M. Willis: "Seuls les hippies et les excentriques lunatiques s'objectent à l'interdit".

CENSURE RIGIDE

De son côté, Sir Arthur Rylah, secrétaire général de l'Etat de Victoria, a su que la pièce se jouait dans son

Directeur de la Cinéma-thèque française Henri Langlois enseignera le cinéma à Sir George Williams

Henri Langlois, Directeur de la célèbre Cinéma-thèque Française, enseignera à l'Université Sir George Williams en septembre prochain, l'Esthétique et l'évolution du cinéma français dans ses rapports avec le cinéma mondial.

Voici ce que vient d'annoncer le Professeur Serge Losique, Directeur du Conservatoire d'art cinématographique et du Département de Français. Monsieur Langlois, en tant que Professeur invité de cinéma, donnera son cours les 15, 16, 17 et 18 septembre prochains. Le public et les étudiants extérieurs pourront suivre ce cours.

La Cinéma-thèque Française, qui fut la première cinémathèque au monde, est toujours considérée comme étant la meilleure. Elle fut fondée par Henri Langlois en 1935: moitié des archives mondiales, un million de photos, 8,000 livres et quelque 25,000 souvenirs d'événements mémorables. Jean Cocteau a comparé Langlois au "dragon qui veille sur nos trésors". Mais Henri Langlois n'était pas un simple gardien. Sous sa direction la Cinéma-thèque avait ouvert deux cinémas qui présentaient chacun trois films différents par jour et cela six fois par semaine. Ainsi la Cinéma-thèque devint une bibliothèque vivante, une école, un point de rencontre pour les cinéastes présents et futurs, bref, une inspiration. Tout cela, grâce à la passion de Henri Langlois. C'est pourquoi, lorsqu'il fut congédié le 8 février dernier (sous prétexte qu'il n'avait pas su se plier aux exigences d'une administration, entre autres raisons fort obscures), cela causa un soulèvement dans le monde du cinéma. Directeur et acteurs interdirent la projection de leurs films à la Cinéma-thèque. Dans de nombreux pays cela devint presque une révolution culturelle.

Combat, le journal que Camus a déjà dirigé et pour lequel il écrivit des articles, a mené en première page une campagne pour le rétablissement de Langlois en tant que directeur de la Cinéma-thèque. Jean de Baroncelli, critique de film au journal Le Monde, s'est écrié: "Il était la Cinéma-thèque. Il en était l'âme, le coeur et le sang." Jean-Luc Godard s'est dépêché de rentrer de Cuba pour organiser un comité de la Nouvelle Vague — "Les enfants de la Cinéma-thèque Française" — en faveur de Langlois.

Le 14 février les Parisiens (3,000 d'après le Figaro) manifestèrent. Ils chantaient "Cinéma, liberté!" et tout en s'apportant aux gendarmes, ils criaient: "Envoyez les flics au cinéma!" Godard était à la tête du mouvement qui comptait de nombreux acteurs et Dreyer, Lang, Bergman, Hitchock, Rossellini, Ophüls, Papatalki, Pasolini; les cinéastes de l'Iran, de l'Inde, de l'Irlande, du Japon... jusqu'au Museum d'art moderne de New York; les amis du Conservatoire d'art cinématographique de l'Université Sir George Williams; les directeurs Claude Jutra, Norman McLaren et nombreux autres cinéastes au Québec et au Canada, ainsi que des actrices comme Arletty, Bardot, Dietrich, Moreau etc; bref, tous ceux qui aiment passionnément le septième art.

Le 10 avril le gouvernement français renversa sa décision. Henri Langlois fut rétabli, le gouvernement abandonna ses droits de contrôle sur la Cinéma-thèque, annulant de ce fait la subvention an-

nuelle de \$240,000.00, mais assumant les dettes courantes de l'organisme et aidant la Cinéma-thèque à maintenir ses deux salles de cinéma. Le 22 avril l'Assemblée spéciale de la Cinéma-thèque Française vota unanimement pour le retour de Langlois.

Joseph Barry, correspondant à Paris de Village Voice parle en ces termes de l'homme et de son oeuvre: "Langlois adore le cinéma comme certains adorent les livres, et a collectionné les films avec passion: l'oeuvre des pionniers — Méliès, Linder, les frères Lumière, Feuillade, les premiers westerns, Chaplin et les films à épisodes de Pearl White — les films rares, qui tendent à disparaître — tels ceux avec Bernhardt, qu'il a littéralement sauvés de la mort. Il collectionnait tout, et non pas que les classiques. Comment! a-t-il dit 'pouvons-nous savoir quel film deviendra un classique? Nous devons essayer de tout sauver. Nous ne sommes pas Dieu, nous ne pouvons pas prétendre être infallible.' Et deux générations devaient découvrir leurs classiques parmi les films qu'il avait réussi à trouver en faisant parfois des miracles, et lui seul sait comment il fit pour les obtenir. Ses premiers films étaient rangés dans sa salle de bains

Festival du théâtre étudiant du Québec à Lac-Mégantic du 18 au 24 août

Depuis trois ans, un peu à l'insu du Québec, s'est développé un Festival de Théâtre qui se veut résolument provincial: LE FESTIVAL DU THEATRE ETUDIANT DU QUEBEC. Le FTEQ, organisme ayant à son siège dans l'Estrie, plus précisément dans la petite ville de Lac-Mégantic, sert la cause de la décentralisation culturelle dont on parle tant.

S'il est né au sein d'une région isolée et s'il a vu l'année suivante ses succès subir fatalement l'ombre de l'Expo 67, il s'affirmera cette année, semble-t-il, de façon étonnante en servant à tous les intéressés du théâtre du Québec une manifestation de haute qualité artistique.

Le FTEQ en bref, c'est donc un Festival-Clinique. Trois items caractérisent le type de rencontre qui s'y effectue.

Du côté organisation matérielle d'abord, il s'agit d'une semaine de CAMPING sous la tente pour tous les jeunes québécois membres de troupes participantes ou désireux de s'enrichir en art théâtral. Un ingénieux programme de loisirs permettra d'utiliser les temps libres.

DES SPECTACLES nouveaux et jeunes nous seront présentés tous les soirs de la semaine du 18 au 24 août, présentations données par les meilleures troupes étudiantes sélectionnées à travers la province, plus une, hors-concours donnée par les "Gesteux", troupe professionnelle de la métropole. Ajoutons qu'après chaque spectacle, sauf le choral, le public méganticais... et québécois aura le privilège d'assister à une première critique dont la responsabilité échoiera à un personnalité éminente du théâtre: M. GUY BEAULNE.

C'est donc à Lac-Mégantic que se donnent rendez-vous cette semaine tous les gens préoccupés de l'évolution de notre monde québécois de la scène théâtrale.

AUJOURD'HUI

GAGNANTE D'UN OSCAR...

Julie CHRISTIE

Darling

LE PRINCE NOIR

LEX BARKER

MARIE VERSANI

AUJOURD'HUI ET DIMANCHE

Centures de 11 heures et spectacle au complet à 7 h. 15 aux 2 cinémas.

CARTIER LAIRET 1019, AVENUE CARTIER 525-9340

1044, 3e AVENUE 523-3050

DERNIERES SEMAINES

NE SERA PRESENTE NULLE PART AILLEURS A QUEBEC!

indomptable ANGÉLIQUE

TECHNICOLOR

MICHELE MERCIER

ROBERT HOSSEIN

COMPLÉMENT DE PROGRAMME: QUAND LES PARENTS DORMENT

CANARDIERE

18 ANS réservé aux adultes

STATIONNEMENT GRATUIT SALLE CLIMATISÉE

Centre d'Action Coordonnée 661-8575

A une semaine de la convention

Une bataille majeure s'engage

WASHINGTON (AFP) — A sept jours de l'ouverture de la convention démocrate de Chicago, une bataille majeure va s'engager cette semaine entre les candidats, et notamment entre MM. Hubert Humphrey et Eugene McCarthy, à l'occasion de la rédaction de la "plate-forme" démocrate sur le Vietnam.

Le vice-président, qui cherche de plus en plus à se désengager de la politique de l'adminis-

tration Johnson à l'égard du conflit, vient de déclarer à New York qu'il est prêt à accepter la plupart des idées défendues par les "colombes". Il semble toutefois difficile qu'il puisse accepter certains des points du programme électoral que le sénateur Eugene McCarthy veut faire adopter par la convention.

Programme — Le sénateur du Minnesota a en effet catégoriquement demandé que le programme dé-

clare que la prochaine administration démocrate :

1 — arrêtera immédiatement les bombardements du Nord-Vietnamien et les autres actes de guerre contre le territoire nord-vietnamien car "il est clair qu'une telle mesure est un prérequis essentiel à toute négociation fructueuse".

2 — Proposera d'établir par négociations un nouveau gouvernement au Sud-Vietnam, contenant tous les principaux

éléments de la population, y compris une participation substantielle du Front National de libération. Ce sera la tâche de ce gouvernement de préparer des élections, et une supervision et des garanties internationales seront demandées pour celles-ci.

Si les dirigeants actuels du Sud-Vietnam refusent d'accepter une telle coalition fondée sur de larges bases, nous retournerons alors notre soutien et nos forces puisqu'une paix honorable ne sera plus possible".

Humphrey

Ces deux éléments du programme de paix que M. McCarthy veut voir inclure dans le programme électoral du parti démocrate semblent difficilement acceptables pour M. Humphrey. En ce qui concerne les bombardements, le vice-président a toujours dit que leur arrêt devrait être décidé lorsque le Nord-Vietnam aura indiqué qu'il est prêt à la réciprocité dans la désescalade. Pour ce qui est d'un gouvernement de coalition à Saigon, M. Humphrey qui, dans un nouveau geste à l'égard des colombes, a affirmé samedi que ses vues sur le Vietnam sont "remarquablement similaires" à celles de Robert Kennedy, a cependant souligné que le sénateur assassiné avait affirmé que le FNL et le Vietcong devraient jouer un rôle dans l'évolution politique du Sud-Vietnam mais que ce rôle "devrait être déterminé par les négociateurs et particulièrement par le peuple du Sud-Vietnam".

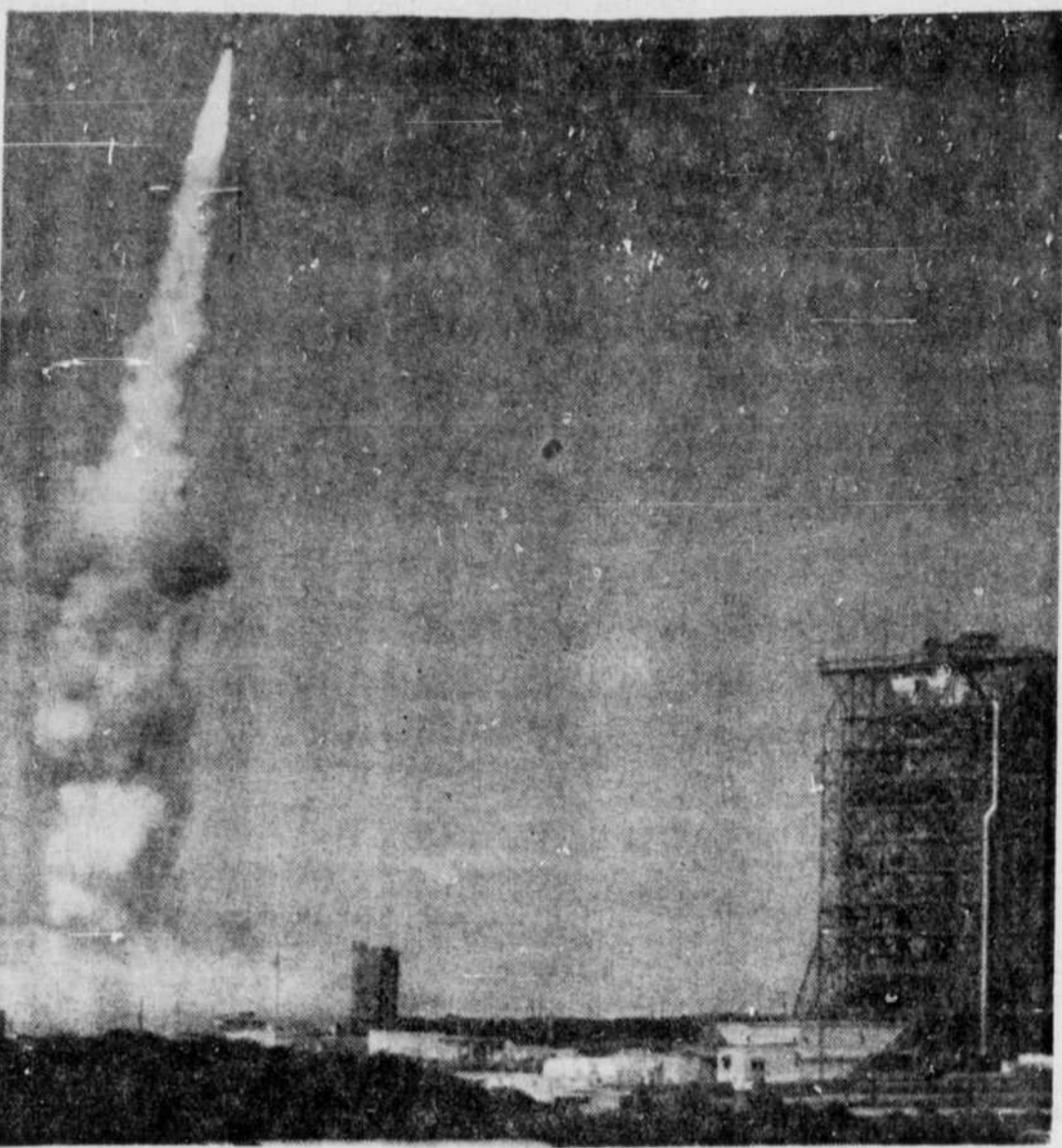
Le vice-président Humphrey a exprimé l'espoir que la plate-forme démocrate sur le Vietnam se soldera par un compromis "qui satisfera les besoins de la plupart des démocrates qui veulent rester au sein du parti et soutenir le candidat démocrate". Etant donné les divergences profondes qui existent entre son point de vue et celui défendu par le sénateur

McCarthy, ce compromis est sans doute difficile à réaliser. Le sénateur du Minnesota semble d'ailleurs vouloir battre énergiquement pour que ses vues soient acceptées par un de ses principaux conseillers, Richard Goodwin, ancien aide du sénateur Robert Kennedy, affirmé que si la plate-forme démocrate ne reflète pas "substantiellement" les propositions de M. McCarthy, celui-ci et ses supporters ont l'intention de soumettre leur programme de convention, sous forme d'amendement à la plate-forme.

H. H. H. favori

Tandis que les membres du comité de rédaction de la plate-forme arrivent à Chicago, le vice-président Humphrey restait nettement le favori dans la course à la candidature démocrate pour les élections. Les entrées tardives dans l'arène du sénateur George McGovern de Dakota-du-Sud et de M. Lester Maddox, gouverneur de Géorgie, ne semblent pas jusqu'à présent avoir modifié sensiblement la répartition des délégués entre les principaux candidats. Selon les sondages publiés dimanche par le "Washington Post", M. Humphrey disposerait à l'heure actuelle de 673 voix sûres et de 316 penchant en sa faveur, soit près de mille suffrages sur les 1,312 qui lui seront nécessaires pour l'emporter.

Son principal rival, M. Eugene McCarthy, reste loin derrière avec 409 voix sûres et 55 penchant en sa faveur. M. McGovern n'a le soutien que de 32 délégués, dont les 26 du Dakota-du-Sud. Quelque 593 délégués restent indécis tandis que 439 voteront pour le "fils favori" de leur état. Ce sondage ne fait pas état du soutien dont bénéficie M. Maddox mais ce dernier ne semble pas devoir rallier beaucoup de suffrages en dehors de ceux de la Géorgie.



● CAP KENNEDY — Les Etats-Unis ont lancé en fin de semaine leur fameux Minuteman-III qui peut porter au moins trois bombes à hydrogènes et frapper autant d'objectifs au cours d'un même vol. L'essai de l'engin, sur une distance de 5,000 milles, a été qualifié de succès complet.

Les Etats-Unis lancent avec succès leur Minuteman-III

CAP KENNEDY, Floride. — (A.F.P.) — L'armée de l'air a qualifié, vendredi soir de "succès complet" le lancement de sa première fusée Minuteman-3 à ogives multiples. Elle avait été également la conclusion de la Marine quant à l'essai de son Poséidon — soeur jumelle du Minuteman-3 — dix heures plus tôt.

Le missile de l'aviation a atteint sa cible près de l'île de l'Ascension, dans l'Atlantique sud, à 5,000 milles du "Cap". Le rayon d'action du Poséidon avait été pour sa part limité à environ 1,000 milles.

Ce rocket d'une soixantaine de pieds est au Minuteman-1 dont les Etats-Unis ont armé 600 de leurs "silos" souterrains de l'Ouest ce que l'octo-rac-

teur d'aujourd'hui est au quadrimoteur de la seconde guerre mondiale.

Alors que les Minuteman-1 et 2 sont armés d'une seule bombe à hydrogène, le Minuteman-3, une fois devenu opérationnel, en comportera au moins trois. Il sera alors capable, en principe, de frapper autant d'objectifs situés à plusieurs centaines de milles les uns des autres.

Le premier Minuteman-3 a été lancé d'un silo au Cap, alors que le Poséidon l'avait été à partir d'une tour classique. Plus tard, les Poséidon seront largués par des sous-marins Polaris en plongée dont les 656 fusées du même nom seront peu à peu remplacées par des Poséidon.

Toujours hier, l'armée américaine a annoncé qu'elle va supprimer 23 rampes de lancement de missiles anti-aériens "nike-hercules" et fermer sept bases militaires chargées de l'entretien de ces missiles, a annoncé vendredi le Pentagone. Il s'agit d'une mesure d'économie, la dernière d'une série entreprise par le Pentagone pour réduire de trois milliards de dollars les dépenses pour l'année fiscale 1969.

La fermeture des bases de missiles, situées dans douze Etats différents et considérée comme celle contribuant le moins à la défense des Etats-Unis, économisera \$18,800,000 cette année et 54 millions les années suivantes.

NEW YORK (AFP). — Une petite fille de cinq ans, Maria Giannaris, vit depuis dimanche matin grâce au cœur d'un garçonnet de onze ans, James Dudley Herron, mort d'une hémorragie cérébrale dans la nuit. Elle repose à l'hôpital des Enfants malades de Houston et son état est déclaré satisfaisant.

La délicate opération de transplantation cardiaque a duré 105 minutes, elle a été effectuée par le Dr Denton Cooley, de l'hôpital St. Luke de Houston, recordman du monde des greffes du cœur; neuf en moins de quatre mois et détenteur également du record des réussites: sept survivants dont cinq entrés en convalescence et dont deux même ont quitté l'hôpital et repris leur travail.

Deux échecs — C'est le 3 mai 1968 que le Dr Cooley a entamé sa succession sensationnelle de greffes, sur M. Everett Clair Thomas, 47 ans.

Moins de 48 heures plus tard, le Dr Cooley opérant M. James Cobb, 48 ans, qui, à l'article de la mort, lui était amené de Louisiane par avion. M. Cobb mourut trois jours après la transplantation de complications post-opératoires.

Le 7 mai, le professeur Cooley effectuait sa troisième transplantation en 5 jours sur M. John Stuckwisch, 62 ans, qui succomba une semaine après la greffe à une défaillance progressive de son foie bien que son nouveau cœur ait toujours

fonctionné parfaitement. Ce furent les deux seuls échecs de l'équipe du professeur Cooley. Depuis, il opéra avec succès: le 21 mai, M. Luis John Ferra, 54 ans; le 2 juillet, M. Henry Debord, 46 ans; le 20 juillet, M. Fred Everman, 58 ans; le 23 juillet M. Henry Jurgens, 57 ans; le 29 juillet, Mme Beth White Brunk, 49 ans; le 18 août enfin, la petite Maria Giannaris.

Toutes ces opérations se sont déroulées sans difficultés, certaines n'ont pris que 20 minutes, aucun des cinq malades opérés depuis le 21 mai ne semble souffrir de complications post-opératoires ou de troubles secondaires et MM. Debord Everman et Jurgens sont maintenant considérés comme des convalescents.

Convalescence — Quant à MM. Everett Thomas et Luis Ferra, ils ont tous deux quitté l'hôpital et repris une vie active. M. Thomas travaille depuis le premier août dans une banque d'Houston tandis que M. Ferra a, le 14,

retrouvé son métier de vendeurs de voitures d'occasion. Ils doivent cependant retourner deux fois par semaine à l'hôpital pour examens.

Les huit premières opérations effectuées par le Dr Cooley l'avaient été à l'hôpital St. Luke. La dernière eut lieu aux Enfants malades du Texas, où le Dr Cooley, qui était en vacances au Mexique, a été dépeché de toute urgence quand il s'avéra que James Herron était condamné et qu'il pourrait constituer un donneur idéal pour Maria Giannaris compatible sanguine et cellulaire et surtout possédant un cœur assez petit pour pouvoir être greffé sur le fragile organisme d'une fillette.

L'opération de dimanche est la seconde jamais tentée sur un enfant. Le 6 décembre 1967, le Dr Adrian Kantrowitz avait greffé à l'hôpital Maimonides de New York le cœur d'un nouveau-né de deux jours sur un bébé de 17 jours, mais l'enfant avait succombé au bout de six heures.

Seriez-vous prêt à parier votre maison, votre voiture et vos revenus futurs que vous ne provoquerez jamais d'accident d'automobile?

Ce serait un pari insensé. Néanmoins, d'année en année, les gens risquent de ruiner leur avenir en conduisant une voiture sans avoir d'assurance suffisante au point de vue responsabilité publique.

Quelle est l'importance d'une assurance-responsabilité. Elle est essentielle.

Elle vous protège contre la responsabilité résultant de blessures ou de dommages matériels causés à des tiers par votre voiture. Elle paie les frais d'avocat si vous êtes l'objet d'une poursuite. Sans cette protection, vous risquez

d'avoir à payer tous les frais subséquents à un accident d'automobile.

Rien ne vous protège mieux contre les désastres financiers qu'une assurance-responsabilité. Ça, vous pouvez le parier sans danger.

Si vous voulez avoir plus de renseignements à ce propos, postez le coupon ci-dessous. Nous vous enverrons notre nouveau livret dans lequel vous trouverez, clairement expliqué, tout ce qui a trait à l'assurance-automobile et ce qu'il en coûte.

LA FÉDÉRATION DES ASSUREURS AU CANADA

Veillez m'envoyer le livret intitulé "Votre assurance-auto et vous".

a/s La Fédération des Assureurs au Canada, Service de renseignements, C.P. 490, succursale H, Montréal, Qué.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____

Vous n'êtes jamais seul au volant quand vous avez une assurance-automobile.

Vente

Voici enfin, mesdames, la Vente d'Été du salon Geneviève Morel que vous attendiez! Nous vous invitons à venir profiter de ce festival d'articles exceptionnelles qui débutera

DEMAIN MATIN

GAINÉ "CORONET"

Lingerie Lady Mac

Faite d'acron et de lycra élastique. Munie de baleines légères, mais fermes. Devant lace; dos renforcé. Fermeture-éclair. Disponible en trois grandeurs de hanches. Matériel uni et en broché. Assortiment de tailles.

réduite pour cette vente à des escomptes de **25% à 50%**

Lot de CORSELETTES de tailles assorties. Des valeurs jusqu'à \$19.95 **\$5.00** Pour cette vente

Offerte pour cette vente à **1/2 PRIX**

GAINÉ "FORMFIT" \$10.00

Modèles discontinués, mais offerts en une très belle variété. Des valeurs de \$19.50 à \$23.40 pour

Superbe corselette **GOSSARD**

taffetas et nylon. Bonnets de dentelle et tissu. Bretelles à même. Dos et devant baleines. Fermeture sur le devant. Tailles 36 à 44. Blanc. Un vêtement très solide et lavable.

Val. rég. de \$21.95 Très spécial à... **\$10.00**

Lot de **BANDEAUX et BRASSIERES .99**

Modèles et tailles désassortis. Nous en avons encore un beau choix. Blanc et teintes pastel. Pour cette vente, tant qu'il y en aura

Beau choix de **BRASSIERES 1/2 PRIX**

Brassières de marques réputées. Offertes pour cette vente à

Geneviève Morel

Spécialiste en corseterie médicale et esthétique.
287 est, rue St-Joseph - 522-3590 - 284 N.-D. des Anges

2h. de stationnement

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

L'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement



● UNE TARTE DIGNE DE GARGANTUA... — M. Emile Bruneau, des Messageries du Canadien National, (dans la photo à droite de M. Georges Cabana, du Pavillon du Québec, qui signe le bon de réception), avait peine à croire que le colis qu'il a livré vendredi matin à Terre des Hommes, contenait une énorme tarte aux bleuets de cinq pieds et demi de diamètre et d'un poids de plus de 380 livres! C'est un cadeau du maire de Chicoutimi pour célébrer, au Pavillon du Québec, le "Carnaval du Bleuët", les 17 et 18 août. La tarte a été cuite dans les fours de la pâtisserie "La Huche sans pareille", de Rivière-du-Moulin. A partir de samedi, les visiteurs au Pavillon du Québec pourront goûter à cette gigantesque tarte (les premiers arrivés seront les premiers servis). (Photo CN)

Une tarte de 250 livres marque l'ouverture du festival du bleuët

MONTREAL. — (P.C.) — Il a fallu quatre hommes, trois camions, le CN et tout un échaffaudage compliqué avec câble, échelle et chaîne pour faire entrer dans le pavillon du Québec à Terre des Hommes une tarte aux bleuets de 210 livres, soit de quoi servir 550 convives.

Comme la tarte avait cinq pieds et trois pouces de diamètre, ces hommes furent obligés, vendredi, de trouver un moyen autre que l'ascenseur pour livrer la tarte au restaurant situé sur la terrasse du pavillon du Québec.

Les livreurs ont donc dû hisser au moyen de l'appareil fixé pour la circonstance l'immense pâtisserie le long de la façade de verre du pavillon, puis de la faire passer au-dessus du garde-fou entourant la terrasse.

Les quatre hommes chargés de la livraison de ce fardau, que les boulangers ont déclaré être la plus grosse tarte jamais cuite, ont placé celui-ci sur une grande table, puis ont ouvert la caisse de bois qui servait de contenant au moyen

d'un marteau et d'une barre de fer pour enfin en dévoiler le contenu.

La tarte a été cuite en 90 minutes à la boulangerie "La Huche Sans Pareille Inc.", de Chicoutimi, puis a été expédiée par chemin de fer.

Cette tarte avait été envoyée à la Terre des Hommes afin de marquer l'ouverture du festival du bleuët, qui est l'une des manifestations honorant les régions du Saguenay et du Lac St-Jean à la Terre des Hommes.

En février prochain

La population canadienne atteindra 21,000,000

OTTAWA (P.C.) — Selon le Bureau fédéral de la Statistique, la population du Canada, au 1er juin de cette année, était estimée officiellement à 20,744,000.

D'après la nouvelle calculatrice de population du BFS, la population canadienne atteindra 20,800,000 à la fin du 14 février prochain.

L'estimation de vendredi est le chiffre le plus généralement utilisé par les statisticiens aux fins de calculer la consommation et les revenus par capita.

Les calculs semestriels du BFS se basent sur le recensement du 1er juin 1966, tenant compte des additions des naissances et de l'immigration, ainsi que des soustractions des morts et de l'émigration.

La calculatrice du Bureau fédéral de la Statistique compile les données d'après les taux les plus récents de l'actuel et fournit à n'importe quel moment un chiffre précis sur la population du pays. Les calculs du 1er juin sont faits à un millier près.

Le chiffre de 20,744,000 fourni pour le milieu de l'année 1968 constitue une augmentation de 339,000 sur le 1er juin 1967, soit un gain de 1.7 pour cent.

Taux d'accroissement
L'Ontario, avec sa population de 7,306,000 à la fin juin, continuait à marquer l'accroissement démographique le plus rapide, en chiffres soit 157,000 à 2.2 pour cent. Bien que l'Ontario possède environ 35 pour cent de la population totale du pays, environ 53 pour cent des immigrants arrivant au Canada vont s'y établir.

Au 1er juin, la population du Québec s'établissait à 5,927,000, soit une augmentation de un pour cent.

La Colombie-Britannique, avec sa population de 2,007,000, a le plus fort pourcentage d'augmentation démographique pour l'année, avec 3.3 pour cent. Selon le BFS, la Colombie-Britannique continue à être la province qui attire le plus grand nombre d'immigrants interprovinciaux.

Voici le tableau des autres provinces avec leur augmentation démographique depuis l'an dernier: Terre-Neuve: 507,000 augmentation de 7,000; Nouvelle-Écosse: 760,000, augmentation de 3,000; Ile-du-Prince-Édouard: 110,000, augmentation de 1,000; Nouveau-Brunswick: 624,000, augmentation de 4,000; Manitoba: 971,000, augmentation de 8,000; Saskatchewan: 960,000, augmentation de 2,000; Alberta: 1,526,000, augmentation de 36,000.

Mesdames vos heures de loisirs seront lucratives

Si vous les employez à représenter les fameuses cosmétiques STUDIO GIRL

Pas de colportage
Appelez, à Québec: 872-2348
Ou écrivez à:
Studio Girl of Canada
840 Lafleur, Montréal, Qué.

2 Malles d'AUTOS
2 Malles d'AVIONS

Malle de tous genres de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assurer pleine satisfaction.

LES INDUSTRIES LACHANCE INC.
265, St-Paul, Québec, 522-6403

ER
EMILIE ROCHETTE
555, de la Couronne
529-4164

conditions et prix spéciaux pour FABRIQUES ET INSTITUTIONS

● TAPIS ●
TUILES - LINOLEUMS
CORLON - VINYLE
LIEGE - CAOUTCHOUC

Au cours de l'été

L'activité gouvernementale ne s'est pas montrée de façon tangible

OTTAWA (P.C.) — L'opposition parlementaire ne s'est manifestée que rarement au cours de cet été, alors que le gouvernement s'affairait à préparer le programme de la prochaine session qui doit débiter le 12 septembre.

A part les négociations épuisantes visant à régler le conflit postal, l'été a été des plus calmes sur la colline parlementaire. Malgré tout, l'activité du gouvernement ne s'est pas montrée de façon tangible.

Le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, accuse le gouvernement de faire du mystère. Le leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique, M. David Lewis, est d'avis que le cabinet a passé un été dépourvu d'intérêt.

Nouveaux projets

Mercredi, le premier ministre, M. Pierre Elliott-Trudeau, déclarait que le gouvernement aurait "de nouvelles choses" à présenter au Parlement. Il s'est toutefois borné à mentionner un seul projet: celui qui doit assurer la langue et au français l'égalité dans les juridictions fédérales.

Même ce projet, d'ailleurs, n'est pas neuf. Déjà, l'ancien premier ministre, M. Lester Pearson, avait promis une loi sur les langues officielles.

M. Trudeau a précisé que le projet de loi sur les langues ferait partie de la politique gouvernementale d'unité canadienne, un thème qui lui a été cher au cours de sa campagne électorale.

Mais le premier ministre gardait un autre souci pendant la campagne: les disparités économiques qui, selon lui, sont susceptibles de diviser le pays tout autant que les différences linguistiques.

M. Trudeau a promis un programme d'aide économique immense pour les régions défavorisées du Canada. Jusqu'à présent, le gouvernement n'a dévoilé aucun plan précis à cet égard.

Depuis son élection, M. Trudeau n'a prononcé aucun discours public, mais il se propose de le faire à Vancouver au début du mois prochain.

Les négociations des enseignants

Me Cournoyer s'étonne des raisons évoquées pour demander la conciliation

QUEBEC. — (P.C.) — Le négociateur en chef de la partie patronale dans les négociations entre le gouvernement, les Commissions scolaires et les enseignants du Québec, Me Jean Cournoyer, s'est déclaré étonné des raisons invoquées à la table de négociation par le négociateur en chef de la partie syndicale, M. Joseph Leblanc, pour demander la conciliation.

Dans une lettre adressée jeudi dernier à M. Leblanc, Me Cournoyer ajoute: "Mais il est bien évident que vous aviez besoin de donner ces raisons pour motiver un geste sans doute prémédité que l'attitude conciliante de la partie patronale sur vos remarques relatives aux chapitres 3 et 4, relatifs aux prérogatives syndicales et à la consultation, vous empêchait de poser".

Me Cournoyer soutient qu'après avoir présenté un projet global de convention collective, le 30 juillet 1968, la partie patronale a procédé, à la demande de la partie syndicale, les 13 et 14 août dernier, à une quinzaine de modifications aux deux chapitres mentionnés plus tôt et dont la moitié répondaient exactement aux deman-

des Alcools négocie en face de représentants de quelque 3,000 syndiqués.

Les rencontres entre les diverses parties se déroulent sans bruit et MM. Masse et Gaudreault estiment que l'ambiance qui règne à la table des négociations est bonne.

Pour sa part, un autre porte-parole syndical, M. Maurice Guertin, conseiller technique à la Confédération des Syndicats nationaux, exprime l'avis que "c'est un peu lent peut-être comme négociations".

Jusqu'à présent, les discussions ont porté sur les clauses normatives et le chapitre du salaire n'a pas encore été abordé, la partie patronale n'ayant pas fait connaître ses offres monétaires.

M. Guertin, contrairement à M. Gaudreault, ne croit pas qu'une évaluation de la situation puisse se faire tant que l'ensemble des propositions n'est pas encore connu "y compris les propositions monétaires".

Le gouvernement et les hô-

pitaux se sont fixé cinq priorités tandis que la partie syndicale en a trois.

Priorités
Les priorités de la partie patronale sont: A—statut des employés; B—procédure de règlements de griefs; C—arbitrage; D—ancienneté; E—liberté d'action syndicale.

Ce sont précisément ces priorités qui constituent des points litigieux dans les présentes négociations.

De son côté, les syndicats ont résolu d'insister sur les

points suivants: a—les salaires; b—la sécurité d'emploi et le recyclage.

M. Guertin accorde une grande importance au système de recyclage des employés à cause des changements technologiques qui toucheront bientôt le secteur hospitalier.

Il est également un autre chapitre des négociations qui n'a pas encore fait l'objet de discussions et qui garde son importance: il s'agit de la durée de la convention collective.

Tout porte à croire que le gouvernement désire signer un contrat de travail pour une durée de trois ans, contrairement à l'ancienne convention collective qui était de deux années.

Les séances de négociations sont momentanément interrompues afin de permettre à chacun de faire le point sur la situation. Elles devraient reprendre le 4 septembre et se poursuivre les 5, 6, 12 et 13 septembre.

On se souvient que les négociations de 1966 entre le gouvernement et les employés d'hôpitaux avaient traversé une crise majeure, en juillet 1966, quand la plupart des employés avaient déclenché une grève pour appuyer leurs revendications.

L'arrêt de travail avait duré environ trois semaines.

Selon le premier ministre, tous les problèmes doivent se discuter aussi ouvertement que possible avec la population, afin de rendre acceptable aux Canadiens même les politiques impopulaires du gouvernement.

Déjà, le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a admis la presse à ses discussions avec des délégations qui réclamaient de la part du gouvernement des attitudes précises en matière d'affaires étrangères.

On s'interroge beaucoup, dans certains milieux, sur la règle de secret que M. Trudeau a imposé à son cabinet. Le premier ministre, au cours d'une confé-

rence de presse donnée mercredi, avait affirmé qu'il pourrait être "très dangereux" que la population sache certaines choses que le cabinet avait discutées en privé.

M. Trudeau a refusé de donner des exemples de questions qu'il serait "dangereux" de faire connaître au public.

A la tête d'une commission d'experts

M. Pearson étudiera les perspectives d'avenir de la Banque mondiale

WASHINGTON (P.C.) — L'ancien premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, a accepté de désigner et de diriger une commission restreinte d'experts chargés d'étudier les perspectives d'avenir de la Banque mondiale.

M. Robert McNamara, président de la banque qui accorde des prêts aux pays en voie de développement, a annoncé la nouvelle à Washington.

M. McNamara a ajouté que depuis son accession à la direction de l'organisme, l'an dernier, il s'était intéressé surtout à deux problèmes connexes.

"Quel est la stratégie d'aide et de développement pour les 10, 20 et 30 prochaines années; et ensuite quelle est la part de la banque dans cette stratégie".

Il est déjà évident, a précisé l'ancien secrétaire à la Défense américaine, que le rôle immédiat de la banque sera d'augmenter considérablement ses prêts en développement.

La commission Pearson aura pour mission d'étudier les problèmes de développement et, a déclaré M. McNamara "j'ai confiance qu'un homme ayant une si longue expérience politique reconnaîtra qu'il s'agit là d'un des problèmes les plus grands devant les dirigeants des nations riches et qu'il est essentiel d'unir leur action dans une collaboration avec les pays

en voie de développement".

Echange de lettres
La lettre de M. McNamara à M. Pearson a été rendue publique vendredi. Elle confirmait "les résultats de nos discussions des deux derniers jours".

L'acceptation officielle de M. Pearson remonte également à vendredi. L'ex-premier ministre y déclarait: "Je ne crois pas possible d'exagérer l'importance de ce problème ou des atteintes à la paix et à la stabilité dans un monde qui se divise de plus en plus entre les nations riches et pauvres, développées et sous-développées".

M. Pearson s'est engagé à produire une enquête complète et objective avec "des conclusions et des recommandations qui seront, je l'espère, pratiques et constructives".

M. Pearson s'est retiré au printemps après avoir passé cinq ans comme premier ministre et chef du parti libéral. Maintenant âgé de 71 ans, il a

à son actif une longue carrière en affaires étrangères, y compris la participation à un rapport qui a mené à la formation de l'OTAN et une expérience diplomatique qui a servi à régler la crise de Suez en 1956. Cette dernière participation lui a valu le prix Nobel de la paix.

MM. Pearson et McNamara ont convenu que l'étude devrait être complétée avant la fin de l'année prochaine.

L'ex-premier ministre doit commencer le mois prochain de nouvelles obligations comme professeur de relations internationales à l'université Carleton d'Ottawa.

M. McNamara a déclaré que l'idée de la commission Pearson lui était venue de son prédécesseur à la Banque mondiale, M. George Woods. Ce dernier avait suggéré de choisir une douzaine d'experts en développement chargés d'évaluer les réalisations de la Banque et de préparer des plans d'avenir.

POURQUOI tant d'élèves fréquentent-ils L'INSTITUT DENYS?

Parce que:

Jeunes et adultes veulent être mieux préparés pour affronter les difficultés de la vie.

L'Institut Denys répond davantage aux besoins de la gent étudiante.

Chaque élève est la première préoccupation de chaque professeur.

L'Institut Denys est une école reconnue par le Ministère de l'Éducation et dispense un enseignement sérieux.

L'Institut Denys possède des locaux et des équipements de laboratoire des plus modernes.

Grâce à son personnel hautement qualifié, l'Institut Denys est reconnu comme l'École du Succès.

DONC, sans tarder, inscrivez-vous au cours de votre choix:

8e et 9e année
10e et 11e ou 12e année
Option commerciale, ou Scientifique
Comptabilité supérieure
Conversation anglaise
Sténo-dactylo

L'INSTITUT DISPENSE L'ENSEIGNEMENT DE SES COURS LE JOUR, LE SOIR OU PAR CORRESPONDANCE

INSTITUT DENYS INC.
722, CÔTE STE-GENEVIÈVE, QUÉBEC 4. — TÉL. 529-3751

**FINI
LES FRISSONS
SOUS LA DOUCHE**

**NE MANQUEZ
PLUS D'EAU CHAUDE
ACHETEZ OU LOUEZ
UN CHAUFFE-EAU À L'HUILE**

CANADIAN IMPORT LIMITEE
COMBUSTIBLES / TEL. 529-0561

◆ Chauffe-eau pour résidence et usine

**POURQUOI tant d'élèves fréquentent-ils
L'INSTITUT DENYS?**

Parce que:

- Jeunes et adultes veulent être mieux préparés pour affronter les difficultés de la vie.
- L'Institut Denys répond davantage aux besoins de la gent étudiante.
- Chaque élève est la première préoccupation de chaque professeur.
- L'Institut Denys est une école reconnue par le Ministère de l'Éducation et dispense un enseignement sérieux.
- L'Institut Denys possède des locaux et des équipements de laboratoire des plus modernes.
- Grâce à son personnel hautement qualifié, l'Institut Denys est reconnu comme l'École du Succès.

DONC, sans tarder, inscrivez-vous au cours de votre choix:

- 8e et 9e année
- 10e et 11e ou 12e année
- Option commerciale, ou Scientifique
- Comptabilité supérieure
- Conversation anglaise
- Sténo-dactylo

L'INSTITUT DISPENSE L'ENSEIGNEMENT
DE SES COURS LE JOUR, LE SOIR OU PAR CORRESPONDANCE

INSTITUT DENYS INC.
722, CÔTE STE-GENEVIÈVE, QUÉBEC 4. — TÉL. 529-3751

LE TENNIS PASSE A SON TOUR AU PREMIER PLAN

LE 4e TOURNOI ROTATION DEBUTE CE SOIR



Ramanathan KRISHNAN

KRISHNAN REMPORTE L'OMNIUM CANADIEN

TORONTO (PC) — L'Indien Ram Krishnan a remporté le championnat omnium canadien de tennis hier en écrasant le Danois Torben Ulrich 6-3, 6-0, 7-5.

Ulrich, qui avait éliminé Mike Belkin, de Montréal, en cinq sets samedi soit 1-6, 8-6, 6-1, 2-6, 6-2, a admis que ce match l'avait épuisé mais a reconnu également que le

champion avait affiché une brillante tenue.

Le gouverneur général Roland Mitchell a remis les trophées aux finalistes.

D'autre part, l'Américaine Peaches Barkwicz a vaincu la championne canadienne Faye Urban, de Windsor, Ont., 6-3, 6-3, samedi lors de la finale canadienne.

La championne a admis qu'elle était fatiguée au terme du tournoi parce qu'elle n'a pas pris part régulièrement à six compétitions récemment en raison de ses études.

Par contre Miles Urban et Vicki Berner, de Vancouver, ont conservé leur titre en doubles en triomphant de Jane O'Hara, et Vivienne Strong, de Toronto 6-2, 6-3.

Mme Strong et son mari Laurie ont écrasé Mlle Bartkowitz et son frère Bill 6-2, 6-0, dans la finale des doubles mixtes tandis que Mlle Berner et Keith Carpenter, de Montréal, vainqueurs en 1963 et 1966, subissaient l'élimination en quart-de-finale.

L'Américain Bitsy Grant a remporté le titre senior en triomphant de son compatriote George Ball 6-6, 7-5, 6-4 tandis que Louise Brown, de Toronto, remportait le même honneur chez les Dames en écrasant sa concitoyenne Bridget Bonus 6-2, 6-1.

Enfin, Wally Hadler et Bren Macken, de Toronto, ont remporté le double senior aux dépens de Ball et Roy Mansell par 6-2, 6-2.

Harry Fauquier et John Sharpe, de Toronto, ont remporté le titre des doubles en triomphant du Mexicain Marcello Lara et de l'Indien Jasjit Singh 6-1, 6-3, 4-6, 6-3.

Roberto Clemente envisage sa retraite

PITTSBURGH (PA) — Le voltigeur Roberto Clemente, des Pirates de Pittsburgh, a déclaré lundi qu'il prendrait sa retraite, la saison prochaine, si sa blessure à l'épaule ne guérit pas.

"Je ne jouerai pas l'an prochain si mon épaule me fait toujours souffrir", a déclaré Clemente à Charley Feeney, du Pittsburgh Post-Gazette.

Clemente, quatre fois champion frappeur de la ligue Nationale de baseball, s'est blessé à l'épaule droite, en février dernier, en faisant une chute chez lui, à San Juan Porto Rico.

Le puissant frappeur des Pirates a expliqué qu'il n'aurait pas dû jouer durant la période d'entraînement. "Un médecin de Porto Rico m'avait conseillé de prendre un repos de trois mois".

Au cours du camp d'entraînement Clemente, âgé de 34 ans, n'a pas frappé un coup sûr en 29 présences au bâton, et sa moyenne actuelle est de .279.

Santana retardé

Comme l'Indique une nouvelle ci-contre en provenance de Cleveland, Manuel Santana n'a pu quitter cette ville hier soir ou ce matin. Interrompu par la tombée de la nuit, son match contre Arthur Ashe devait se poursuivre au début de l'après-midi, à partir de 13 heures. Les deux joueurs avaient remporté chacun deux sets et il en manquait un cinquième pour connaître le vainqueur, même si l'issue de cet ultime duel est devenue sans importance.

Tenant à mettre rapidement au courant les organisateurs du tournoi Rotation, Santana a téléphoné, hier soir au Club des Employés Civils, en laissant entrevoir la possibilité qu'il puisse senvoler vers la cité de Champlain juste à temps pour être en mesure de jouer ce soir. Pour cela, il devra quitter Cleveland à 4 heures, ce qui n'est pas garanti, face à cette incertitude, voici ce qui peut survenir :

1 — Départ à 4 h. de Cleveland : Santana arrive vers 8 h. à l'Ancienne-Lorette et peut jouer contre Thomas Koch à 8 h., le match Okker-Seixas étant avancé à 7 h.

2 — Départ à 6 h. 50 de Cleveland : Santana arrive en fin de soirée, trop tardivement pour être en mesure de jouer. Si tel est le cas, son match contre Thomas Koch débutera à 4 h. demain après-midi, avant les matches de la seconde journée dont l'ordre sera modifié.

Il faut également signaler que le brésilien Thomas Koch est le seul qui n'a pas reconfirmé sa venue et l'on était encore sans nouvelle de lui, hier soir.

J. R.

(PAR JACQUES REVELIN)

Sans reprendre leur souffle, les Québécois vont sauter du golf au tennis car, 24 heures après la fin du championnat canadien des golfeurs professionnels qui s'est achevé à Boischatel, le quatrième tournoi rotation du club des Employés Civils débute. C'est en effet dès aujourd'hui que cette fameuse compétition internationale sera en mouvement, face au parlement provincial, avec deux anciens et quatre nouveaux figurants considérés tous de première valeur. Créé en 1965, ce tournoi a conquis immédiatement ses lettres de noblesse pour devenir une scène très connue et même hautement considérée sur la scène internationale du tennis. Par sa formule peu commune, le Rotation de Québec procure des attraits comme n'en fournissent pas les tournois professionnels, même ceux de

UN BON DEPART

Trois matches seront disputés chaque soir jusqu'à vendredi et le tout premier qui débutera à 5h.30 ne manquera pas d'intéresser ni d'importance. Il opposera l'Indien Ramanathan Krishnan au canadien Mike Belkin, deux joueurs qui viennent justement de prendre part aux championnats "open" du Canada à Toronto, mais sans se rencontrer. Belkin se rendit jusqu'en demi-finale alors que Krishnan franchissait cet obstacle pour remporter nettement le championnat de simple masculin. Leur duel de ce soir est donc prometteur, surtout si Belkin ne souffre pas trop de sa blessure

à un poignet qui l'incommodait depuis quelques semaines.

En principe, le second match devrait mettre face à face l'espagnol Manuel Santana et le brésilien Thomas Koch. Il était toutefois fortement douteux hier soir que cette rencontre puisse avoir lieu à l'heure prévue, à cause d'un retard inévitable de Santana retenu à Cleveland pour terminer un duel n'ayant pu s'achever hier. L'espoir de voir Santana dès ce soir dans la cité de Champlain flottait néanmoins et, s'il se concrétise, les spectateurs seront témoins d'un fait probablement sans précédent. Après avoir joué un set à Cleveland, l'Espagnol en

disputerait deux autres dans la même journée, mais à 750 milles de distance, ce qui ne doit pas se voir fréquemment.

On peut donc prévoir une entrée en scène plus hâtive de Tom Okker et Vic Seixas. Au lieu d'entamer la lutte à 8h.30, ils commenceront à jouer vers 7h.00. Ce match est évidemment difficile à anticiper car, d'un côté se trouvera un joueur fraîchement introduit dans le cercle des champions et, de l'autre, un joueur qui n'appartient plus à l'élite mais dont le glorieux passé n'est sûrement pas poussièreux puisque Vic Seixas n'a jamais cessé d'activer ses talents, avec de

moins en moins de vigueur, certes, mais non sans une classe qui semble avoir résisté à l'usure du temps. Ainsi, cette rencontre opposera un jeune premier à une vedette depuis longtemps consacrée, ou si l'on veut, deux têtes d'affiche, une nouvelle et une ancienne.

DEMAIN :

Tous les matches étant déterminés d'avance, la seconde série présentée demain sera animée par les rencontres suivantes : Santana contre Belkin, Okker-Krishnan et Koch-Seixas. Ils auront lieu dans cet ordre si Santana a réussi à jouer ce soir. Par contre, advenant le retrait du duel Santana-Koch de la première soirée, une modification du programme sera nécessaire demain.

Rappelons que le vainqueur du tournoi sera celui qui totalisera plus de victoires. En cas d'égalité, la détermination des rangs sera basée sur le nombre des sets gagnés et perdus puis, si nécessaire, sur le nombre des parties gagnées et perdues.

La rotation des matches devrait s'achever vendredi. Le lendemain, dans l'après-midi, une grande finale sera disputée entre les deux premiers, sans que son résultat modifie le classement établi définitivement la veille. Des duels de doubles et des rencontres consolation seront enfin disputés dimanche après-midi, à moins que le programme soit reculé d'une journée à cause de la mauvaise température. Quoiqu'il arrive le rideau tombera ce jour-là sur un quatrième tournoi rotation réservant autant d'inédit que les précédents.

TRIOMPHÉ INACHEVÉ DES AMÉRICAINS À CLEVELAND

CLEVELAND (AFP) — Les Etats-Unis, comme prévu, ont pris leur revanche sur l'Espagne en coupe Davis en cette fin de semaine à Cleveland et se sont qualifiés pour la finale inter-zones dans laquelle ils affronteront sur leur propre territoire le vainqueur du match qui opposera l'Allemagne de l'Ouest à l'Inde ou au Japon.

La victoire des Américains, qui, en 1965, avaient été éliminés par les Espagnols quatre à un à Barcelone, a été assurée dès après le troisième et avant-dernier simple dimanche dans lequel Clark Graebner, battu vendredi par Santana dans le match d'ouverture, a aisément disposé du numéro deux espagnol

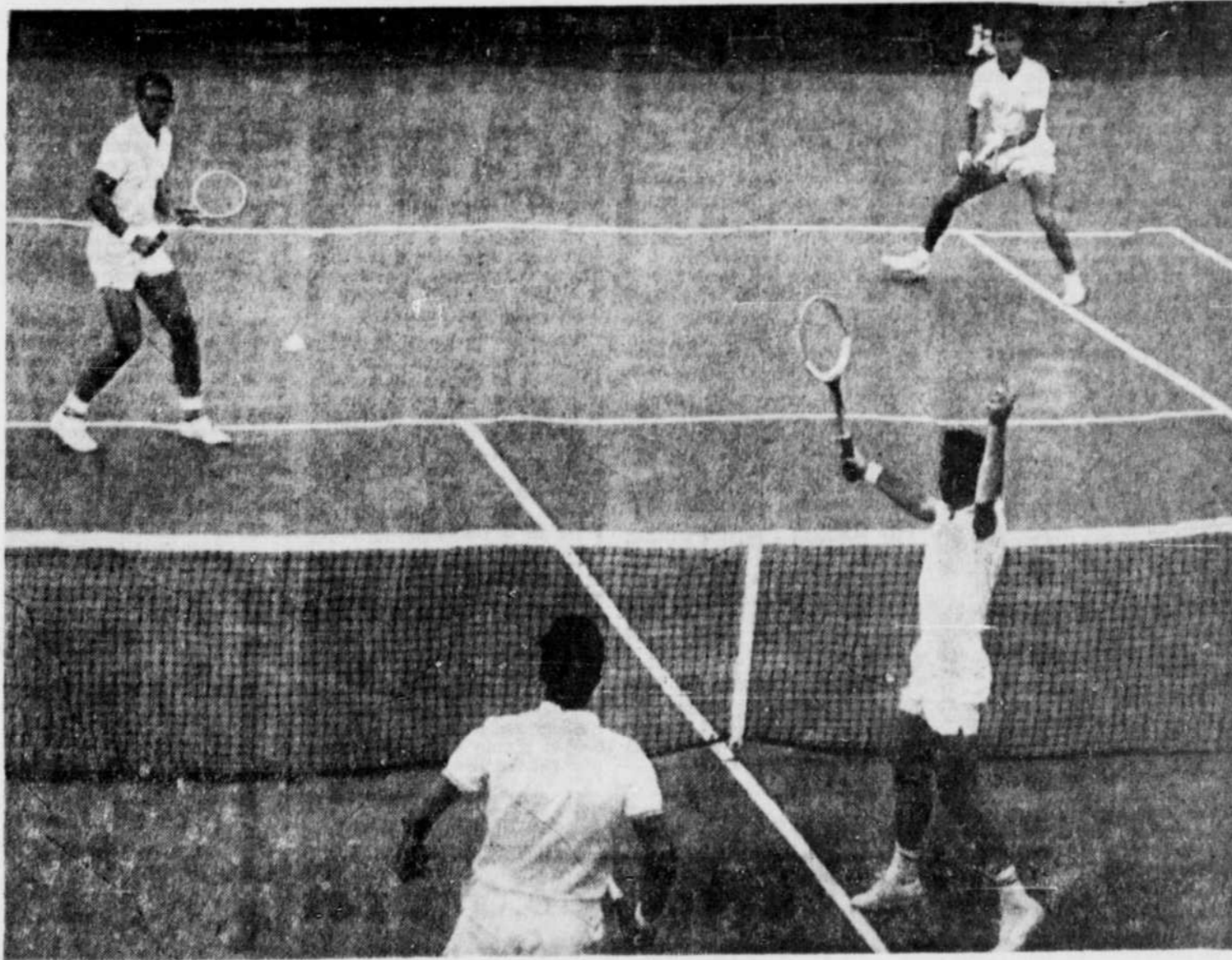
Juan Gisbert pour obtenir la troisième et décisive victoire pour son équipe. Le Catalan s'inclina 7-9, 3-5, 1-6 en 1h.40 devant une foule de plus de 8.500 spectateurs emplissant les tribunes du Harold Clark Stadium.

Samedi les Américains Graebner et Charles Pasarell ont, en effet, battu à l'usure les Espagnols Santana et Gisbert, alignés pour la première fois en double en coupe Davis, 11-13 17-16, 7-5, 6-2.

Après avoir paru avoir le match solidement en mains après le premier set et les premiers jeux du deuxième, les Espagnols, où Santana brillant

donnait le ton et où Gisbert donnait le meilleur de lui-même, ne commettaient pas de faute, perdirent bien des points par malchance notamment dans le troisième set et s'effondrèrent ensuite, laissant les athlétiques Américains, plus puissants aux services et dans les smashes, prendre totalement la direction de la partie.

La quatrième simple sans importance entre Arthur Ashe et Santana a été reportée à aujourd'hui à cause de la noirceur. Après avoir cédé 11-13 dans le premier set, Ashe a ensuite triomphé 7-5, 6-3, mais Santana a ensuite gagné 15-13 dans ce marathon de près de quatre heures.



Cette photo a été prise samedi après-midi, durant le match interminable opposant les duos espagnols et américains à Cleveland. Cet affrontement était tellement décisif que les deux équipes jouèrent tous leurs atouts et c'est finalement après trois bonnes heures que les Espagnols s'inclinèrent par 11-13, 17-15, 7-5, 6-2. En bas, dans le coin droit, on reconnaît Manuel Santana effectuant un placement sur un jeu au filet.

BADMINTON

Gaston Fréchette et Jean-Claude Laprise, actuellement à Calgary pour un stage de formation d'instructeur, ont l'opportunité de participer à un important tournoi Invitation Estival se déroulant vendredi et samedi. En plus d'être inscrit dans les simples, ils se réuniront pour le double d'hommes. Ils joueront aussi dans les doubles mixtes.

Précédents vainqueurs du tournoi



1965 Pierre DARMION France



1966 Manuel SANTANA Espagne



1967 Ronald BARNES Brésil

Shell supportera encore le rallye transcanadien

C.F. Williams, vice-président de la commercialisation pour Shell Canada, a annoncé que la compagnie ne sera plus désormais le seul commanditaire et organisateur de rallye Shell 4000.

Shell Canada a participé pour la première fois à des rallyes en 1961 lorsqu'elle fut approchée par des fonctionnaires de la "British Columbia International Trade Fair" pour commander le rallye automobile à travers le Canada pour soutenir l'exposition en question. La Shell a agi à titre de commanditaire, et en 1962, a décidé d'organiser et commander un rallye annuel semblable et lui donna le nom de Shell 400. L'organisation fut entreprise par Jim Gunn, personne bien connue du sport-automobile au Canada.

Le rallye Shell 4000, le plus long et le plus connu en Amérique du Nord, est connu partout à travers le Canada et s'est

hissé au rang international pendant les sept ans de son existence.

"Nous croyons que maintenant ce rallye automobile à travers le Canada est devenu un événement sportif annuel national bien établi et il ne nous semble plus approprié d'en assumer toute la responsabilité de l'organisation", de dire M. Williams.

Il a souligné que la compagnie Shell s'intéresse toujours au sport automobile et que la compagnie travaillerait étroitement avec d'autres organisations qui seraient intéressées à ce que le rallye continue à avoir lieu.

M. Williams a dit que Jim Gunn et les membres de son personnel, Peter Bone et Nancy Davidge, mettront fin à leur association avec la compagnie Shell en septembre, après la publication des résultats officiels du rallye 1967.

AVEUGLEMENT DES ARBITRES — Four se soumettre au désir de Radio-Canada la "chose-haute" des arbitres changera... de bord. Au lieu de tourner le dos à la grande estrade les officiels feront face à la majorité des spectateurs étant perché à l'extrémité du filet la plus rapprochée du chapelet. Ce changement peut s'avérer très fatigant car, entre 5h. et 7h., le soleil leur tapera en plein dans les yeux et pourra les aveugler, ce qui serait catastrophique. On ne soit pas surpris de voir Claude Bergeron et les autres arbitres porter des lunettes noires et même une casquette à large visière. Situé plus bas, au ras du court, les jurés de lignes seront heureusement à l'abri des rayons solaires et n'auront donc aucune excuse pour leurs mauvaises décisions...

EQUILIBRE SEXUEL — Une jolie fille membre du Club de tennis des Employés Civils sera à l'emploi temporaire de Radio-Canada jusqu'à la fin de la semaine. Sa tâche consistera à tenir à jour le tableau de marquée spécialement réservé à CBC, pour les gros plans. D'autre part, le gérant Marcel Sirois a recruté plusieurs jeunes étudiantes Québécoises pour vendre des programmes, guider les spectateurs vers les sièges réservés, répondre au téléphone et... servir des rafraichissements aux journalistes. Cette participation féminine rétablit l'égalité des sexes puisque sur le court central on ne verra que des hommes en action...

NOUVEL ANGLE — Les journalistes ont été démenagés. Au cours des trois précédents tournois ils s'entassaient sur le balcon du chapelet, ce qui leur fournissait une vue plongeante sur le court mais contraignait la plupart des responsables de la compétition à demeurer debouts. Ces derniers ont corrigé cette lacune en mettant la presse... de côté ou plutôt le long de la clôture séparant les courts No 2 et 3. Notre angle de vue sera donc sensiblement modifié mais les échanges croisés, les jeux de pieds et les "as" seront mieux vus et appréciés. Un seul inconvénient, les joueurs auront tout à tour les journalistes dans le dos...

BALLE-MOLLE — L'inventeur du tournoi-rotation de Québec a tenu à analyser les caractéristiques de la nouvelle balle que l'on va utiliser cette année, selon les recommandations de Santana et Emile. Au cours des derniers jours, Jean Marois a joué avec une "sménoise" et voici ce qu'il en pense : "C'est vrai, elle

semble moins rapide. Il faut la frapper plus durement. Elle reste plus longtemps dans la raquette et, au filet, il ne faut pas se contenter de la rencontrer. A part ça, je n'ai pas senti de différences. Comme les autres, cette balle sort trop souvent en dehors des lignes..."

EXCELLENT INDICE — Comme les joueurs ne sont pas tenus de fournir leur baptême, leur âge est plus ou moins sujet à caution. Voici donc officieusement quels sont les degrés de vieillissement des six concurrents : Krishnan 31, Santana 32, Belkin 24, Koch 22, Okker 24, Seixas 45. Ajoutés puis divisés par 6, ces âges donnent une moyenne de 30, ce qui est excellent car la "trentaine" est le meilleur indice de performance masculine...

CAPACITÉ — Bien comptés, il y a 2.005 places assises dans les estrades. On pourra toutefois annoncer sans mentir que, certains soirs, l'assistance totale s'élèvera à 3.500 et même 4.000, quand les talus seront remplis de haut en bas et les murs de long en large. Hier, pas moins de 700 séries de billets avaient été vendues... et payées...

CIVILITES — Comme les joueurs n'étaient pas tous attendus en même temps aujourd'hui on a retardé à demain quelques événements. Après une conférence de presse tenue au Congress Inn, les champions se rendront en voitures décapotables jusqu'à l'hôtel de ville où ils seront reçus comme il se doit par le maire Gilles Lamontagne. L'amabilité de ce dernier ne sera toutefois poussée à l'extrême et il vaudrait mieux que les véhicules de l'escorte soient stationnés légalement durant la réception, pour ne pas se faire déborder d'un "ticket", surtout les voitures des journalistes...

EN BONNE COMPAGNIE — Il y a des hommes qui ne peuvent pas rester trop longtemps éloignés de leur femme (ou vice versa), sans doute par crainte du diabolique "long des yeux, loin du cœur". Est-ce pour cela que certains joueurs de tennis sont accompagnés de leur épouse dans leurs tournées ? Mme Robert Bédard a tout récemment suivi son mari à Québec où l'on a eu l'occasion et l'avantage de voir également Mlle Santana, Mme Emerson et Mme Pécasse. Nous ferons cette fois la connaissance de deux autres "moitiés" de champions car Ramanathan Krishnan et Vic Seixas doivent venir avec leur dame, n'en déplaise aux Québécoises...



M. et Mme KRISHNAN

PREMIER SERVICE

Par Jacques REVELIN

Fantastique suprême de Knudson à Boischatel

20 SOUS LA NORMALE

(par GILLES DERY)

Le sensationnel George Knudson, de Toronto, a confirmé hier sa victoire présumée dans la 56^e reprise du grand tournoi de l'Association des Golfers Professionnels du Canada, à Boischatel. Il a terminé avec une ronde de 70, soit deux sous la normale, complétant les 72 trous avec une fiche de 268, à 20 sous la normale, pour les quatre journées de compétition.

LE CHAMPION EN ACTION

Celui qui avait établi un nouveau record de parcours au Royal Québec, vendredi en roulant un 64, s'est contenté d'un 70 hier, alors qu'il connaissait sa plus mauvaise ronde du tournoi. Il a récolté 4 boggeys, soit deux dans chaque neuf trous, alors qu'il n'en avait connu qu'un seul au cours des trois premiers jours. Cependant, son total de 70 est déjà excellent puisque la normale s'établit à 72.

TROU PAR TROU

Le champion a débuté sa dernière ronde en enregistrant deux normales. Puis, il a calé un birdie au troisième trou. Une autre normale est venue s'ajouter à sa fiche, au quatrième. Son dernier birdie, en ce qui concerne le premier neuf trous, est venu au cinquième où la normale est de 5, sur une distance de 480 verges. Les sixième et septième trous ont donné de la misère au vainqueur qui a dû se contenter d'un boggy sur chacun d'eux. Il n'a pu racheter ces mauvais coups au huitième et neuvième en jouant la normale.

DEUXIEME NEUF

Knudson semblait déterminé à réparer ses erreurs commises sur le premier neuf trous lorsqu'il enregistra un birdie au dixième, d'une distance de 200 verges et à normale 3. Mais un boggy au onzième a annulé le coup qu'il venait de reprendre. Aux douzième et treizième, il a joué la normale. Une autre tentative a réussi au quatorzième où il récolta un birdie. Il joua la normale au quinzième et ajouta un autre birdie au seizième. Malheureusement, un boggy au dix-septième vint annuler d'avance le birdie qu'il réservait aux nombreux spectateurs massés tout autour du vert du dix-huitième. D'ailleurs, tout au long de la journée, George Knudson a eu à évoluer devant une énorme foule, grouillante, nerveuse, avide de voir le champion à l'oeuvre.

DICK MUNN, DEUXIEME

La sensation du tournoi a été sans contredit le jeune professionnel Dick Munn, de Vancouver, qui a terminé un excellent 66, grâce à sept birdies, et un boggy, son premier de tout le tournoi. Cette ronde le plaçait à 18 sous la normale. Ses deux compagnons, Gerry Proulx et Alvie Thompson, avaient roulé respectivement 73 et 70.

BOURSES

Knudson a empêché un ché-

que de \$3,000, pour sa victoire, alors que Dick Munn, grâce à son excellent 66, récoltait \$2,200. Le troisième, Frank Fowler, a reçu \$1,700, alors que Gerry Proulx, Alvie Thompson et Bob Panasiuk, ex-aequo au quatrième rang, touchaient chacun \$1,058.

SUR LE PARCOURS

Le meilleur québécois a été Robert Légaré, du club de Cap Rouge, qui a terminé à 298. Sa fiche aurait pu être de beaucoup meilleure, mais une mauvaise ronde de 78 hier, lui a valu plusieurs coups supplémentaires à sa fiche globale.

La meilleure ronde de la journée d'hier, a été jouée bien sûr par George Knudson, un 70, mais il a été le seul à obtenir un pointage aussi bas. Il avait également connu la meilleure ronde de samedi, en jouant un 66.

Quelques modifications avaient été apportées hier, sur le parcours, et les effets ont été plus que sentis, lorsque seulement 8 des 109 professionnels ont réussi à briser le par alors que samedi, 11 avaient accompli l'exploit. Hier, le par a été joué par Trevor Bateman, Lyle Crawford, Léon DeCaire, Norman T. Doyle, Bill Kozak, Bob Panasiuk et Gerry Proulx. Doug Bruton (71), Bob Cox (71), Frank Fowler (71), George Hillebrecht (71), Dick Munn (71), Moe Norman (71), Bill Thompson (71) et George Knudson (70), ont été les golfeurs qui sont parvenus à jouer en bas de la normale.

Interrogé à savoir ce qu'il pensait de George Knudson, le pro du Royal Québec, Rodolphe Huot, a déclaré: "Formidable! C'est définitivement le meilleur au Canada. Il est supérieur. D'ailleurs, c'est le meilleur golfeur produit par le Canada". Ce n'est pas peu dire.

George Knudson a attribué sa victoire à deux facteurs: l'état extraordinaire du parcours, et l'appui sympathique que la foule lui a accordé tout au long du tournoi.

LES RESULTATS

HIER

- 206: George Knudson: 70
- 217: Dick Munn: 71
- 281: Frank Fowler: 71
- 282: Gerry Proulx: 71
- 282: Alvie Thompson: 71
- 282: Bob Panasiuk: 71
- 284: Bob Breen: 73
- 287: Gary Fawcett: 73
- 288: John Munroe: 74
- 289: Gary Munn: 74
- 289: Bill Thompson: 71
- 291: Moe Norman: 71
- 291: Bruce Gourlay: 74
- 291: Doug Bruton: 71
- 292: George Hillebrecht: 71
- 292: Jack Kay: 73
- 292: Bob Cox: 71
- 293: Skip Williams: 75
- 293: Phil Patterson: 75
- 293: Adrien Bigras: 73
- 294: Lyle Crawford: 78
- 294: Stan Homenik: 78
- 295: J.-G. Pétiard: 73
- 295: Glen Bourassa: 73
- 295: Norman T. Doyle: 73
- 295: Frank Whitley: 73
- 296: Léon DeCaire: 73
- 296: Trevor Bateman: 73
- 296: Bob Rose: 74
- 296: Damien Gauthier: 75
- 297: John Davis: 73
- 297: Henry Martel: 79
- 297: Bruce Gourlay: 77
- 297: Jim Collins: 79
- 298: Robert Légaré: 78
- 298: Jules Huot: 78
- 298: Henri Chastelain: 77
- 298: Richard Millaire: 76
- 298: Len Collett: 74
- 299: Ray Patterson: 74
- 299: Al Hostek: 75
- 299: Dave Clayton: 76
- 300: Ross Henderson: 80
- 300: Ken Girard: 78
- 300: Phil Giroux: 75
- 301: Finn Sorenson: 76
- 301: Georges Trudell: 75
- 301: Alan Ogilvie: 75
- 301: Jack Davison: 75
- 301: Franco Strilani: 75
- 301: Arnold McLean: 78
- 301: Glenn Phillips: 76
- 301: Harry McEwen: 74
- 301: Rick Allan: 75
- 301: Bud Edwards: 76
- 301: Jack Archer: 77
- 301: Paul Labonté: 80
- 301: Mel Casey: 80
- 301: Luc Brien: 81
- 301: Bill Kerr: 83
- 301: The Scheffele: 77
- 301: Wilson Patterson: 77
- 301: Marcel Desjardins: 77
- 301: Roger St-Vincent: 77
- 301: Pat Peterson: 77
- 301: Jean Giroux: 80
- 301: John Henrich: 80
- 301: Al Patterson: 80
- 301: Pat Tremblay: 73
- 301: André Grenier: 77
- 301: Ross Leeder: 80
- 301: Jacques Letour: 83
- 301: Ben McCallum: 85
- 301: Alain Goasbe: 80
- 301: Lew Marston: 81
- 301: Gord Delat: 82
- 301: Marcel Pigeon: 75
- 301: Jim McLeod: 78
- 301: Bill Fox: 81
- 301: Dick Borthwick: 81
- 301: J.-M. Bougie: 82
- 301: Sandy Robertson: 82
- 301: Bill Thomson: 79
- 301: Bob Rothmel: 78
- 301: Stan Baird: 80
- 301: John Hunt: 78
- 301: J.-G. Gendron: 77
- 301: Gordon McLean: 80
- 301: Jim McLean: 85
- 301: Denis Filion: 86
- 301: Tom McPhee: 79
- 301: Lew Marston: 81
- 301: J.-P. Alary: 81
- 301: Rodrigue Huot: 84
- 301: Franck Munn: 84
- 301: Bill Richardson: 87
- 301: Orest Spooner: 87
- 301: Ray Haines: 83
- 301: Charles Girardeau: 83

Un coup roulé de 12 pieds vaut \$50,000 à Julius Boros

HARRISON, N.Y. (PA) — Julius Boros a calé un coup roulé de 12 pieds sur le dernier vert et a triomphé de trois rivaux par un coup en remportant la première bourse de \$50,000 dans la classique Westchester.

Boros, qui, à 48 ans, est devenu le plus vieux joueur à remporter ce tournoi, a combié un déficit de trois coups dans la dernière ronde avec un 68 pour un total de 272 et a ainsi supplanté la recrue Bob Murphy, l'ancien champion Jack Nicklaus et Dan Sikes.

Murphy, qui avait mené pendant trois rondes, a choisi de jouer prudemment au dernier trou et la stratégie lui a coûté le match. Il a terminé avec un 72 après des tournées de 64, 69 et 68.

Par contre, Sikes qui avait établi le record du parcours avec un 62 l'an dernier, a fini avec brio en calant des coups roulés de 18 et 15 pieds sur les 16^e et 17^e verts, puis un birdie sur le dernier, pour un 68.

Nicklaus a calé un coup de huit pieds sur le dernier vert en terminant avec un 66. Le Canadien Al Baiding, de Toronto, a récolté \$2,034 avec un total de 282.

Même avec une dernière tournée de 67, Bill Casper a dû se contenter d'un total de 275 en 5e place.

Palmer a réjouit les téléspectateurs avec un birdie de 25 pieds sur le dernier vert et a terminé avec un 278.

Boros en était à son dernier triomphe en un mois, ayant remporté le tournoi de la PGA à San Antonio en juillet.



Les prouesses de George Knudson et de plusieurs autres professionnels n'ont pas manqué d'impressionner les plus jeunes témoins de la compétition nationale venant de s'achever au club de golf Royal Québec. En fait, les caddies peuvent même s'attribuer une part des mérites de cette grande réussite sportive car, sans leur aide et parfois même sans leurs conseils, le parcours aurait été plus difficile à franchir. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)



Nous relevons, dans un journal français consacré à l'automobile, un rapport sur une table ronde ayant trait aux pneus et à leur utilisation.

Les invités comprenaient sept spécialistes, représentant chacun une grande marque de pneus, ainsi que le délégué d'un constructeur.

Nous allons vous citer certains passages de ces discussions qui nous semblent d'un intérêt particulier:

"Les meilleures sculptures sont évidemment celles qui assèchent le mieux la route. AU CONTRAIRE, ON OBTIENT EN THEORIE LA MEILLEURE ADHERENCE SUR ROUTE SECHE SANS AUCUNE SCULPTURE. C'EST-A-DIRE SUR UN PNEU PARFAITEMENT LISSE. Bien entendu, cette déclaration ne doit pas inciter l'usager à rouler avec des enveloppes usées, car les carcasses sont alors fatiguées, la bande de roulement arrondie et il est par ailleurs impossible d'être certain de ne pas entrer brutalement sur une zone de route mouillée..."

"Un pneu de tourisme neuf, avec ses sculptures profondes, s'use plus rapidement qu'un pneu qui se trouve déjà à 50% d'usure..."

"UNE ENVELOPPE NEUVE N'OFFRE PAS LE MAXIMUM D'ADHERENCE AVANT D'AVOIR PARCOURU ENVIRON UN MILLIER DE KILOMETRES (625 milles), C'EST-A-DIRE avant son "écrouissage". Le pneu doit se débarrasser des produits qui recouvrent la gomme au cours des opérations de démoulage, des "barbes" qui subsistent au sommet du pneu et un certain façonnage des flans est parfois souhaitable... IL FAUT RODER SES PNEUS NEUFS."

"L'usure mal répartie est le plus souvent causée par une pression de gonflage incorrecte. Soulignons à ce point de vue qu'il suffit de parcourir à froid deux ou trois kilomètres à faible vitesse en vue d'aller faire vérifier ses pneus à une station-service, pour que l'enveloppe subisse déjà un échauffement de 40 à 50 pour cent, rendant ainsi les résultats de toute mesure absolument sans valeur."

Il faut donc conseiller aux automobilistes qui roulent rapidement ou avec des voitures parfois très chargées, de posséder leur propre manomètre (contrôleur de pression), de mesurer leur pression à froid et de demander ensuite simplement à la station d'augmenter la pression de tant de centaines de grammes, sans se soucier de la valeur relevée."

Il faut que le conducteur sache bien que L'ON NE PLAISANTE PAS AVEC LES QUESTIONS DE GONFLAGE A PARTIR DE 90 MILLES A L'HEURE. Dans ces conditions, une variation de 200 grammes de pression permet de rester sur la route dans une courbe ou d'en sortir... le phénomène de dérive qui se produit à grande vitesse sur autoroute, et même apparemment, en ligne droite, est extrêmement complexe. Il dépend d'un certain nombre de lois sur lesquelles pèse la notion de gonflage."

"Il est essentiel de posséder la même pression à droite et à gauche sur le même essieu et de respecter les différences de pression entre les deux essieux (à moins que le manuel d'entretien de la voiture ne vous recommande une pression identique pour les deux essieux)."

"La mode des jantes larges sévit actuellement chez l'usager jeune et sportif. Plus les pneus sont larges et sortent de la carrosserie plus ces pilotes pensent augmenter leurs performances et parfois aussi leur pouvoir de séduction vis-à-vis des jeunes filles. Pourtant, EN PROCEDANT INCONSIDEREMMENT A DES MODIFICATIONS DE CE GENRE, ON PEUT TRES BIEN DETRUIRE LA GEOMETRIE DU TRAIN AVANT, au point de rendre le véhicule fou ou trop dur à conduire. On ne peut sans danger élargir la jante de plus de 1/2 pouce ou d'un pouce à la rigueur."

Si une légère amélioration de la tenue de route est possible en élargissant légèrement la jante, il faut se méfier de l'exces et surtout éviter que LA LARGEUR DE LA JANTE SOIT SUPERIEURE A LA LARGEUR DE LA BANDE DE ROULEMENT, CE QUI SERAIT DANGEREUX. Souvent, certains pilotes de rallyes montent des jantes extra-larges parce qu'ils ont vu des voitures d'usines équipées de telle manière. Seulement, ce que l'on ne sait pas, c'est que sur les voitures d'usine, certaines pièces du train avant, et en particulier des biellettes, ont été souvent changées."

"Peut-on dire, en définitive, qu'une jante large améliore la tenue de route? A la condition de ne pas aller trop loin et de se renseigner auprès du constructeur de la voiture, IL EST PROBABLE QUE L'ON PEUT, DANS LA MAJORITE DES CAS, OBTENIR DES RESULTATS FAVORABLES."

Voilà donc ces constatations d'experts relevées dans "L'Auto-Journal de France", un bi-mensuel fort intéressant.

Balle-molle Molson

Les cinq équipes de la ligue de balle-molle Molson Rive-Sud sont à parachever leur calendrier régulier respectif de 16 parties alors que seulement 4 joutes de cédule sont encore à l'affiche.

Les équipes Côté & Marmen et Marcel Tanguay Esso sont déjà assurées de prendre part à la série semi-finale "A" de 4 de 7 mais l'obtention du premier rang n'est pas encore une affaire classée pour ni l'un ni l'autre de ces deux clans.

Le Côté & Marmen détient une avance de deux points sur le Marcel Tanguay Esso avec une seule partie à jouer. Pour sa part le Marcel Tanguay Esso doit rencontrer le Restaurant Chez Vital à deux reprises et il est du domaine du possible qu'une égalité soit créée au premier rang. Une partie à finir prendrait alors place avant que ne débutent les séries éliminatoires.

Voici le classement actuel des équipes et le calendrier des dernières joutes de la cédule régulière.

P J G P Pts
Côté & Marmen 15 11 4 22
M. Tanguay Esso 14 10 4 20
R. Turmel Fina 15 7 3 14
G. Cantin Texaco 15 5 10 10
Rest. Chez Vital 13 3 10 6

12 août: Raymond Turmel Fina vs Rest. Chez Vital, Christ-Roi 7h30; Gilles Cantin Texaco vs Côté & Marmen; Bienville 8h.
13 août: Rest. Chez Vital vs Marcel Tanguay Esso, Bienville 8h.
14 août: Marcel Tanguay Esso vs Rest. Chez Vital, Christ-Roi 8h.

COMPILATIONS INDIVIDUELLES

Deux équipes seulement ont des représentants au sein du big-six des meilleurs frappeurs de la ligue de balle-molle Molson Rive-Sud, soit le Côté & Marmen et le Rest. Chez Vital, et drôle de coïncidence elles occupent les première et dernière positions au classement.

Pierre Samson du Côté & Marmen mène au haut du palmarès des meilleurs frappeurs avec 17 coups sûrs en 46 apparitions, soit une moyenne de 370. Il est taillé de près par son coéquipier Gilles Carignan qui détient une marque de 364.

Les autres porte-couleurs du Côté & Marmen qui complètent le big-six sont Jean-Claude Michaud (.347) et Jean-Guy Beaujeu (.343) alors que Michel Carrier (.349) et Jean Paquet (.341) sont les représentants de l'équipe du Rest. Chez Vital.

La lutte chez les lanceurs en sera une à surveiller jusqu'à la toute fin de la cédule régulière entre Pete Chyynha et Robert Baker, les fiches respectives étant actuellement de 12-2 et 11-3. Baker réussira-t-il à décrocher la palme du meilleur artiller du circuit?

La lutte chez les lanceurs en sera une à surveiller jusqu'à la toute fin de la cédule régulière entre Pete Chyynha et Robert Baker, les fiches respectives étant actuellement de 12-2 et 11-3. Baker réussira-t-il à décrocher la palme du meilleur artiller du circuit?

La lutte chez les lanceurs en sera une à surveiller jusqu'à la toute fin de la cédule régulière entre Pete Chyynha et Robert Baker, les fiches respectives étant actuellement de 12-2 et 11-3. Baker réussira-t-il à décrocher la palme du meilleur artiller du circuit?

La lutte chez les lanceurs en sera une à surveiller jusqu'à la toute fin de la cédule régulière entre Pete Chyynha et Robert Baker, les fiches respectives étant actuellement de 12-2 et 11-3. Baker réussira-t-il à décrocher la palme du meilleur artiller du circuit?

La lutte chez les lanceurs en sera une à surveiller jusqu'à la toute fin de la cédule régulière entre Pete Chyynha et Robert Baker, les fiches respectives étant actuellement de 12-2 et 11-3. Baker réussira-t-il à décrocher la palme du meilleur artiller du circuit?

La lutte chez les lanceurs en sera une à surveiller jusqu'à la toute fin de la cédule régulière entre Pete Chyynha et Robert Baker, les fiches respectives étant actuellement de 12-2 et 11-3. Baker réussira-t-il à décrocher la palme du meilleur artiller du circuit?

La lutte chez les lanceurs en sera une à surveiller jusqu'à la toute fin de la cédule régulière entre Pete Chyynha et Robert Baker, les fiches respectives étant actuellement de 12-2 et 11-3. Baker réussira-t-il à décrocher la palme du meilleur artiller du circuit?



Dernier coup de départ de George Knudson sur le chemin de sa retentissante victoire. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

La PGA ne démord pas

PALM BEACH GARDENS, Floride (PA) — Le comité exécutif de la PGA a aboli le comité des tournois de l'Association et a fait savoir qu'il continuerait de contrôler la tournée du golf en toutes circonstances et en tout temps.

Le communiqué a résulté d'une assemblée convoquée afin de discuter la décision prise par les joueurs mardi voulant qu'ils se retireraient de l'Association à la fin de l'année et formeraient une organisation indépendante qui contrôlerait la tournée du golf.

Le président de la PGA, Max Elbin a spécifié qu'on avait aboli le comité des tournois parce que les joueurs avaient rejeté tout compromis.

Il a ajouté qu'on formerait un nouveau comité prochainement et qu'il inclurait les représentants des joueurs.

Les membres de l'ancien comité des tournois étaient Jack Nicklaus, Gardner Dickinson, Frank Beard et Doug Ford pour les joueurs.

Par contre, le présent personnel de la PGA et les représentants de la TV demeureront à leur poste tandis que Joe Black deviendra gérant de la tournée et entrera en fonction dès la Classique Thunderbird le 29 août.

Tous les joueurs seront avisés de la décision et auront

l'opportunité de demeurer dans les rangs de la PGA. Elbin a précisé que les négociations avec les joueurs avaient

pris fin parce que ceux-ci "ont exigé le contrôle complet de la tournée et ont refusé de se soumettre à l'arbitrage".

Un pilote suédois dans le Grand Prix du Canada

Le Suédois Joakim Bonnier sera au volant d'une McLaren-BRM V-12, à titre d'inscription privée au Grand Prix du Canada, le 22 septembre prochain, au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite.

Ce pilote chevronné est probablement l'une des figures les plus populaires du circuit des Grands Prix. En 1961, il a participé à la Player's 200, la première course de voitures sport d'envergure internationale à se dérouler au Canada, à sa première édition en 1961, puis à nouveau en 1962, au volant d'une Porsche.

Bonnier est président de l'Association des coureurs automobiles de Grands Prix, et à ce titre, assume diverses fonctions. Un des objectifs les plus importants de cette association, est celui d'améliorer la sécurité tant des spectateurs que des pilotes. Cette association a été fondée en 1960.

Bonnier préside les réunions qui se déroulent sur toutes les pistes afin d'échanger des points de vues entre propriétaires de pistes et pilotes sur les aspects généraux des parcours.

Plusieurs améliorations utiles aux circuits et aux épreuves de Grands Prix en général, ont été mises en exécution à la suite de leur recommandation par l'association. Le groupe réunit aussi régulièrement les conducteurs dans le cadre de discussions sur leur sport. Par exemple, si un coureur automobile effectue des manœuvres dangereuses ou peu catholiques, son cas peut être soumis et discuté par tous les membres.

Outre ses fonctions exécutives couronnées de succès Bonnier a trouvé le temps nécessaire pour triompher au Grand Prix de Hollande, en 1959, au volant d'une BRM.

En 1966, il co-pilota avec l'Américain Phil Hill la Charparr de Jim Hall qui devait causer un spectaculaire surprise dans le monde du sport automobile par sa victoire aux

1,000 kilomètres de Nurburgring en Allemagne.

Originaire de Suède Bonnier est maintenant domicilié à Genève en Suisse dans une coquette propriété. Aux vastes moyens financiers il se permet généralement de s'inscrire à la course de son choix.

Il a fait ses débuts dans des courses locales en Suède, puis fit son entrée sur la scène internationale vers 1954. Il fit partie de l'écurie Porsche vers la fin des années '50, et à sa première tentative en formule libre aux Etats-Unis, remporta les grands honneurs à Watkins Glen en 1953.

Bonnier en sera toutefois à sa première apparition au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite, alors qu'il tentera de décrocher le trophée Player's mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Player's.

Bonnier en sera toutefois à sa première apparition au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite, alors qu'il tentera de décrocher le trophée Player's mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Player's.

Bonnier en sera toutefois à sa première apparition au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite, alors qu'il tentera de décrocher le trophée Player's mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Player's.

Bonnier en sera toutefois à sa première apparition au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite, alors qu'il tentera de décrocher le trophée Player's mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Player's.

Bonnier en sera toutefois à sa première apparition au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite, alors qu'il tentera de décrocher le trophée Player's mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Player's.

Bonnier en sera toutefois à sa première apparition au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite, alors qu'il tentera de décrocher le trophée Player's mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Player's.

Bonnier en sera toutefois à sa première apparition au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite, alors qu'il tentera de décrocher le trophée Player's mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Player's.

Bonnier en sera toutefois à sa première apparition au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite, alors qu'il tentera de décrocher le trophée Player's mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Player's.

Bonnier en sera toutefois à sa première apparition au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite, alors qu'il tentera de décrocher le trophée Player's mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Player's.

Bonnier en sera toutefois à sa première apparition au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite, alors qu'il tentera de décrocher le trophée Player's mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Player's.

Bonnier en sera toutefois à sa première apparition au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite, alors qu'il tentera de décrocher le trophée Player's mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Player's.

Bonnier en sera toutefois à sa première apparition au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite, alors qu'il tentera de décrocher le trophée Player's mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Player's.

Bonnier en sera toutefois à sa première apparition au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite, alors qu'il tentera de décrocher le trophée Player's mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Player's.

Bonnier en sera toutefois à sa première apparition au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite, alors qu'il tentera de décrocher le trophée Player's mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Player's.

Bonnier en sera toutefois à sa première apparition au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite, alors qu'il tentera de décrocher le trophée Player's mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Player's.

Bonnier en sera toutefois à sa première apparition au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite, alors qu'il tentera de décrocher le trophée Player's mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Player's.

Un autre Québécois aux JO de Mexico

TORONTO (PC) — L'équipe olympique canadienne de gymnastique a été choisie à la suite des essais tenus à Toronto en fin de semaine.

L'équipe féminine est composée de Suzanne Cloutier, de Montréal, Sandy Hartley, de Vancouver, Jenny Diachun, Marilyn Minaker et Teresa McDonnell, de Toronto, et celle des hommes, de Gil Larose, Sid Jensen et Roger Dion, de Québec, Barry Brooker, de Toronto, et Steve Mitruk, de Hamilton.

Larose s'est facilement assuré la première place chez les hommes tandis que Dion, qui n'a pas participé aux essais ici, avait mérité le 2e rang grâce à ses performances aux essais de Québec et d'Ottawa.

Mlle Cloutier est un professeur d'éducation physique.

CIGARETTES EXPORT "A"
FILTRE
REGULIERES ET "KING"



SPORTS

par Gilles Déry

DERNIERE CLINIQUE

Les cours de cyclisme donnés depuis quelques semaines par Yvon Guillou au patro Roc-Amador, viennent de prendre fin. Le titre donné à ce dernier chapitre était "SOINS DU MATERIEL". Comme premier point, les cyclistes doivent toujours se souvenir qu'une bicyclette doit être propre, quelle que soit sa grandeur et sa valeur. Il faut éviter de changer les pièces principales trop fréquemment, sous prétexte de chercher sa position idéale.

Les roulements à billes doivent être l'objet d'un soin particulier. Pour les garder en bonne condition, le professeur conseille d'utiliser une huile pas trop grasse. Un démontage à intervalles suffisants permettra un nettoyage "en règle". Les câbles de freins doivent être vérifiés avant chaque sortie d'entraînement, et principalement avant chaque course. Le même soin doit être accordé aux câbles de vitesses. Les boyaux doivent être toujours en bonne condition. Se souvenir qu'un boyau trop usé peut être cause d'un accident grave toujours possible.

AUTRES CONSEILS

Il ne doit manquer aucun rayon aux roues. S'il arrive qu'un ou quelques-uns d'entre eux se brisent, les enlever aussitôt pour éviter une infection qui peut être dangereuse si un rayon vient à pénétrer dans la peau des jambes ou des cuisses. L'alignement des roues est très important. Avant de se débarrasser d'une pièce capitale de votre bicyclette, bien prendre en note les mesures de celle-ci afin de vous habituer plus vite à la nouvelle, en la mettant à votre portée de la première utilisation. Enfin, en voyage, les roues doivent être enveloppées. De vieux pneus feront l'affaire pour servir d'enveloppes.

CONCLUSION

M. Guillou a terminé son cours en présentant aux élèves un questionnaire sur les divers sujets traités pendant sa clinique. Nous osons souhaiter que tous ont réussi avec succès cet examen. Nous en profitons pour dire merci à M. Yvon Guillou qui s'est dévoué pendant six semaines afin de créer des cyclistes plus avertis, et du même coup, plus prudent. Il est à souhaiter que l'expérience sera répétée dans douze mois. D'ici là, nous espérons que tous ceux qui ont profité des judicieux conseils de M. Guillou, se feront les propagandistes de la valeur des cours qu'ils ont suivis sous la tutelle experte de leur professeur. Voilà un geste qu'on ne peut qualifier de positif, quand on sait combien le sport cycliste est en perte de vitesse au Québec.

COURSE D'ENVERGURE

Une course cycliste inter-patros aura lieu dimanche, le 8 septembre prochain. Il s'agira d'une compétition en circuit fermé. Les participants seront groupés en trois catégories. D'abord, pour les 15 ans et moins, il y aura une course de 8 milles. On acceptera les bicyclettes ordinaires et des trois vitesses. Puis, une compétition de 10 milles sera réservée aux bicyclettes de 5 et 10 vitesses, toujours chez les 15 ans et moins.

Les coureurs de 19 ans et moins possédant un vélo de 5 ou 10 vitesse, pourront ensuite tenter leur chance dans une épreuve de 16 milles, alors qu'une dernière course de 20 milles, acceptera les propriétaires de bicyclettes de 10 vitesses seulement. A bien noter que cette dernière épreuve sera ouverte à tous les cyclistes de la région de Québec.

Les responsables de cette journée cycliste sont le rév. Frère Alcide Labreque, du Pavillon Le Prévoist au Séminaire St-Augustin, et M. Yvon Guillou. Pour obtenir de plus amples renseignements, on est donc prié de communiquer avec l'une de ces deux personnes. Un prix de \$1,00 sera exigé pour chaque épreuve et le montant n'est sûrement pas exagéré. Nous reviendrons sur cette course dans une prochaine chronique.

MERCI MILLE FOIS

Les Jeux Athlétiques Inter-Patros, disputés dimanche dernier au patro Charlesbourg, ont été vantés encore cette année pour la merveilleuse organisation qui présidait à la présentation de cette grande confrontation athlétique. Les directeurs ont tenu à remercier, par l'intermédiaire de cette colonne, tous ceux qui de près ou de loin, ont contribué à faire des Jeux 68, un succès comme par les années passées. Ils ont souligné la part importante jouée par les médias d'information et ont tenu à les remercier tout particulièrement.

Mais il y avait aussi tous les officiels, tous les marqués, toutes les demoiselles qui se sont fatigués les doigts à copier les résultats dans un temps record. C'est dans cet ordre d'idée qu'il convient de souligner le travail de: Laurent Giroux, M. et Mme Michel Bolduc, le Frère Alain Lavé, Jacques Vaden Abele, Jacques Portelance, Claude Paré, Maurice Bédard sr, Maurice Bédard jr, Michel Vézina, Jean Gauthier, Guy Fournier, Jean-Paul Racine, Laurent Lévesque, René Proulx, M. et Mme Daniel Bélanger, François Larochelle, Gaétan Descarreaux, André Robert, Pierre Vézina, Mlle Françoise Renaud, Laurent Boucher, Noël Arseneault, Serge Gilbert, Paul Boucher, M. Ouellet, Louise Mercier, Michel Verret, Jean-Pierre Daigle, Michel Bédard, Diane Ampleman, André Gauthier, Gaétan Bissonnette, Francine Lessard et Gilles Carrier sr. Nous savons fort bien que beaucoup d'autres noms pourraient être ajoutés à cette liste déjà imposante. Toutefois, cela risquerait de déborder la longueur d'une chronique. Voilà pourquoi, nous disons un merci spécial à tous ceux qui ont travaillé à la réussite des Jeux mais dont les noms nous ont malheureusement échappé.

Quelques personnalités de marque ont également honoré de leur présence, les Jeux de 1968, dont M. Yves Bélanger, haut commissaire à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Paul Ohl, un nom relié directement au sport amateur, et M. Hector Verret, premier magistrat de la cité de Charlesbourg.

SOCCER PEE WEE

Le tournoi annuel de soccer prenait l'affiche jeudi dernier, au patro Roc-Amador, en ce qui concerne la catégorie Pee-Wee, dans la ligue de soccer mineur du district de Québec. A cette occasion, les jeunes porteur-couleurs locaux en ont profité pour conquérir le titre, en défaisant le Charlesbourg, en grande finale, par le pointage de 3-0. De ce fait, ils se méritaient le trophée Jean-Paul Cantin, emblème du championnat de soccer pee-wee.

Les récepteurs pour le clan vainqueur, ont été Louis Waters, Réjean Lizotte et Guy Samson. Pendant ce temps, Yves Beaudry offrait une performance impeccable devant son filet pour mériter le blanchissage. Nous profitons de l'occasion pour offrir nos plus sincères félicitations aux champions 68.

METRO JUNIOR

Dans la ligue de baseball métropolitaine junior, le patro Roc-Amador continue de dominer avec une partie comblée d'avance sur les Athlétiques et deux sur le Parc Marchand. Roc-Amador a 18 gains et 9 échecs, en 27 rencontres disputées, contre 17 victoires et dix défaites pour les Athlétiques; le Parc Marchand a triomphé à 16 reprises, subissant la défaite en onze occasions. Le Beaupt et le Charlesbourg forment une classe à part, alors qu'ils continuent de se disputer la quatrième place, la dernière donnant droit de prendre part aux séries éliminatoires. Beaupt accuse une avance de 2 1/2 parties sur son rival et tout porte à croire que le Charlesbourg ne sera pas du détail encore cette année, à moins qu'une poussée de dernière heure, combinée à une débandade du Beaupt, ne vienne changer la situation qui prévaut depuis le début des hostilités.

En regardant le classement, on peut se rendre compte que toutes les joutes restant au calendrier régulier, seront empreintes d'une extrême importance, puisqu'elles décideront d'abord du championnat de la saison régulière, puis de la participation ou de l'exclusion du Charlesbourg ou du Beaupt. On peut donc croire que toutes les énergies seront déployées d'ici la fin et ce sera le couronnement d'une autre excellente saison. Quels que soient les vainqueurs, nous croyons que tous les participants auront eu énormément de plaisir à évoluer dans ce circuit fort bien organisé. Voici le classement actuel:

	P.J.	P.G.	P.P.	Moy.	Diff.
Roc-Amador	27	18	9	.667	—
Athlétiques	27	17	10	.630	1
Parc Marchand	27	16	11	.593	2
Beaupt	26	10	16	.385	7 1/2
Charlesbourg	27	6	21	.222	12

A la prochaine!
Gilles DERY

Deux victoires inutiles des Indiens

Un nouveau règlement du président Yvon Ellyson les classe quatrièmes

Par Réal LABBE

Le sort en est jeté dans la Ligue Provinciale de baseball, et la position de chaque équipe est maintenant connue. Même si les Indiens de Québec ont remporté deux victoires au cours de leurs deux dernières rencontres de la saison, ils ont néanmoins hérité de la quatrième place, car les Alouettes de Sherbrooke ont également obtenu deux victoires, hier. Un règlement de la Ligue stipule qu'en cas d'égalité, l'équipe qui a remporté le plus de victoires contre l'autre aura la priorité. Sherbrooke a gagné à cinq reprises contre Québec, en huit parties.

Les séries éliminatoires ne débuteront que jeudi soir, parce que les Mineurs de Theftford-Mines devront disputer les deux joutes qu'il leur manque pour compléter le calendrier régulier.

Ce soir, ils affrontent les Royals de Drummondville, et mardi, les Cardinaux de Granby. Le président Yvon Ellyson tient à faire jouer ces deux rencontres, même si elles ne peuvent en aucune façon influencer le classement général.

Les Indiens affrontent donc les champions de la saison régulière, les Cardinaux de Granby, dans la semi-finale "A", cinq parties dans neuf, tandis que Theftford-Mines sera à Drummondville, et que Lachine sera à Lachine dans des quart-de-finale trois dans cinq. Les vainqueurs de chaque quart-de-finale s'affronteront dans une semi-finale quatre-de-sept, et le gagnant jouera contre le vainqueur de la série Québec-Granby.

Hier soir, les Indiens se sont vengés de l'échec qu'ils avaient subi mercredi dernier contre les Cardinaux de Granby et John Elias, lorsqu'ils ont vaincu ces deux derniers par le compte de 4-3.

Les Indiens avaient tout d'abord pris les devants à la deuxième manche, et avaient rajouté deux autres points à la troisième, pour mener 3-0. Les hommes de Fred ont commencé un ralliement à la sixième man-

che, quand un simple de Jerry Marshall a fait compter Charlie Robinson, qui avait hérité d'un but sur balles.

Puis à la strophe suivante, Yancey a frappé un double, et volé son 25e but de la saison, et a compté sur un ballon-sacrifice de Chico Heron. Lillas Poole, dont la famille vient de s'enrichir d'un troisième enfant, a bien fêté cet heureux événement en frappant un coup de circuit pour égaliser le compte 3-3. Personne n'était sur les sentiers lorsque Poole a obtenu son coup de quatre-butts.

Au cours de cette manche, Fred Hopke a volé son cinquième but de la saison. Puis un double de Harvey Yancey, son deuxième de la soirée, à la huitième reprise a permis à Olivares Bueduen, qui avait récolté un simple de croiser le marbre.

Samedi soir, à Lachine, les Québécois ont pris les devants 4-0 dès la manche initiale, avec trois simples et deux butts sur

balles. Lachine a compté à la quatrième, et les Indiens ont rajouté trois points à la cinquième, et deux à la sixième.

Les Mets ont récolté deux points dans cette même strophe, tandis que les protégés d'Hopke ont mis un terme à cet avalanche de points en croisant le marbre à deux reprises à la huitième reprise.

Jose Silva et Chico Heron furent les meilleurs chez les Québécois. Silva a récolté trois coups sûrs en quatre visites au marbre, et a fait produire cinq points. Heron, pour sa part, a eu quatre coups sûrs en six apparitions, et a fait produire un point.

Nazario, Hopke et Manning ont obtenu les autres coups sûrs des Indiens.

Voici les sommaires des parties de la fin de semaine:

DIMANCHE

Québec 000 001 210-4 12 4
Granby 012 000 000-3 4 0

St-Louis et Detroit tiennent bon

Par la Presse Associée

Les Cards de St-Louis ont augmenté leur avance en tête de la ligue Nationale à la suite d'une victoire facile de 10-1 sur les Braves d'Atlanta, hier, mais les Tigers de Detroit ont vu la leur réduite à sept par-

ties à cause d'un revers de 4-1 aux mains des Red Sox de Boston tandis que les Orioles de Baltimore triomphèrent des Twins de Minnesota 7-1.

Roger Maris et Oriando Cepeda ont contribué deux coups sûrs chacun lors d'une poussée de huit points aux dépens de

Ron Reed et Ken Johnson, des Braves, dès la première manche.

Fred Pateck a produit le point victorieux avec un simple dans la 7e manche, puis Bob Bialek a commis une erreur de deux points en permettant aux Pirates de Pittsburgh de vaincre les Dodgers de Los Angeles 5-1 grâce à la performance de quatre coups sûrs affichée par Bob Veale.

Des circuits de Rich Allen et Bill White dans la 8e manche ont procuré un gain de 5-3 aux Phillies de Philadelphie sur les Giants de San Francisco.

Denis Menke a produit le point victorieux avec un simple alors que les buts étaient tous occupés dans la 8e manche lors que les Astros de Houston ont battu les Mets de New York 5-2 dans la 2e joute d'un double.

Don Cardwell a produit deux points et a limité les Astros à six coups sûrs en conduisant les Mets à une victoire de 8-1 dans le premier match.

Les Reds de Cincinnati ont cogné cinq circuits et ont obtenu de belles performances de la part de George Culver, Gary Nolan et du lanceur de relève Clay Carroll en triomphant des Cubs de Chicago 2-1 et 6-3. C'était le 6e gain consécutif des Reds et le 6e revers successifs des Cubs.

LIGUE AMERICAINE

Juan Pizarro a limité les Tigers à quatre coups et a produit le point victorieux avec un coup retenu-suicide, puis Dalton Jones a ajouté un circuit de deux points au profit des Red Sox.

Frank Robinson a conduit les Orioles à la victoire sur les Twins avec quatre points produits à l'aide d'un simple, d'un double et de son 11e circuit de la saison.

Une erreur du lanceur Phil Ortega a alloué le point victorieux alors que les Angels de la Californie ont vaincu les Sénateurs de Washington 6-4.

Tommy John et Joe Horlen ont conduit les White Sox de Chicago à des gains de 4-2 et 8-1 sur les Indiens de Cleveland avec l'aide de circuits de deux points par Duane Josephson et Ron Hansen. Enfin, Rocky Colavito et Frank Fernandez ont hérité de buts sur balles avec les buts occupés dans la 10e manche alors que les Yankees de New York ont vaincu les As d'Oakland 7-5.



Sommaires des joutes de la fin de semaine

SAMEDI
Par la PRESSE ASSOCIEE
LIGUE NATIONALE

Houston 000 000 000-1 7 0
New York 000 000 000-0 4 0
Wilson 10-12 Buzhardt 8 et Martin. Cir: Hou-Wyan 18.

Cincinnati 210 010 000-4 13 1
Chicago 000 000 000-2 6 2
Clonginger 4-6 et Corrales; Jenkins 13-12 Stoneman 7 Lamabe 9 et Hundley. Cir: Cin-Perz 14.

San Fran. 002 020 200-6 13 0
Philadelph. 010 010 020-4 11 0
Marichal 22-5 Gibson 6 Linzy 6 et Dietz. Wise 8-10 Hall 6 Booser 8 et Dairymire. Ryan 6 C: Phi-Joseph 3.

Los Ang. 000 000 000-0 4 2
Pittsb. 030 000 000-3 10 0
Ketchik 3-6 Purdin 5 Aguirre 6 Grant 9 et Haller; Mooser 8 et Cannizzaro 1.

Los Ang. 000 000 000-0 4 2
Pittsb. 030 000 000-3 10 0
Ketchik 3-6 Purdin 5 Aguirre 6 Grant 9 et Haller; Mooser 8 et Cannizzaro 1.

Atlanta 000 020 010-3 8 1
St-Louis 110 100 000-2 6 2
Jarvis 12-5 et Torre; Jaster 8-9 et McCarver. Cir: Atl-Millan 12.

Chicago 000 000 000-5 11 1
Cleveland 102 100 200-6 13 2
Priddy 3-9 Ribbas 3 Lazar 5 Carlos 7 Locker 8 et McNetney; Josephson 7; Williams 10-7 Fisher 8; Paul 8; Romano 3 Pina 9 et Sims. Cir: Chi-McGraw 9; Cl. Maye 3.

Detroit 302 202 010 01-10 15 1
Boston 100 007 001 00-3 12 1
Dobson, Lasher 6 Patterson 6 Hiller 6 McMahon 4-1 7 Warden 11 Wyatt 11 et Freshon; Culp, Stephenson 4 Landis 6 Waslewski 7 Lyle 7 Stange 4-3 9 et Nixon. Cir: Det-Cash 19 McAuliffe 15 Freshan 19; Bos-Andrews 4 Harrelson 32.

Baltim. 000 101 204-8 10 0
Minnes. 100 100 000-3 4 0
McNally 16-8 et Haney; Roland, Perry 3 B. Miller 6-8 Worthington 7 Ferranicos 9 et Zimmerman, Look 9.

New York 000 000 003-3 6 0
Oakland 000 100 000-1 7 0
Peterson, Womack 3-6 7 et Gibbs; Hunter 9-11 Krause 9 et Roof. Cir: NY-Kosco 11.

Washington 011 001 000-3 11 2
Californ. 000 401 000-5 11 2
Pascual 11-7 Hayward 6 Humphreys 8 et Casanova; Brunet, Ellis 10-8 Wright 6 Patten 8 Messersmith 9 et Satriano. Cir: Calif-Satriano 6.

Los Ang. 000 000 010-1 9 2
St-Louis 000 100 010-10 16 0
Reed 10-8 Johnson 1 Kister 7 et Tillman; Washburn 11-5 et McCarver.

San Fran. 000 002 100-3 9 0
Philadelph. 020 001 020-5 11 0
Perry, McCormick 6 Monbouquette 6-1 7 Gibson 8 et Dietz; Short, Wagner 2-2 et Dairymple. Cir: Phi-White 9 Allen 25.

Houston 000 100 000-1 8 4
New York 002 000 120-8 10 0
Cueilar 6-9 Buzhardt 3 Dukes 8 et Bateman; Cardwell 7-10 et Grole.

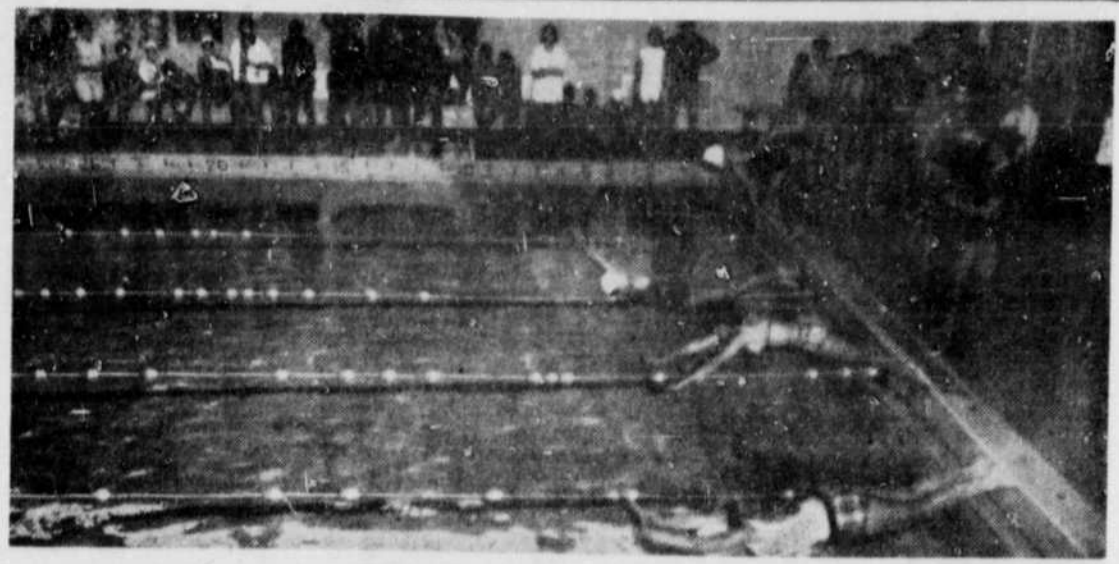
Houston 000 101 020-5 9 2
New York 002 020 000-2 4 0
Ray et Adlesh; Selma, Short 8, Koonce 8 et Martin. G-Ray 2-2 P. Selma 2-2 et Dairymple. Cir: Hou-Wyan 19, N.Y.-Martin 2.

Los Ang. 000 000 010-1 4 1
Pittsb. 000 000 020-3 6 0
Sutton 5-12 Brewer 8 Billingham 8 et Torborg, Haller 8; Veale 10-12 et Cannizzaro.

Houston 000 101 020-5 9 2
New York 002 020 000-2 4 0
Ray et Adlesh; Selma, Short 8, Koonce 8 et Martin. G-Ray 2-2 P. Selma 2-2 et Dairymple. Cir: Hou-Wyan 19, N.Y.-Martin 2.

Houston 000 100 000-1 8 4
New York 002 000 120-8 10 0
Cueilar 6-9 Buzhardt 3 Dukes 8 et Bateman; Cardwell 7-10 et Grole.

Houston 000 101 020-5 9 2
New York 002 020 000-2 4 0
Ray et Adlesh; Selma, Short 8, Koonce 8 et Martin. G-Ray 2-2 P. Selma 2-2 et Dairymple. Cir: Hou-Wyan 19, N.Y.-Martin 2.



Pendant que Elaine Tanner était choisie une autre fois sur l'équipe canadienne de natation à Winnipeg, nos jeunes nageurs et nageuses s'en donnaient à cœur joie dans la piscine de l'Académie à l'occasion des Olympiques de la Fédération de Québec. Les résultats complets du concours d'athlétisme et de natation seront publiés aussitôt que les organisateurs en auront terminé la compilation. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

La plus puissante équipe canadienne en natation

WINNIPEG (PC) — De jeunes talents viendront renforcer les vétérans sur l'équipe canadienne de natation qui représentera le Canada aux Jeux olympiques de Mexico en octobre.

L'instructeur de l'équipe masculine, George Gate, de Montréal, considère sa formation "comme la plus puissante jamais assemblée au Canada". Les étoiles de l'équipe comptant neuf nageurs et six nageuses, sont Elaine Tanner et Angela Coughlan ainsi que Ralph Hutton.

En plus de Hutton, on note Jim Shaw, de Toronto, Sandy Gilchrist, d'Ocean Falls, Ron Jacks et Ken Campbell, de Vancouver, Tom Aruso, de Pointe Claire, George Smith, d'Edmonton, Bill Maloney, de New Westminster, et Glen Finch, de Winnipeg.

L'équipe féminine dirigée par Ted Thomas, de Calgary, inclut également Marilyn Corson, de Perry Sound, Marion Lory, Jeanne Warren, de Vancouver, et Anne Walton, de Winnipeg.

Les six substituts choisis sont Sylvia Dockerill, de Vancouver, Dianne Gate et Jim Harrison, de Pointe Claire, Bob Kasting, de Lethbridge, Bob Stoddart, de St. Catharines, et Susan Smith d'Edmonton.

Selon Gate, Mlle Tanner devrait récolter deux médailles d'or. Lors des championnats canadiens, Elaine a triomphé dans les 100 et 200 mètres-dos, les 100 mètres-papillon et les 200 mètres-queue, remportant la médaille d'argent en 200 mètres-papillon.

Le lanceur vainqueur, Norman Houle, a retiré 11 retraits au bâton dans la joute de six manches et le vaincu, Ted Springenatne, neuf. Les deux lanceurs n'ont alloué que deux coups sûrs chacun.

Quelque 26,000 amateurs ont assisté aux cinq matches du tournoi, dont 8,000 à la finale.

Titre canadien au Sher-Lenn

WINDSOR, Ont. (PC) — Sherbrooke-Lennoxville a remporté le championnat canadien des Petites Ligues samedi en blanchissant Whalley, C.-B., 1-0 et représentera le Canada à Williamsport la semaine prochaine, lors de la Série mondiale.

Denis Rose a compté l'unique point du match dès la première manche. Il a commencé le match avec un but sur balles, a atteint le 2e coussin sur un lancer erratique du lanceur est passé au 3e but sur une balle passée et a compté à la suite d'une erreur de l'arbitre-court.

Le lanceur vainqueur, Norman Houle, a retiré 11 retraits au bâton dans la joute de six manches et le vaincu, Ted Springenatne, neuf. Les deux lanceurs n'ont alloué que deux coups sûrs chacun.

Quelque 26,000 amateurs ont assisté aux cinq matches du tournoi, dont 8,000 à la finale.

Près de 150 jeunes des parcs à la course cycliste spéciale

Les terrains de jeux de la Ville de Québec avaient organisé, samedi, une course de bicyclettes en circuit fermé dans le quadrilatère des rues de la Colombe, de la Concorde, des Peupliers et Duval.

Près de 150 jeunes de 14 à 17 ans ont participé à cette manifestation. Trois courses ont eu lieu, une pour les jeunes de 14-15 ans avec bicyclettes à 3 et 4 vitesses, une autre pour les 16-17 ans ayant bicyclettes à 3 et 4 vitesses, tandis qu'un troisième groupe réunissait tous les jeunes de 14 à 17 ans ayant bicyclettes à 10 vitesses, pour une distance de 15 milles.

Les gagnants de ces compétitions furent:

Catégorie	Nom	Parc	Temps
14-15 (3 vitesses)	1-Richard Pelletier, D. Savio		23:20
	2-Michel Brind'amour, Victoria		23:22
	3-Jean Bilodeau, Stadacona		24:36
16-17 (3 vitesses)	1-Jacques Carpenter, St-Mathieu		33:09
	2-Claude Saillant, St-Sacrement		1 tour
	3-Guy Deslauriers, St-Mathieu		1 tour
14-17 (10 vitesses)	1-Denis Labonté, St-Sacrement		44:10
	2-Michel Letellier, Stadacona		47:10
	3-Jean Couture, Ste-Odile		2 tours

On pouvait noter sur les lieux la collaboration de MM. Yvon Guillou, Georges Lachance et Paul-Emile Viger.

LA FAMILLE TEBEBECHE



TERRY ET LES PIRATES

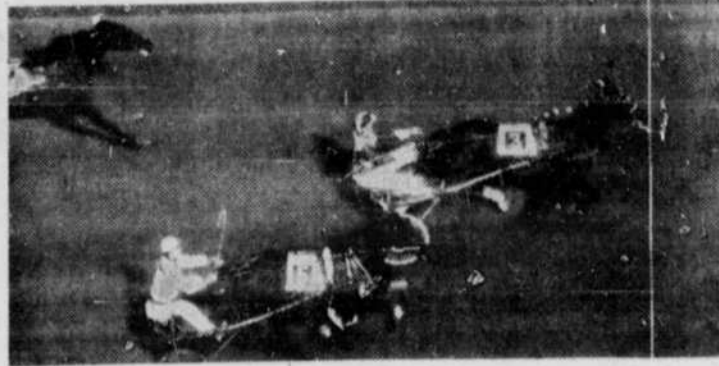


par George Wunder

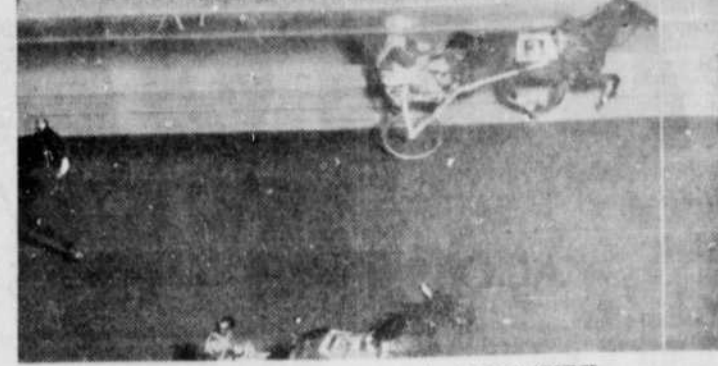
Photos décisives du pari-double

SAMEDI

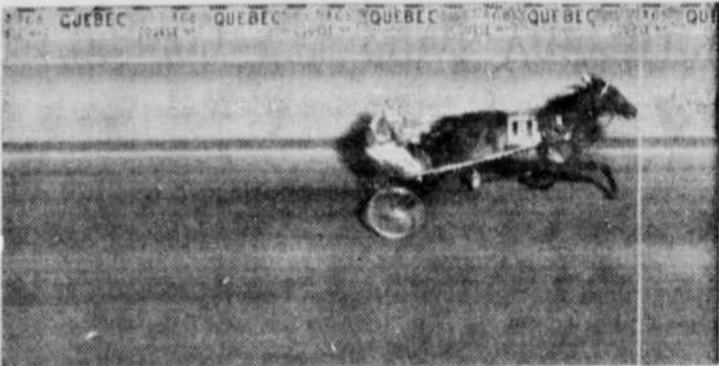
DIMANCHE



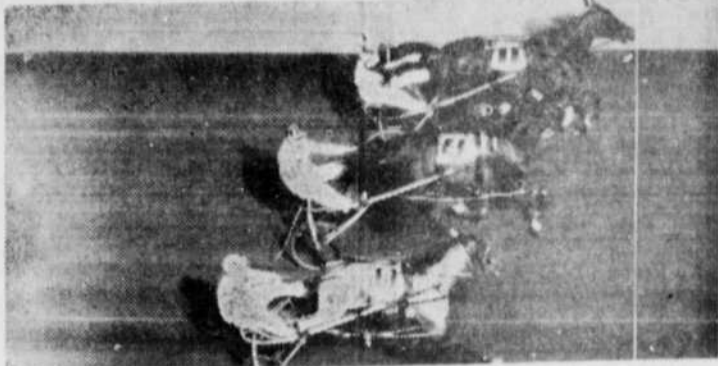
Première course: le no 3, GUS THE GREAT



Première course: le no 3, ANDY KIRK



Deuxième course: le no 8, INTRIGANTE C.



Deuxième course: le no 1, J-KO

Nester Adios abaisse le record de saison à 2:03 1/5 hier soir

(PAR JEAN POULIOT)

Nester Adios, propriété d'Adélaïde Ouellet, de Rimouski, a établi un nouveau record de saison à la piste de Québec, alors que Michel Giguère l'a mené à la victoire en 2:03 2/5 hier soir pour vaincre le record précédent de Harry's Bomber, établi à 2:03 4/5 à la mi-juin. C'était d'ailleurs une nouvelle marque à vie pour le rejeun de Champ Adios.

Des temps intéressants ont été réussis tout au cours de la fin de semaine alors que plus de \$286,000 ont été gagnés par les guichets du pari-mutuel. Count Adios, conduit par Marcel Cournoyer, est allé à 2:05 1/5 dimanche, alors que Benoît Côté menait Active Bud en 2:05 2/5 samedi pour surprendre les parieurs et retourner \$34,50 au pari-mutuel. Le meilleur temps chez les trotteurs a été enregistré par Oldtown, à Roger Blouin, qu'Yvon Catellier a mené en 2:06 4/5.

Cinq courses sont allées 2:07 ou mieux samedi soir, mais le seul conducteur qui ait remporté trois victoires dans les deux programmes a été Benoît Côté, lui y aura soigné des dames.

SAMEDI	
COURSE NO 1	<p>No 3 Gus The Great (Michel Lachance) 6.90 6.90 3.50 — No 5 Grand Duke (Bernard Gervais) 12.90 8.00 — No 7 Little Imp (Yvan Gamache) 2.00.</p> <p>Ont aussi couru: Two Mountain Mr. Profitable, Dandy Averill, Fair Doll, Twinkle Comet.</p> <p>TEMPS: 32.3, 1.05, 4.40, 2.12, 3.</p>
COURSE NO 2	<p>No 8 Intrigante C. (Gérard Roy) 22.60 10.90 6.50 — No 3 Dimity Yvon (Leonard Duquette) 7.00 5.50 — No 5 Hilmyrd (Raymond Fortier) 7.40.</p> <p>Ont aussi couru: True King, Archie Scott, Pine Ridge Adios, Border-view Robert, Last Prince.</p> <p>TEMPS: 31.3, 1.04, 1.38, 2.10.</p>
COURSE NO 3	<p>No 4 Empress Mir (Benoît Côté) 16.40 8.90 2.60 — No 5 Fame's Fortune (Charles Poulin) 3.90 3.10 — No 1 Gloria Elkington (Gaetan Billaigren) 2.10 — No 1 Gloria Elkington (Gaetan Billaigren) 3.10.</p> <p>Ont aussi couru: Top Job, Joséphine Scott Free, Merril Victor, Frosty Tip.</p> <p>TEMPS: 29.4, 1.01, 1.34, 1.07.</p>
COURSE NO 4	<p>No 3 Mr. G. Dillon (Jean-Paul Gauthier) 7.90 3.90 2.50 — No 3 Bradshaw (Victor Bourque) 16.90 7.20 — No 8 Peter Jaco (Philippe Saive) 7.90.</p> <p>Ont aussi couru: Brown King, Ambro Jimmy, Charmant Bee, Castor, Sky Sign.</p> <p>TEMPS: 31.1, 1.05, 1.34, 2.09.</p>
COURSE NO 5	<p>No 6 Active Bud (Benoît Côté) 34.50 7.00 2.90 — No 1 Disband (Gaetan Billaigren) 3.50 2.60 — No 4 Contain Forever (Yvan Gamache) 2.50.</p> <p>Ont aussi couru: Valorous Pick, Blaze Butler, Huntington Boy, Super Dares.</p> <p>TEMPS: 31.2, 1.03, 1.34, 2.05, 2.</p>
COURSE NO 6	<p>No 5 Eney Goose (Yvan Gamache) 6.40 3.20 2.40 — No 5 Gold Spring Devil (Victor Bourque) 5.90 3.50 — No 10 Ruby Melody (Charles Poulin) 3.30.</p> <p>Ont aussi couru: Lincoln Adios, H. S. M., Two Mountains Babe, Active Child.</p> <p>TEMPS: 31.3, 1.03, 1.35, 1.07.</p>
COURSE NO 7	<p>No 1 Little Miss Jerry (Edouard Bradette) 11.40 3.80 2.30 — No 5 Highbinder (Yvon Catellier) 3.90 2.30 — No 4 Two Mountains Vane (René Grandmaison) 3.40.</p> <p>Ont aussi couru: Brave Taz, Lucky Bill, Tino Brooke, Expo Adios, Ben's Gift a été retiré.</p>

DIMANCHE	
COURSE NO 1	<p>No 1 John Brooke C. (Jean Cyrénne) 3.90 2.70 3.10 — No 2 Rhodas (Jean-Marc Maréchal) 16.80 6.30 — No 3 Claude Richelieu (René Aubin) 7.70.</p> <p>Ont aussi couru: Adios Amico C., Cornelia Adios, Eddia Manon, Border-view Rosair, Joseph B. Laird a été retiré.</p> <p>TEMPS: 32.1, 1.06, 1.29, 2.11.</p>
COURSE NO 2	<p>No 3 Nester Adios (Michel Giguère) 7.40 3.30 2.70 — No 1 Key Pebble (Jean Jodoin) 3.90 2.40 — No 6 Novace Scott (Victor Bourque) 3.40.</p> <p>Ont aussi couru: The Sentry, Capitola B., Paris Lad Lobo Hanover, Dinnah Lind n'a pas terminé.</p> <p>TEMPS: 31.2, 1.04, 1.38, 2.11.</p>
COURSE NO 3	<p>No 1 May's Choice (Réal Bardier) 31.10 12.70 6.70 — No 2 Queen's Padolin (Roger Kinsler) 7.90 5.80 — No 7 Hobby Horse Rich (Rosaire Bouthillier) 6.80.</p> <p>Ont aussi couru: John Glenn, Money Time, Shermar Bill, Arawana Scott, Sweet Harmony.</p> <p>TEMPS: 32, 1.06, 1.38, 2.08, 4.</p>
COURSE NO 4	<p>No 6 Flemington Key (Paul Grenier) 6.80 4.50 2.90 — No 7 Mr Pop (Marc Aubin) 6.90 3.10 — No 1 Earle Dale (Benoît Côté) 2.30.</p> <p>Ont aussi couru: The Sentry, Capitola B., Paris Lad Lobo Hanover, Dinnah Lind n'a pas terminé.</p> <p>TEMPS: 31.2, 1.04, 1.38, 2.11.</p>
COURSE NO 5	<p>No 5 Monticello (Rosaire Bouthillier) 3.50 3.20 2.30 — No 3 Elk Stator (Pierre Noël) 5.20 2.80 — No 2 Miss Beatrice (René Aubin) 2.70.</p> <p>Ont aussi couru: Admiral Herbert, Fred Thoughts, Mazie Pointer, Bo Adyn, Dale Will.</p> <p>TEMPS: 32.2, 1.06, 1.38, 2.10, 1.</p>
COURSE NO 6	<p>No 3 Count Adio (Marcel Cournoyer) 5.90 3.60 2.50 — No 5 Melanie D'Amour (Edouard Bradette) 5.50 3.60 — No 1 Stirling Mir (Denis Laroche) 3.80.</p> <p>Ont aussi couru: Leader Lobell, Gold Byrd, Jane C. Adios, Edgewood Brook, Wil Diamond.</p> <p>TEMPS: 30.2, 1.01, 1.33, 2.05, 1.</p>
COURSE NO 7	<p>No 3 He Dares (Yvan Gamache) 4.30 2.50 2.50 — No 6 Wee Mir (Jean Jodoin) 2.70 2.20 — No 4 Lullabour (Jean-Yvon Brosseau) 4.30.</p> <p>Ont aussi couru: Keystone Sturdy, Senator Archie, Peter Mar Mic, Judge Scott, Illinois Hanover.</p> <p>TEMPS: 32.3, 1.06, 1.39, 2.11.</p>
COURSE NO 8	<p>No 3 He Dares, No 3 He Dares, No 6 Wee Mir — 3-6 — 1.78.</p> <p>EXACTA: No 3 He Dares, No 6 Wee Mir — 3-6 — 1.78.</p>

Gains des Cats et des Stampedeurs

Par la Presse Canadienne

Aucun point

DEUXIEME QUART
HAMILTON — Henley course de 23 verges après échappé, converti 11-30.
HAMILTON — Simple Zuger 45 15.00

TROISIEME QUART
SASKATCHEWAN — Simple Ford 35 8.00

QUATRIEME QUART
SASKATCHEWAN — Simple Goods 3, 6.46
HAMILTON — Simple Zuger 70, 9.19

CALGARY-WINNIPEG
Peter Liske a maintenu son attaque aérienne en dépit d'un terrain détrempe par la pluie hier en conduisant les Stampedeurs de Calgary à une victoire écrasante de 31-0 sur les Blues Bombers de Winnipeg, ce qui a permis aux vainqueurs de prendre l'exclusivité du premier rang dans la Conférence de l'Ouest.

Liske n'a complété que deux passes de touché, l'un de 12 verges à Bob McCarthy et l'autre de 54 verges à Dave Cranmer, mais son jeu aérien a constitué l'offensive générale des Stampedeurs.

En plus d'être piétiné à l'offensive, les Bombers n'ont pas aidé leur cause avec des échappés et interceptions.

Liske a compté un majeur lui-même sur un plongeon

d'une verge, puis Larry Robinson a botté trois convertis, deux placements et trois simples tandis que Jim Furlong complétait le total avec un simple de 65 verges.

Les vainqueurs ont récolté 20 premiers essais alors que Liske complétait 20 de ses 38 passes pour des gains aériens de 313 verges et 69 au sol.

Les Bombers n'ont gagné que 44 verges dans les airs et 91 au sol quand les quarts Schneider et Selbo ont complété cinq de leurs 22 passes, en plus d'être victimes de trois interceptions.

SOMMAIRE

PREMIER QUART
CALGARY — Simple, Furlong 11.44
CALGARY — McCarthy, passe de 12 verges, converti Robinson 14.40

DEUXIEME QUART
CALGARY — Simple, Robinson 0.47
CALGARY — Cranmer, passe de 54 verges, converti Robinson 13.16
CALGARY — Liste, plongeon d'une verge, converti Robinson 15.00

TROISIEME QUART
CALGARY — Simple, Robinson 4.50
CALGARY — Placement, Robinson 4.15

QUATRIEME QUART
CALGARY — Placement, Robinson 3.28



Vachon...un frais délice!

gâteaux Vachon cakes

LA TÉLÉVISION A QUÉBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUÉBEC	5 CKMI-TV QUÉBEC
7 SHERL-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT. WASH.	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUÉBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKMT-TV TROIS-RIVIÈRES

C'EST FRAIS... C'EST PETILLANT ET AGREABLE AU GOÛT

Bière D'ÉPINETTE CANADIENNE

HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CÂBLE

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

DEMAIN - MARDI

A.M.

6.00 3-Test Pattern
7.05 3-CBS Morning News (*)
7.45 8-Farm and Home
10-Mire et musique
7.55 3-Morning News
8.00 3-Captain Kangaroo (E)
8-Your Breakfast Serial
10-Méto-Matin (*)

8.30 7-Première édition — Sport
8-Popeye
9.00 3-Travel Time (*)
8-Mire et musique
7-Cinéma du matin
8-Cartoon Carnival
10-Toast et café (*)

9.30 8-Cartoon Carnival
13-Cinéma estival
9.35 8-Musique Marc Legrand
9.45 8-Dessins animés
10.00 3-Candid Camera
8-Voie de femmes (*)
8-The Baby Game
10-L'école du bonheur (*)

10.15 10-Bonjour capitaine (*)
10.25 8-The Children's Doctor
10.30 3-Beverly Hillsbillies
7-Sentinelles de l'air (*)
8-Dick Cavett Show (*)
8-Mire et musique
10-Aujourd'hui à CBVT
11-Andy Mayberry
11.00 8-L'école du bonheur (*)
7-Cirque de Tonton
10-Sir Lancelot

11-Cinéma: "Je suis un sentimental" (4) Film policier, avec Eddie Constantine et Bella Darvi. Une avocate réussit à convaincre un journaliste de l'innocence de son client. — Alertes. Scènes humoristiques. Situations peu édifiantes.

12-Romper Room (*)
13-Cinéma

11.15 8-En forme
11.30 3-Dick Van Dyke
8-Palmars
10-Aventures

P.M.

3-Love of Live (*)
7-Midi 7
8-Girl Talk (*)
12-Première édition
12-Sound Of 12

12.15 8-Actualité — Editorial
12-Cinéma-roman
12-Newsroom 12
12.25 3-CBS News (*)
12.30 3-Search for Tomorrow (*)
8-De tout, de tous
8-Treasure Isle (*)
10-Éternel Amour
10-Ulysse et Oscar (*)
12-Romper Room (*)
13-Les petites annonces

12.45 3-Guiding Light (*)
12.50 13-Actualités - Météo - Sports

1.00 3-One O'Clock Weather
3-La reine du volant
7-Pélic-mé (4)
8-Dream House (*)
10-Madame s'amuse (*)
10-Afrique au soleil levant
12-The Little People
13-Matnée estivale

1.03 3-Across the Fence
1.15 3-Channel 3 Presents

11-Ciné-Feuilleton: "Dans les griffes de l'homme invisible"

1.30 3-As the World Turns (*)
4-Théâtre des étoiles
8-Test Pattern & Music
8-It's Happening (*)
10-Voie de femmes (*)
11-Les Compagnons de Jéhu
12-Photo Finish
13-Les compagnons de Jéhu

1.50 8-Prelude
1.55 8-Children's Doctor (*)
2.00 3-Love is a Many Splendored Thing (*)
8-Toast et café (*)
8-Luncheon Date Part I
8-Newlywed Game (*)
8-Don Quichotte
12-In Town
13-Don Quichotte
2.30 8-Houseparty (*)
8-Luncheon Date Part II
8-Dating Game (*)
10-Ciné-Mardi
10-Ni oui, ni non (*)
12-People in Conflict
13-Ni oui ni non (*)

3.00 3-To Tell The Truth (*)
8-Bon après-midi — "Minuit Champs-Élysées" (6) Drame policier avec Jacqueline Pierreaux et Robert Berri. — Un gangster paye de sa vie sa tentative de faire condamner un comparse à sa place. Milieu corrompu. Présentation sympathique d'un criminel.
8-Thirty From Montreal
7-Cinéma
8-General Hospital (*)
11-Cinéma: "Fils de France" — (5-A) Drame de guerre, avec Jean Mercanton et Jimmy Gaillard. Des soldats français participent à la libération de leur pays en 1944. — Liberté de langage.

12-Magistrate's Court
13-Cinéma
3.25 3-CBS News (*)
3.30 3-Edge of Night (*)
8-One Life To Live (*)
12-It's Your Move (*)
4.00 3-Secret Storm (*)
8-BBC Classics
8-Dark Classics
12-Magie Mardi
3-Adventures in Paradise
4.30 3-Sentinelles de l'air (*)
8-Upside Town
7-La boîte à surprises (*)
8-Bewitched
11-La boîte à surprises (*)
12-Family Theatre
13-La boîte à surprises (*)

5.00 8-M. Jet
7-Cartoons
7-Walt Disney (*)
8-The Five O'Clock Report
11-Cadet de la forêt (*)
13-Cadets de la forêt (*)

5.30 3-Evening Report
8-Papa a raison
8-La vie qui bat (*)
8-ABC Evening News (*)
10-La cabane à Midas (*)
10-De la jungle à la piste
12-Popeye avec oncle Claude
5.35 3-Newsfilm Flashback
5.50 3-World of Sports
5.55 8-Où ?

6.00 8-Télé-Québec
7-Dateline
7-Deuxième édition
8-Tuesday 6 O'Clock Movie
10-Télé-Méto (*)
10-Ciné-Feuilleton
12-The Pierre Burton Show
13-Votre spectacle

6.05 3-Weatherwise
3-NewsTime
7-Météo — Sport
10-Nouvelles du sport

6.25 10-Nouvelles régionales
6.30 3-CBS News (*)
3-With Walter Cronkite
3-Panoramonde
8-After 6:
7-Opération jeunesse
10-Téléjournal
12-Pulse (*)
13-Actualités — Météo — Sport

6.40 10-Sports-Images (*)
6.46 10-Aujourd'hui (*)
6.50 10-Télé-Méto (*)
7.00 3-Danger Man
8-Amateurs en vacances
8-Post Time At The Races (*)
8-Dernière heure (*)
12-Sunset Theatre (*)
13-Votre spectacle (suite)

7.15 10-Télé-Méto (*)
7.30 3-Daktari (*)

11.15 8-Haute-Tension (*)
7-Vrai de Vrai
8-Garrison's Gorillas (*)
10-Haute tension (*)
10-Les globes-trotters (*)

8.00 8-Showtime (*)
7-Des agents très spéciaux (*)
13-Des agents très spéciaux (*)

8.30 3-Showtime (*)
8-Cré Basile en rappel (*)
8-It Takes A Thiel (*)
10-Cré Basile en rappel
12-Ironside (*)

9.00 8-Claude Blanchard (*)
12-The Music Hall (*)
7-Le monde de Marcel Dubé (*)
10-Claude Blanchard (*)
10-Le monde de Marcel Dubé (*)
13-Le monde de Marcel Dubé (*)

9.30 3-Good Morning World (*)
8-Alfred Hitchcock présente
7-Moi et l'autre (*)
8-N.Y.P.D. (*)
10-Peter Gun
10-Moi et l'autre (*)
12-The Pig and Whistle (*)
13-Moi et l'autre (*)

10.00 3-CBS News Hour (*)
8-Cité sans voile
8-News Magazine
7-Provinces (*)
8-The Invaders (*)
10-Dix sur dix (*)
10-Provinces (*)
12-The Avengers (*)
13-Provinces (*)

10.30 8-Couching Conference
7-Caméra 68
10-Caméra 68
13-Caméra 68

10.45 10-Dernière heure et météo (*)

11.00 3-Eleven O'Clock Report
8-Panoramonde
7-CBC-TV News
7-Téléjournal
8-The 11 O'Clock Report
10-La ronde des sports (*)
10-Téléjournal
12-The National News (*)
13-Téléjournal

11.10 3-Vermont Edition
10-Cinéma

11.20 3-Alice and the Weather
8-Viewpoint
7-Dernière édition
11-Supplément régional
13-Les actualités — Météo

11.25 3-Sports Final
8-Où ?
8-Editorial

11.27 8-After II:
11.30 3-Merv Griffin
8-Heure Exquise: "Ils étaient neuf" (5-A) Drame de guerre. Neuf soldats sont assiégés par l'ennemi dans un poste isolé. Moments d'intensité dramatique.
8-Courage.
7-Cinéma
8-The Joey Bishop Show (*)
11-Nouvelles du sport-Météo
13-Nouvelles du sport

11.45 11-Cinéma: "L'assassin viendra ce soir" (6) Drame policier, avec François Deguelt et Renée Cosima. La police enquête sur l'assassinat d'un savant. — Atmosphère de brutalité.

12-All Star Wrestling
13-Cinéma

A.M.

12.45 8-Dernière édition
8-Postlude
10-Fermeture
1.00 3-Sign Off
8-Musique Marc Legrand
1.10 8-Fin des émissions
1.15 8-Fin des émissions
13-Nouvelles anglaises
1.25 13-Fin des émissions

(*) — Programmes en couleurs



LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC a reçu lundi soir au pavillon du Québec les membres du corps consulaire ainsi que leurs épouses, qui venaient d'effectuer la visite d'une partie de la Terre des Hommes comprenant les pavillons de l'Humour, de l'Australie, du Mexique, de la France, du Québec et le Belfroi de la Musique. C'est le ministre de la Justice et premier ministre par intérim qui les a accueillis. Sur la photo, on reconnaît M. et Mme Jean-Jacques Bertrand en compagnie de M. Mario-Juarez Toledo, consul général du Guatemala dans notre pays.

Décès de monsieur Paul-E. Archambault

Monsieur Paul-E. Archambault, ex-gérant de district de Canadian Oil, époux de Mme Yvonne Turgeon, est décédé le 17 août 1968 à Québec à l'âge de 71 ans. Il demeurait au 883, Avenue Painchaud, Québec. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille: Mlle Michèle Archambault, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Léo Archambault, M. et Mme Guy Archambault, M. et Mme Vincent Archambault, Sr Marie-Marthe (Marie Archambault), S.S.N. d'Ottawa, Sr Claire (Julienne Archambault) S.S.C. d'Ottawa, M. et Mme Gérard Robitaille (Suzanne), Mme Henri Archambault, Mlle Léonie Turgeon, M. et Mme Adélaïde Turgeon, M. et Mme Léo-Paul Turgeon, M. et Mme Léo-Philippe Turgeon, M. et Mme Ernest Turgeon, Mme Eddy B. Turgeon, Mme Wilfrid Turgeon, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Monsieur Archambault repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, Avenue Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu mercredi le 21 août 1968 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Décès de madame Philadelphie Robitaille

Mme Philadelphie Robitaille, née Odile Martin, épouse en 1er noces de feu Thomas Savoie, 2ème noces de feu Philodolphe Robitaille, est décédée le 17 août 1968, à St-Michel de Bellechasse à l'âge de 81 ans. Elle demeurait autrefois à St-David.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Rev. Frère Claude Savoie, Capucin, missionnaire aux Indes, M. et Mme Adrien Boisvert (Jeanne Savoie) Chicoutimi, M. et Mme Adrien Lavoie (Géralda Lapointe) Notre-Dame-du-Lac, M. et Mme Réal Boisvert (Adrienne Lavoie) St-Romuald, Mlle Berthe Lavoie, Californie, M. et Mme Lézard Charost (Bernadette Lavoie) St-David, M. et Mme Oscar Leclerc (Aldila Lavoie) Montréal, M. et Mme Paul Sénéchal (Régina Lavoie) Hartford, Conn., M. et Mme Ivanhoë Lavoie (Madeleine Beaulieu) Hartford, Conn., M. et Mme Maurice Roudeau (Germaine Lavoie) Hartford, Conn., M. et Mme Paul-Etienne Roy (Diana Lavoie) Sherbrooke; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Joseph Martin, Notre-Dame-du-Lac, M. et Mme Cléophas Martin, Lawrence, Mass., Mme Joseph Levesque, St-Eustache, Kam., Mme Fabien Landry, Ste-Rose Dégel, M. Charles Michaud, Ste-Rose Dégel.

La dépouille mortelle est exposée à 58 avenue Bégin, Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi, 9 hre en l'église de St-David et l'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame-du-Lac. La direction des funérailles a été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Ltée de Lévis.

Décès de madame J.-L. Roberge

Mme J.-L. Roberge, née Alfredine Desjardins, épouse de feu J.-L. Roberge, est décédée le 15 août 1968, au foyer Villa Maria de St-Alexandre à l'âge de 92 ans et 9 mois. Elle demeurait à 55 rue St-Etienne, Lévis. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. J.-P. Nolin (Elmine), Mme Donat Quéllet (Simone), Lt. Col. J.-A. Guy Roberge, Lt. Col. J.-E. Roberge, Ottawa, Mme Paul Tessier, Madeleine, M. Yvan Roberge, belles-filles: Mmes J.-A. Guy Roberge (Stella Taschereau), Yvan Roberge (Charlotte De Billy); gendres: M. Philéas Nolin, M. Paul Tessier.

La dépouille mortelle est exposée à 55 rue Ste-Hélène, Lévis. Les funérailles auront lieu mardi à 9 h en l'église de Lévis et l'inhumation aura lieu au cimetière Mont-Marie. La direction des funérailles a été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Ltée, de Lévis.

Décès du docteur Bernard Grenier

M. le Docteur Bernard Grenier, époux de Mme Eugénie Giguère, est décédé le 17 août 1968 à Québec à l'âge de 64 ans. Il demeurait à 110, Grande-Allée ouest. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et gendres: M. et Mme Louis-M. Pettigrew (Charlotte), M. et Mme Yves Normand (Lucie), M. et Mme André Tessier (Marthe), M. François Grenier; sa belle-mère: Mme Roméo Giguère; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul Grenier, M. et Mme de la Bruère Fortier (Catherine), Dr et Mme Maurice Giroux (Monique), M. Arthur Savard, M. et Mme Fernand Morrissette, M. et Mme Paul Giguère, Sœur Evangéline Giguère, M. et Mme Maurice Giguère, M. et Mme Roland Emond, M. et Mme Raymond Giguère, Mme Laurent Giguère, M. et Mme François Francoeur, ainsi que plusieurs petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à 35 Ste-Grande-Allée. Les funérailles auront lieu mardi le 20 août 1968 en l'église de St-Dominique et l'inhumation aura lieu au cimetière Belmont. La direction des funérailles a été confiée à la maison La Cie Hubert Moisan de Québec.

M. Benoit Tremblay remporte le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite du Défricheur pour 1968

QUEBEC (P.C.) — M. Benoit Tremblay, de Ste-Marguerite-Marie, comté de Roberval, a remporté le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite du Défricheur pour 1968, la Médaille d'Or et le diplôme de Mérite avec très grande distinction. C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, dans un communiqué publié hier pour faire connaître les vainqueurs du Mérite du Défricheur pour 1968.

M. Tremblay s'est classé au premier rang des cinq aspirants, conservant 928 points sur une possibilité de 1,000. M. Roland Demers, de Joly, comté de Lotbinière, prend le

SERVICES SPÉCIAUX DELWAIDE & GOFFIN MANUFACTURIERS DE MONUMENTS Livraison partout au Canada 1105 ST-VALLIER-OUEST Québec TEL.: 527-9654

Décès de M. J.-Albert Sirois

A l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, est décédé le 17 août 1968 à l'âge de 77 ans et 7 mois, M. J.-Albert Sirois, agronome, époux de feu dame Georgette Verreault. M. Sirois laisse dans le deuil ses enfants MM. et Mmes Jean-Claude Sirois (Marguerite Combar), Josef Riedle (Suzanne), Jean Godbout (Monique), Bertrand Rochefort (Françoise), Marcel Garon (Madeleine) et Mlle Louise Sirois, ainsi que seize petits-enfants. Ses sœurs et frères: Mlles Théo-dore, Yvonne, Gertrude et Marguerite, MM. et Mmes Thomas, Charles, Philippe et Georges; ses belles-sœurs: Mme Eugénie Caron, Mme Ernest Sirois et Mlle Rita Verreault. Après ses études classiques au Collège Ste-Anne, M. Sirois s'inscrivait à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière où il obtenait en 1915, son diplôme de Bachelier en Sciences Agronomiques, après un stage d'étude à l'Université Cornell U.S.A., il était engagé comme professeur à l'École Supérieure d'Agriculture et ensuite à la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval où il fut pendant 45 ans, successivement professeur de chimie, physique, agronomie et mécanique agricole. Pendant 24 ans il fut juge du mérite du Défricheur pour le ministère provincial de la Colonisation. Il était très connu de la classe agricole. Il fut décoré du Mérite Agricole de la province de Québec et en deux occasions du Mérite Dicoésial du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Il était Chevalier de Colomb du Conseil 5425 de La Pocatière et membre du Conseil 2634 de l'Assemblée Générale Évêque Bruno Desrochers de Montmagny.

La dépouille mortelle est exposée à 58 avenue Bégin, Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi, 9 hre en l'église de St-David et l'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame-du-Lac. La direction des funérailles a été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Ltée de Lévis.

Mgr Lussier démissionne

L'évêque de Saint-Paul, Alberta, Mgr Philippe Lussier a offert, pour raison de santé, sa démission au Pape Paul VI. La Délégation Apostolique annonce que cette démission a été acceptée. A la demande de Mgr J.-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa, Mgr Lussier prendra charge, dès septembre prochain, de l'office de Recteur du Grand Séminaire d'Ottawa. Mgr Lussier est né à Westlock le 3 octobre 1911. Il était évêque de Saint-Paul, Alberta, depuis le 16 juin 1952.

Les sœurs siamoises de Londres meurent

LONDRES (A.F.P.) — Les sœurs siamoises nées vendredi soir à Lincoln, Hertfordshire, sont décédées samedi soir à l'hôpital de Londres où elles avaient été transportées. Les médecins, qui avaient d'abord songé à les séparer — elles étaient soudées par le bassin — avaient dû renoncer à l'opération en raison de la santé des nouveau-nés, qui souffraient de troubles cardiaques.

Un chalutier soviétique a été arraisonné, hier

LONDRES (Reuter) — Un chalutier soviétique a été poursuivi et arraisonné hier par la Marine royale britannique après avoir été surpris à pêcher dans les eaux territoriales britanniques au large des îles Shetland, a annoncé le ministre de la Défense. Le chalutier a été tout juste jusqu'au port de Lerwick en Ecosse par le dragueur de mines britannique Belton qui effectuait une patrouille de routine. Le capitaine du Belton a averti le chalutier qu'il péchait illégalement et qu'une équipe d'enquêteurs se préparait à se rendre à son bord. Le chalutier a alors viré de bord pour tenter de s'échapper. Le Belton a alors entamé la poursuite, finalement arraisonné le navire russe. Le capitaine du chalutier est passible d'une amende de \$600 et de la confiscation de son navire s'il est trouvé coupable.

Des adolescents de Lachine invitent les parents d'une patiente à voir leur fille

MONTREAL (P.C.) — Un groupe d'adolescents de Lachine, en banlieue de Montréal, ont réussi à amasser un montant d'argent suffisant pour faire venir à Montréal M. et Mme John Lynch, qui habitent Terre-Neuve, afin qu'ils puissent visiter leur fille, Marian, qui doit subir bientôt une greffe de rein. Marian, qui est âgée de 20 ans, est à l'hôpital Général de Lachine depuis cinq mois, attendant un donneur éventuel. On l'a transportée en avion à Montréal en avril dernier après que ses médecins à St-John's eurent jugé qu'ils ne pouvaient rien faire de plus dans son cas. Toutefois, sa maladie l'ayant rendu presque aveugle, les médecins à Montréal ont pensé qu'une visite de ses parents ferait beaucoup pour améliorer son moral. Jusqu'à récemment, une telle visite semblait impossible parce que M. et Mme Lynch, qui ont neuf autres enfants, vivent de l'assistance sociale. Mais tout a changé quand ces jeunes gens de Lachine, qui sont membres d'un groupe appelé Projet '68 ont entendu la semaine dernière la demande de Marian.

EMBAUCHONS des ETUDIANTS CONSULTEZ VOTRE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

avis de décès

BOUCHER. — A Québec le 18 août 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé dame Bella Poitras, épouse de Georges Boucher, fille de Mme Roméo Poitras, mère de Michel, France (Mme Paul-Emile Bruyère), sœur de Roméo, Roger, Simone (Mme Louis-F. Beaulieu), Gaston, Arthur, Lionel et Conrad. Elle demeurait à 1075, rue Charland. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 8 heures 45, pour l'église St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 19-8 (2fs)

CARON. — A Québec le 17 août 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé Angèle Faucher, épouse de feu G. Fernand Caron, mère de Denis et Michel, sœur de Léon et Henri. Elle demeurait à 830, Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures 30. Départ du funéraire Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy à 9 heures 15, pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 19-8 (1fs)

MARCOTTE. — A St-Basile, Cte Portneuf le 17 août 1968, à l'âge de 15 ans, est décédé Collin Marcotte, fils de Jean-Noël Marcotte et de dame Lorraine Germain, frère de Lisette. Il demeurait à 11, avenue Bloudeau. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Laurent Leclerc & Fils Enr., 18, avenue du Parc à 9 heures 45, pour l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial. 19-8 (2fs)

CLAVET. — A l'Hôpital de Ste-Foy, le 16 août 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Maurice Clavet, milliaire retraité, époux de Mme Cécile Langlois. Il demeurait à 1890, Boul. Cardinal Villeneuve. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau, 224, St-Vallier Ouest, à 8 heures 35, pour l'église de Ste-Claire D'Assise et de là au cimetière St-Charles. 17-8 (2 fs)

GENEST. — A Québec le 16 août 1968, à l'âge de 15 ans, est décédé accidentellement Maurice Genest Jr., étudiant, fils de M. Maurice Genest Sr. et de dame Jeanne Fraser, frère de Claude, Jean, Marie-Lise, Denise, Jocelyne, Nicole, Diane, Francine, Marie, il demeurait à 75 Godbout Est. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 8 heures 45, pour l'église St-Albert le Grand et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 19-8 (1fs)

MARCOTTE. — A Dalhousie, N.B., le 16 août 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé Dame Alice Poirier, épouse de feu M. Georges Marcotte, mère de Bernard Marcotte, de Montréal, Sœur de Mme Anna-P. Girouard, de Québec. Elle demeurait à Ste-Croix de Lotbinière. Les funérailles auront lieu mardi, le 20 août, à 10 heures. Départ de sa résidence St-Marc-Croix, à 9 heures 45, pour l'église paroissiale et de là au cimetière paroissial. 17-8 (2 fs)

BUSQUE. — A l'Hôpital St-Joseph, Beauveville, le 16 août 1968, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Hormidas Busque, époux de feu dame Zénaïde de Mercier, père du Révérend Pierre Busque, supérieur du scolasticat des Pères de St-Vincent-de-Paul à Québec. Les funérailles auront lieu lundi, à 4 heures. Départ des salons funéraires Gérard Giguère Enr., Beauveville à 3 heures 30, pour l'église de Beauveville et de là au cimetière paroissial. 19-8 (2fs)

COBELL. — A l'Hôpital du Christ-Roi, le 17 août 1968, à l'âge de 62 ans et 10 mois, est décédé M. Amédée Gobell, célibataire, frère de Emile, Albertine (Mme Joseph Jolicoeur). Il demeurait à 445, St-Dominique, Québec. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ des salons funéraires Conzague Valois Fils Enr., 166, Ste-Jeanneville à St-Isidore Dorchester à 3 heures 45, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial. 19-8 (1fs)

PROULX. — A Québec le 15 août 1968, à l'âge de 62 ans et 7 mois, est décédé M. Lucien Proulx, ex-employé de la Taverne Royale, fils de feu M. François-Xavier-Eugène Proulx et de feu dame Mathilda Langlois, frère de Origène, Marie-Paule (Mme Ernest Marois), Jeanne D'Arc (Mme Paul Mercier). Autretrois de la paroisse Notre-Dame de Jacques-Cartier. Les funérailles ont eu lieu ce matin à 11 heures. Départ des salons funéraires de la Cie Hubert Moisan, 253, St-Joseph Est, à 10 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 19-8 (1fs)

Mgr Lussier démissionne

L'évêque de Saint-Paul, Alberta, Mgr Philippe Lussier a offert, pour raison de santé, sa démission au Pape Paul VI. La Délégation Apostolique annonce que cette démission a été acceptée. A la demande de Mgr J.-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa, Mgr Lussier prendra charge, dès septembre prochain, de l'office de Recteur du Grand Séminaire d'Ottawa. Mgr Lussier est né à Westlock le 3 octobre 1911. Il était évêque de Saint-Paul, Alberta, depuis le 16 juin 1952.

Les sœurs siamoises de Londres meurent

LONDRES (A.F.P.) — Les sœurs siamoises nées vendredi soir à Lincoln, Hertfordshire, sont décédées samedi soir à l'hôpital de Londres où elles avaient été transportées. Les médecins, qui avaient d'abord songé à les séparer — elles étaient soudées par le bassin — avaient dû renoncer à l'opération en raison de la santé des nouveau-nés, qui souffraient de troubles cardiaques.

Un chalutier soviétique a été arraisonné, hier

LONDRES (Reuter) — Un chalutier soviétique a été poursuivi et arraisonné hier par la Marine royale britannique après avoir été surpris à pêcher dans les eaux territoriales britanniques au large des îles Shetland, a annoncé le ministre de la Défense. Le chalutier a été tout juste jusqu'au port de Lerwick en Ecosse par le dragueur de mines britannique Belton qui effectuait une patrouille de routine. Le capitaine du Belton a averti le chalutier qu'il péchait illégalement et qu'une équipe d'enquêteurs se préparait à se rendre à son bord. Le chalutier a alors viré de bord pour tenter de s'échapper. Le Belton a alors entamé la poursuite, finalement arraisonné le navire russe. Le capitaine du chalutier est passible d'une amende de \$600 et de la confiscation de son navire s'il est trouvé coupable.

Malgré les erreurs, le défendeur devra payer

MONTREAL (PC) — La Cour supérieure du Québec a donné l'ordre à une firme spécialisée en électricité de payer entièrement un manufacturier \$3,650 par suite de l'achat d'une machine à calculer, qui aurait été la cause d'une erreur de \$100,000. Le juge André Demers a ordonné à Mecco Electric Inc. de verser ce montant à SCM Canada Ltd, après que le défendeur eut été incapable de le convaincre que l'erreur alléguée n'était pas la faute de l'opérateur, mais avait été causée par des défauts de fabrication de la machine. SCM Canada Ltd a inscrit une poursuite en justice quand le défendeur refusa de payer et offrit de retourner la machine achetée en novembre 1965. La machine avait été choisie par le comptable de la firme qui désirait implanter un système mécanique de comptabilité. La société MECO plaida que l'erreur de \$100,000 n'était que l'une des nombreuses erreurs.

Malgré les erreurs, le défendeur devra payer

MONTREAL (PC) — La Cour supérieure du Québec a donné l'ordre à une firme spécialisée en électricité de payer entièrement un manufacturier \$3,650 par suite de l'achat d'une machine à calculer, qui aurait été la cause d'une erreur de \$100,000. Le juge André Demers a ordonné à Mecco Electric Inc. de verser ce montant à SCM Canada Ltd, après que le défendeur eut été incapable de le convaincre que l'erreur alléguée n'était pas la faute de l'opérateur, mais avait été causée par des défauts de fabrication de la machine. SCM Canada Ltd a inscrit une poursuite en justice quand le défendeur refusa de payer et offrit de retourner la machine achetée en novembre 1965. La machine avait été choisie par le comptable de la firme qui désirait implanter un système mécanique de comptabilité. La société MECO plaida que l'erreur de \$100,000 n'était que l'une des nombreuses erreurs.

Les Vietcong lancent une série d'attaques contre Saïgon

SAIGON (AFP) — Les combats faisaient rage aujourd'hui tout autour de Saïgon au nord, à l'ouest et au sud, où les Vietcong et Nord-Vietnamiens ont lancé hier matin une série d'attaques coordonnées, a annoncé un porte-parole américain. Ils ont pénétré dimanche après-midi dans la ville de Tay Ninh à 80 milles au nord de la capitale et l'on se bat désormais dans les quartiers sud et sud-est de cette ville de 20,000 habitants a précisé le porte-parole. Cinq obus de mortiers sont tombés sur une installation du génie américain à trois milles seulement au sud-est de Saïgon, dimanche après-midi, tandis que

La violence noire se poursuit en Floride

ST - PETERSBURG, Floride (PA) — Appuyée par un camion anti-émeute, la police de Saint-Petersburg en Floride a utilisé hier le gaz lacrymogène pour la troisième journée consécutive afin de mettre fin aux accès de violence qui ont éclaté dans le quartier noir de cette ville. Le gaz a été utilisé dimanche soir après que plusieurs personnes eurent attaqué une auto-patrouille de la police qui passait près d'une foule rassemblée devant un magasin qui avait été attaqué la veille à l'aide de cocktail Molotov. On a immédiatement dépêché des renforts de police dans le secteur. La foule s'est dispersée après que les policiers eurent lancé des grenades lacrymogènes. Quelque 500 manifestants noirs ont également été dispersés tôt dimanche matin par le camion anti-émeute, un véhicule spécialement conçu pour étendre des larges nappes de gaz lacrymogène dans toutes les directions. Durant la nuit, des incendies imputables aux manifestants ont rougi le ciel au-dessus de la ville. Ça et là, on entendait des coups de feu dont les détonations répercutaient à travers la ville. Trente-sept personnes ont été arrêtées et plusieurs emprisonnées. Personne n'a été gravement blessé.

Vingt ouvriers ensevelis dans une explosion

ALCOY (AFP) — Au total, 20 ouvriers ont été tués et 32 blessés, dont quatre grièvement, par la violente explosion qui a détruit la fabrique d'explosifs "Mira-Fe". Alors que trois bâtiments ont sauté, la déflagration a été telle que les vitres des immeubles ont été brisées dans un rayon d'environ sept milles. Il est possible que d'autres victimes se trouvent sous les décombres.

LES ÉCHECS

Le lundi 19 août 1968. — Nouvelles brèves — Il sera possible de s'inscrire au 7e championnat ouvert du Canada, qui débute samedi prochain, à Toronto, jusqu'à 16 h la même journée. — Bent Larsen a été éliminé du championnat du monde, mais il ne perd pas son temps. Il participe présentement au championnat ouvert des USA (quatre gains sur quatre présentement), dont le premier est une bourse de \$1200. On s'attend bien à ce qu'il gagne un autre premier prix de \$1000, celui du tournoi ouvert de Toronto, où il est inscrit également.

BRIDGE CONTRAT Par Louise F. PARADIS Maître Br.

LUNDI, LE 19 AOUT Voici donc la solution de cette main célèbre concernant le passe-parole de Josephine Culbertson avec Pierre Albarban comme partenaire, qui trouva le jeu de passe-parole qui est passé à l'histoire du bridge. M. Albarban V x x D V 9 x x x x x A x x N 10 x R x x O E R x x x x A 10 x x S D V x x D x x x x x A x x A x x R x x x

Décès de madame J.-L. Roberge

Mme J.-L. Roberge, née Alfredine Desjardins, épouse de feu J.-L. Roberge, est décédée le 15 août 1968, au foyer Villa Maria de St-Alexandre à l'âge de 92 ans et 9 mois. Elle demeurait à 55 rue St-Etienne, Lévis. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. J.-P. Nolin (Elmine), Mme Donat Quéllet (Simone), Lt. Col. J.-A. Guy Roberge, Lt. Col. J.-E. Roberge, Ottawa, Mme Paul Tessier, Madeleine, M. Yvan Roberge, belles-filles: Mmes J.-A. Guy Roberge (Stella Taschereau), Yvan Roberge (Charlotte De Billy); gendres: M. Philéas Nolin, M. Paul Tessier.

Décès du docteur Bernard Grenier

M. le Docteur Bernard Grenier, époux de Mme Eugénie Giguère, est décédé le 17 août 1968 à Québec à l'âge de 64 ans. Il demeurait à 110, Grande-Allée ouest. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et gendres: M. et Mme Louis-M. Pettigrew (Charlotte), M. et Mme Yves Normand (Lucie), M. et Mme André Tessier (Marthe), M. François Grenier; sa belle-mère: Mme Roméo Giguère; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul Grenier, M. et Mme de la Bruère Fortier (Catherine), Dr et Mme Maurice Giroux (Monique), M. Arthur Savard, M. et Mme Fernand Morrissette, M. et Mme Paul Giguère, Sœur Evangéline Giguère, M. et Mme Maurice Giguère, M. et Mme Roland Emond, M. et Mme Raymond Giguère, Mme Laurent Giguère, M. et Mme François Francoeur, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Debray tente une évasion

LA PAZ (AFP) — Régis Debray a échoué dans une tentative d'évasion il y a quelques jours, a annoncé dimanche le journal Presencia, qui affirme que le condamné a été transféré de Camiri à Viancha, où se trouve une importante caserne de l'armée et qui est à une demi-heure de voiture de La Paz. C'est l'un des directeurs de Presencia, qui signe du pseudonyme Politicus, qui donne cette information, mais ne précise pas les conditions de la tentative d'évasion.

Une bombe éclate à Saint-Domingue

SAINT-DOMINGUE (AFP) — Une bombe a éclaté dimanche dans la ville de La Romana à proximité de l'endroit où le président Balaguer inaugurerait une école. L'explosion a secoué l'édifice où se trouvait le président mais n'a fait que peu de dommages. La police a aussitôt bloqué les alentours.

EMBAUCHONS des ETUDIANTS CONSULTEZ VOTRE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

Des adolescents de Lachine invitent les parents d'une patiente à voir leur fille

MONTREAL (P.C.) — Un groupe d'adolescents de Lachine, en banlieue de Montréal, ont réussi à amasser un montant d'argent suffisant pour faire venir à Montréal M. et Mme John Lynch, qui habitent Terre-Neuve, afin qu'ils puissent visiter leur fille, Marian, qui doit subir bientôt une greffe de rein. Marian, qui est âgée de 20 ans, est à l'hôpital Général de Lachine depuis cinq mois, attendant un donneur éventuel. On l'a transportée en avion à Montréal en avril dernier après que ses médecins à St-John's eurent jugé qu'ils ne pouvaient rien faire de plus dans son cas. Toutefois, sa maladie l'ayant rendu presque aveugle, les médecins à Montréal ont pensé qu'une visite de ses parents ferait beaucoup pour améliorer son moral. Jusqu'à récemment, une telle visite semblait impossible parce que M. et Mme Lynch, qui ont neuf autres enfants, vivent de l'assistance sociale. Mais tout a changé quand ces jeunes gens de Lachine, qui sont membres d'un groupe appelé Projet '68 ont entendu la semaine dernière la demande de Marian.

Une bombe éclate à Saint-Domingue

SAINT-DOMINGUE (AFP) — Une bombe a éclaté dimanche dans la ville de La Romana à proximité de l'endroit où le président Balaguer inaugurerait une école. L'explosion a secoué l'édifice où se trouvait le président mais n'a fait que peu de dommages. La police a aussitôt bloqué les alentours.

EMBAUCHONS des ETUDIANTS CONSULTEZ VOTRE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

TAUX DE PUBLICATION

Table with 2 columns: Service and Price. Services include Avis de Décès, Service Anniversaire, Remerciements pour Sympathies, Nouvelle de Décès, Compte Rendu de Funérailles. Prices range from \$0.02 to \$15.00.

Une soucoupe volante brûle une observatrice

MENDOZA, Argentine (AFP) — Les services de renseignement de l'aviation et la Commission de l'énergie atomique enquêtent sur une soucoupe volante qui, dans la province de Mendoza, semble avoir laissé des traces indiscutables de son passage. Une infirmière de l'hôpital de Mendoza Mme Adela Caslavici, 46 ans, observait un soir, par la fenêtre de l'établissement, les évolutions d'une soucoupe volante de forme hémisphérique. Soudain, l'engin se mit à émettre des étincelles et l'infirmière, brûlée au visage, fut aussi momentanément paralysée tandis que la soucoupe décollait, disparaissant dans les airs. A l'endroit où s'était posé l'engin, on a relevé une tâche de cinquante centimètres de diamètre, de couleur plombée et qui, au compteur Geiger, s'est révélée radioactive. Le directeur de l'hôpital ayant prévenu les ministères de la Santé et de l'Intérieur, ce sont les autorités gouvernementales qui ont mené l'enquête, envoyant sur place une commission de spécialistes qui a pu faire ces étonnantes constatations. présentées avec art et distinction Jacques Diom 545 est, boul. Charest — 524-3544

la semaine Internationale

par Renald KEROACK

— Moscou et la voie nationale tchèque

La presse soviétique vient de relancer la polémique avec Prague. Dix jours après la conférence de Bratislava où les six partis frères de la famille socialiste est-européenne (Allemagne de l'Est, Pologne, Union Soviétique, Hongrie, Bulgarie et Tchécoslovaquie) étaient venus atténuer leurs divergences sur l'orientation nouvelle que prenait le régime de M. Dubcek; voilà que la presse de Moscou rejette la trêve conclue entre les six et qu'elle se lance dans une violente attaque contre une revue littéraire pragoise "Literani Listi", et notamment son rédacteur en chef, Milan Yougman.

Dans le numéro de la revue qu'attaque Moscou, un écrivain tchécoslovaque critique la manière employée par les dirigeants soviétiques pour régler leur différend avec le P.C. tchécoslovaque. "L'organe des écrivains tchécoslovaques", écrit la "Gazette Littéraire de Moscou", s'obstine à informer l'opinion publique tchécoslovaque sur la politique soviétique, en présentant l'inquiétude des Soviétiques à propos de la sauvegarde de la paix en Europe, comme une ingérence dans la politique du pays frère". De plus, "La Gazette Littéraire" souligne que la publication de cet article "médiant" dans un journal tchécoslovaque, quelques jours après la conférence de Bratislava n'est pas fortuite.

Elle s'en prend aussi au rédacteur en chef qui aurait déclaré que la déclaration de Bratislava pouvait menacer l'indépendance du rôle de la Tchécoslovaquie dans l'arène internationale. Cette attaque de Moscou n'est pas pour l'instant une relance significative de la tension entre la Tchécoslovaquie et l'Union soviétique. Il faut s'attendre à de nombreuses autres, inspirées notamment par un soulèvement des Russes de ne pas perdre la face vis-à-vis leurs alliés.

En effet, les deux récents voyages de MM. Tito et Ceausescu à Prague et la volonté répétée de ces derniers d'appuyer le régime de M. Dubcek au sein du monde socialiste ne sont pas pour faciliter la tâche du Kremlin. En renforçant ses liens avec Belgrade et Bucarest, le gouvernement tchécoslovaque consolide sa position et écarte de ce fait tout retour en arrière que les milieux orthodoxes moscovites souhaitent. Mais le point final n'est pas encore mis, et les communistes tchécoslovaques devront batailler durement pour assurer le développement de leur pays selon la voie nationale qu'ils se sont tracée.

— Johnson volera-t-il à l'aide d'Humphrey ?

Le vice-président Hubert Humphrey est, dit-on cette semaine, déjà assuré de plus de 800 voix, sur les 1.312 qui lui sont nécessaires pour obtenir la nomination comme candidat du parti démocrate aux élections présidentielles de novembre aux Etats-Unis. Pour sa part, le sénateur Eugene McCarthy aurait, toujours selon les mêmes sources, 436 voix, tandis que le dernier en date des candidats déclarés, le sénateur George McGovern, ne dispose pour l'instant que de 28 votes. Le sénateur du Minnesota a reconnu lui-même que M. Humphrey avait de bonnes chances d'obtenir l'investiture du parti dès le premier tour de scrutin. Mais il demeure quand même que 800 délégués sont toujours libres de leur choix et qu'ils peuvent en disposer pour l'un et l'autre des candidats en présence à la convention de Chicago.

On sait que M. Richard Nixon a obtenu quant à lui l'investiture du parti républicain au premier tour sur ses rivaux, le gouverneur Nelson Rockefeller et le gouverneur Ronald Reagan. Le vice-président Humphrey a répété à plusieurs reprises qu'il l'emporterait au premier tour; ses chances sont en effet très bonnes. Mais M. Humphrey étant lié à la politique vietnamienne du président Johnson, il semblerait que ce dernier soit prêt à faire tous les sacrifices pour aider son vice-président à vaincre Nixon. C'est ainsi qu'on prête au président l'intention d'ordonner la cessation totale des bombardements au Nord-Vietnam. A moins de trois mois des élections présidentielles, et à douze jours de l'ouverture de la convention démocrate, le président Johnson serait ainsi en mesure d'aider Hubert Humphrey à vaincre les dernières résistances qui nuisent à sa nomination. Au moment où le parti démocrate rédige sa "plate-forme", ce qui sera en fait le programme politique que les démocrates entendent suivre durant les quatre prochaines années, une déclaration de M. Johnson interdisant les bombardements au-dessus du 17^e parallèle serait de nature à couper l'herbe sous le pied aux deux adversaires de M. Humphrey: les sénateurs Eugene McCarthy et George McGovern. Quoiqu'il en soit, la position de M. Humphrey face à la tragédie vietnamienne gêne terriblement ses partisans, et tout au long de sa campagne, le vice-président a continuellement évité de clarifier l'attitude qu'il prendra s'il accède à la présidence. Le meilleur service que pourrait lui rendre le président Johnson serait sans doute de poser un geste décisif avant son départ de la Maison Blanche.

— L'agonie de Berlin

A l'aube du 13 août 1961 les dirigeants de la zone soviétique de Berlin paralysaient presque totalement la circulation entre le secteur soviétique et les trois secteurs occidentaux berlinois. Des barbelés étaient disposés le long de la ligne de démarcation intersectoriels. D'importantes unités de la police populaire y prenaient position pour couper le trafic entre les deux parties de l'ancienne capitale allemande. La division de Berlin était accomplie. Depuis ce temps, Berlin a été le symbole de la vision de toute l'Allemagne. Ce "mur" lance comme un défi pour que l'absurde réalité soit abattue. Aujourd'hui, la honte a fait place à l'indifférence, et Berlin n'est plus qu'une ville atteinte d'un cancer incurable. Les industries ne veulent plus s'y installer malgré les généreuses subventions gouvernementales, et la population périclète de mois en mois, 23 ans après sa destruction, l'ancienne capitale du Reich risque à nouveau d'être abandonnée. La paix n'a pas mis fin aux soucis et aux souffrances du peuple allemand. Le "Grand-Berlin" n'est plus qu'un rêve.

A condition que le Nord respecte les forces américaines

Humphrey se déclare favorable à un cessez-le-feu au Vietnam

L'ONU condamne Israël pour ses raids aériens

NATIONS UNIES (A.F.P.) — Le Conseil de sécurité a adopté vendredi soir à l'unanimité une résolution condamnant Israël pour les raids aériens "massifs et soigneusement préparés" effectués sur le territoire jordanien et réaffirmant la résolution du 24 mars 1968 condamnant Israël pour son attaque terrestre contre Karamé. La résolution adoptée par le Conseil de sécurité souligne que les "nouvelles attaques militaires lancées par Israël" sont en violation flagrante de la charte des Nations unies et "avertit que, si de telles attaques venaient à se renouveler, le Conseil tiendrait dûment compte de toute défaillance à se conformer à la présente résolution".

Intervenant après le vote, le représentant des Etats-Unis, M. George Ball, a souligné que le Conseil de sécurité avait traité "des symptômes et non pas des causes" du conflit israélo-arabe. M. Ball fait appel à une pleine coopération des Etats-membres avec les efforts de représentant spécial, M. Gunnar Jarring pour réaliser une solution politique du conflit. Le représentant des Etats-Unis a demandé à la Jordanie de redoubler d'efforts pour restreindre les activités des éléments terroristes qui, depuis son territoire, opèrent contre Israël. Il a demandé à Israël de s'abstenir d'opérations "brutales" comme celles d'Erbid et de Salt.

Le représentant de l'Algérie, M. Tewfik Bouattoura, a fait valoir que le Conseil de sécurité n'a pas répondu comme il conviendrait "aux agressions répétées d'Israël contre la nation palestinienne". Il a déclaré que de nouvelles agressions israéliennes se produiraient et qu'alors le Conseil de sécurité devra ou bien avouer son impuissance ou prendre les mesures que prévoit la charte, c'est-à-dire des sanctions.

L'Internationale des pilotes lève son boycottage en Algérie

PARIS (AFP) — A la suite d'un accord intervenu avec les responsables algériens, la Fédération internationale des Pilotes de ligne I'PALPA a décidé samedi de lever le boycottage aérien de l'Algérie qui devait être mis en application lundi.

L'équipage israélien du Boeing kidnappé en plein ciel et dirigé sur Alger sera libéré, mais la date de cette libération n'a pas encore été fixée. Ces deux décisions vont peut-être permettre de résoudre l'affaire du Boeing qui commença dans la nuit du 23 juillet dernier. Un commando palestinien, qui avait pris place à Rome dans le Boeing de la compagnie israélienne El Al, allant à Tel Aviv, força, cette nuit-là sous la menace, l'équipage à dérouter l'avion sur Alger.

M. Bouteflika, ministre algérien des Affaires étrangères, déclarait le lendemain: "Ni directement, ni indirectement, d'Algérie n'est mêlée à cette affaire". Et puis ce fut le silence. Les passagers furent rapatriés, le 27 juillet onze hommes d'équipage étaient encore détenus à Alger avec leur appareil. Il fallut attendre le 30 pour qu'un communiqué publié à l'issue du conseil des ministres fit savoir qu'une enquête était en cours et qu'une décision ne serait prise que lorsque cette enquête serait achevée.

Le ton de la presse soviétique monte encore contre les Tchèques

MOSCOU. — (A.F.P.) — Deux semaines après la publication de la déclaration de Bratislava, la presse soviétique donne une image alarmiste de la situation intérieure en Tchécoslovaquie. Si l'on en juge par la façon dont la presse analyse le climat à Prague, les effets de la désescalade psychologique obtenue à Cierna et à Bratislava semblent avoir été effacés.

La Pravda, dans deux commentaires importants, et l'Étoile rouge, dans un style qui rappelle celui des articles parus durant les semaines qui ont précédé le sommet de Varsovie, expliquent à leurs lecteurs qu'il y a en Tchécoslovaquie trois forces en présence. A droite, les forces "anti-socialistes", les "éléments réactionnaires", les forces "contre-révolutionnaires". L'expression réapparaît aujourd'hui pour la première fois et les "voyous provocateurs". Ces forces de droite sont encouragées de l'autre côté du rideau de fer, par "la réaction impérialiste", et notamment l'Allemagne fédérale. Leur objectif est de "saper les bases du socialisme, discréditer le parti et son rôle dirigeant et arracher la Tchécoslovaquie à la communauté socialiste".

A gauche, se trouvent les "communistes et les masses libérales, tous les honnêtes gens". Ils ont approuvé les conclusions de Cierna et de Bratislava, et estiment que "les conditions de la progression de leur pays sur la route choisie, sont le renforcement du socialisme en Tchécoslovaquie et de l'amitié avec l'URSS et les autres pays socialistes". Ces honnêtes gens sont persécutés par les forces réactionnaires.

PERSECUTIONS — Entre ces deux extrêmes, la presse soviétique place le parti

WASHINGTON (A.F.P.)

— Le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey, s'est déclaré dimanche favorable à "un cessez-le-feu, y compris l'arrêt total des bombardements du Nord-Vietnam" au cours d'une émission sur une chaîne nationale de télévision.

Le principal candidat à la nomination du parti démocrate pour l'élection présidentielle de novembre a également affirmé que les conversations de Paris avec le Nord-Vietnam font actuellement "des progrès lents mais constants" après avoir dépassé le stade des grandes déclarations de propagande.

M. Humphrey a fait une seule restriction concernant un éventuel cessez-le-feu et un arrêt des bombardements: que le Nord-Vietnam donne une indication de sa volonté de procéder à une diminution du rythme de ses opérations militaires afin que les forces américaines au Sud-Vietnam puissent être protégées.

La déclaration de M. Humphrey, dimanche, concernant le Vietnam, vient s'ajouter à un discours qu'il a prononcé samedi et dans lequel il s'était déclaré d'accord pour accepter la plupart des demandes des démocrates pacifistes pour le programme du parti qui sera rédigé avant l'ouverture de la convention de Chicago.

Autodétermination — M. Humphrey contrairement

à M. McCarthy, estime qu'il n'est pas question d'imposer un gouvernement de coalition au Vietnam, mais qu'il convient de donner à ce pays son autodétermination pour fixer son futur destin politique.

Au cours de son interview télévisée, M. Humphrey n'a pas rejeté la possibilité de choisir le sénateur George McGovern comme candidat à la vice-présidence s'il est lui-même nommé dans 10 jours à Chicago pour briguer au nom du parti démocrate la présidence des Etats-Unis. M. Humphrey, par ailleurs, ne pense pas que la candidature du gouverneur Lester Maddox de Géorgie puisse le gêner dans le sud des Etats-Unis où est née une nouvelle génération, a-t-il dit, de libéraux qui lui apportent leurs voix.

Arguedas continue de révéler l'essence du travail du CIA

LA PAZ (AFP) — Sur l'intervention personnelle du général Barrientos, M. Antonio Arguedas, ancien ministre bolivien de l'Intérieur, a pu reprendre, samedi soir, sa conférence de presse, qu'il avait dû brusquement interrompre dans la matinée à la demande de la police, après avoir parlé un quart d'heure.

M. Arguedas a repris en détail ses accusations contre la CIA dont il a décrit minutieusement les agissements en Bolivie, et a indiqué à ce propos que cet organisme avait notamment tenté de faire échouer des opérations de crédit avec la France.

M. Arguedas a déclaré que la CIA avait tenté de faire de lui son agent et qu'il avait suivi pendant un temps les consignes de cet organisme, guidé par un mélange d'opportunisme et de curiosité. En 1964, alors qu'il était sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, M. Arguedas avait lancé une campagne contre les ingénieries de la CIA en Bolivie, fermant les locaux où les agents américains interrogeaient et torturaient et où ils avaient entreposé leur matériel de transmission. Cette attitude indépendante, a-t-il dit, attira sur lui l'attention de la CIA qui le mença.

Il recut alors la visite du colonel Edwar Fox, de l'armée de l'air américaine, qui lui laissa entendre que l'aide des Etats-Unis à la Bolivie serait supprimée s'il n'abandonnait pas sa charge.

Interrogatoire — Une vingtaine de jours plus tard le colonel Fox le mit en relation avec un diplomate, M. Laurel Sterfield, qui, toujours selon l'ancien ministre, était à l'époque le chef de la CIA en Bolivie. M. Sterfield proposa à M. Arguedas de lui faire subir un interrogatoire à l'étranger pour établir définitivement qu'il

n'était pas communiste. Le diplomate désirait également savoir si des communistes s'étaient infiltrés au sein du gouvernement bolivien.

L'interrogatoire eut lieu à Lima dans ses premiers propos, tenus à sa descente d'avion, M. Arguedas avait situé cet interrogatoire au Chili. Pendant quatre jours, il fut question selon des procédés psychologiques spéciaux et au moyen de détecteurs électroniques et de drogue.

Ayant acquis la conviction que M. Arguedas n'était pas communiste, la CIA lui confia "une série d'opérations de renseignements en Bolivie", qu'il exécuta à son poste de sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur. Il recut ensuite une somme de \$6.500 pour se rendre aux Etats-Unis, où il fut logé aux frais du gouvernement américain. Au cours de ce séjour, ajoute-t-il, "J'ai été mis au courant de activités des gouvernements latino-américains, en particulier de celui de La Havane, dont on me révéla les objectifs sur notre continent."

"Usant de chantage, la CIA voulait imposer ses agents d'origine cubaine pour les services de renseignements boliviens, a-t-il poursuivi. C'est ainsi que, parmi bien d'autres, j'ai fait entrer Mario Gonzalez, qui devait plus tard interroger Régis Debray. La CIA me confia en outre des fonds pour corrompre des citoyens boliviens, notamment le leader des mineurs Federico Escobar Zapata. Mais celui-ci refusa".

Corruption — On demanda aussi à M. Arguedas de ternir la réputation des généraux Barrientos et Ovando, de même que celles de personnalités politiques ou syndicales. A ce propos, l'ancien ministre affirme que lors de sa fuite au Chili après la publication du journal de Guevara, il avait été interrogé en présence d'un agent de la CIA par M. Zuniga, directeur adjoint des services de renseignements chiliens, et que celui-ci lui avait dit qu'il pourrait amasser une fortune en accusant le général Ovando d'avoir vendu le journal du Che. On lui avait également proposé de calomnier le président Barrientos en échange de la liberté et d'un chèque en blanc signé par la CIA pour se rendre où il le désirerait.

Incidentement, M. Arguedas a mentionné une ingérence de la CIA dans les relations franco-boliviennes. Cette organisation lui aurait en effet "demandé de donner de faux renseignements pour faire échouer des opérations de crédit, comme ce fut le cas avec la France". Cette déclaration, estiment les observateurs, semble se référer à de difficiles négociations entre la Bolivie et la France à la suite de la dénonciation unila-

Maddox tente sa chance à la convention

ATLANTA, Géorgie (AFP) — M. Lester Maddox, gouverneur démocrate de la Géorgie, a confirmé officiellement, samedi, à Atlanta, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait décidé de briguer l'investiture de son parti comme candidat à la présidence des Etats-Unis.

Trois autres aspirants à l'investiture du parti démocrate, dont la convention s'ouvrira le 28 août à Chicago, étaient déjà sur les rangs: M. Hubert Humphrey, vice-président des Etats-Unis, M. Eugene McCarthy, sénateur du Minnesota, et M. George McGovern, sénateur du Dakota du Sud.

Connu pour ses idées anti-intégrationnistes, M. Maddox, qui occupe les fonctions de gouverneur de la Géorgie depuis 1966, estime que son entrée en lice permettra aux éléments conservateurs du parti démocrate d'opposer leur propre candidat à ceux de tendance libérale.

ANDRE BOIVIN ARTICLES RECLAME Tél. : 653-5000

Yvon Tassé, ing. conseiller et mandataire 2052, BOLSJOLI, Québec 6 Tél. : 681-4862

CONFECTIONS et MERCERIES POUR HOMMES ET GARÇONS CHOIX QUALITÉ BAS PRIX VENTE D'ETE EN COURS MERCEURIE TALBOT 893 est. rue St-Joseph - (coin St-Roch) Tél. : 523-2425

POUR LES ETUDIANTS ambitieux une excellente machine à écrire PORTATIVE

A NOS ABONNES... Si, pour une raison ou pour une autre, vous avez à vous plaindre du service, vous nous obligerez en communiquant par téléphone ou numéro 522-4771 à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

Nous invitons les étudiants et dirigeants de maison, d'enseignement à passer à notre magasin ou à nous écrire pour renseignements.

AUSSI : MACHINES ET AMEUBLEMENT DE BUREAUX, POLYCOPIEUSES, CALCULATRICES - FILIERES, etc.

Avant d'acheter, consultez-nous ! G. Martinneau "LA MAISON DU SERVICE" 480, RUE DORCHESTER — 525-5156



La porte de Brandebourg

CALENDRIER

LUNDI, 19 AOUT 1968 S. Jean Eudes, conf.

Les marées de lundi le 19 août Hautes: 2.30 a.m. — 3.25 p.m. Basses: 10.05 a.m. — 9.50 p.m.

Demain: S. Bernard, abbé, conf. doct. Les marées de mardi le 20 août Hautes: 3.40 a.m. — 4.30 p.m. Basses: 11.15 a.m. — 11.00 p.m.

SOLEIL: Lever: 5.06 Coucher: 7.00 LUNE: Lever: 6.50 Coucher: 5.47

PHASES DE LA LUNE EN AOUT Premier quart, le 1, à 1 h. 34 p.m. Pleine lune, le 8, à 6 h. 22 a.m. Dernier quart, le 15, à 9 h. 13 p.m. Nouvelle lune, le 22, à 6 h. 57 p.m. Premier quart, le 30, à 6 h. 35 p.m. N. B. L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.

"La tragédie des démocraties modernes est qu'elles n'ont pas réussi encore à réaliser la démocratie". (J. Maritain.) (Espace payé par H.P.)

CARRIERES et PROFESSIONS

COMMISSION SCOLAIRE DE TADOUSSAC DEMANDE

UNE INSTITUTEUR

pour enseigner en 3^{ème} année (Méthode Dynamique) Minimum requis Brevet "B" Références exigées

Pour renseignements S.V.P. téléphoner à: M. VICTOR VILLENEUVE Secrétaire-trésorier, Tadoussac Tél. : 235-4444 (Charge reversée)